

R. P. R.



**BIBLIOTECA CENTRALA  
UNIVERSITARĂ  
DIN  
BUCUREȘTI**

Nr. Inventar 104661 Anul 1955

Secția depoz. V Nr. 78076

**WASHINGTON.**

---

**FONDATION**

**DE**

**LA RÉPUBLIQUE DES ÉTATS-UNIS**

**D'AMÉRIQUE.**

225285

7 276

# WASHINGTON.

Jan. 1176

FONDATION

DE

LA RÉPUBLIQUE DES ÉTATS-UNIS

D'AMÉRIQUE,

Par M. Guizot.

BIBLIOTECA  
J. AL. CANTACUZIN

10466



BRUXELLES.

MELINE, CANS ET COMPAGNIE.

LIVOURNE.  
MÊME MAISON.

LEIPZIG.  
J. P. MELINE.

1851

C/93

Biblioteca Centrală Universitară  
BUCUREȘTI  
Cota 78046  
Inventar 104661

RC 51/01

1956

B.C.U. Bucuresti



C104661

# PRÉFACE

## DE LA NOUVELLE ÉDITION.

---

C'est sous la monarchie, et presque au sein des conseils du roi Louis-Philippe, que j'ai rendu cet hommage à Washington, à la fondation d'une grande république par un grand homme. J'éprouve, en le publiant de nouveau aujourd'hui, un profond sentiment de tristesse.

Plus je regarde, plus je demeure convaincu que la république, noble forme de gouvernement, est le plus difficile et le plus périlleux des gouvernements.

C'est le gouvernement qui exige, de la Providence, les circonstances les plus favorables et les plus rares, et, de la société elle-même, le plus d'accord, de sagesse et de vertu.

Et c'est celui qui, même à ce prix, impose à la société le plus d'épreuves, et lui fait courir le plus de chances.

Les États-Unis d'Amérique étaient une société nouvelle qui n'avait pas subi des transformations orageuses et

variées, qui ne portait pas le joug d'un long passé, qui n'avait rien à détruire quand elle eut son gouvernement à fonder.

Cette jeune société n'avait autour d'elle point de rivaux, on pourrait dire point de voisins. Elle avait devant elle l'espace, un espace immense et libre, ouvert aux besoins et aux passions des hommes.

Depuis longtemps, pour ses affaires intérieures, elle possédait et pratiquait la république. Elle ne connaissait la monarchie que de loin, à travers l'Océan, comme un nom respecté, plutôt que comme un pouvoir nécessaire et réel.

Quand elle entra en lutte avec ce pouvoir, ce fut pour résister à des prétentions iniques, pour défendre ses droits, des droits anciens et légaux.

Les citoyens de cette société, riches ou pauvres, éclairés ou ignorants, étaient à peu près unanimes en faveur du gouvernement républicain.

Ils étaient chrétiens, de cœur comme de nom. Au même moment où ils rompaient avec leur roi, ils vivaient humblement devant Dieu, le Roi des rois.

Voilà comment la république des États-Unis a été fondée.

Et malgré tant d'avantages, si elle eût été placée dans notre hémisphère au lieu du sien, et serrée entre les grands États de l'Europe, au lieu de se répandre librement, comme ses fleuves, dans ses forêts et dans ses plaines, il est permis de douter qu'elle eût pu se fonder, et vivre paisible et glorieuse, comme elle a vécu.

La France subit aujourd'hui, comme épreuve inatten-

due, et avec une constitution qui porterait le trouble dans la société la mieux réglée, cette forme de gouvernement que l'Amérique a reçue de son libre choix, selon sa pente naturelle, et par la situation sans exemple que le ciel lui a faite. La république, née comme elle est née parmi nous, en février 1848, obtiendra-t-elle les destinées de la république de Washington? C'est la question qui se débat aujourd'hui.

On a fait beau jeu à la république. Malgré son origine, sans acception de goût, sans distinction de drapeau, des hommes de sens et de bien s'y sont retranchés comme derrière un rempart, pour se défendre tous ensemble, et défendre la société tout entière, contre de mortels ennemis. C'est au nom et dans l'intérêt de l'ordre, qu'elle a détruit, que la république dure. Elle n'avait pas droit de s'attendre à cette chance. En profitera-t-elle? Saura-t-elle pratiquer avec persévérance une forte politique de conservation et de reconstruction sociale? C'est celle que la France invoque. Pour qu'un gouvernement se fonde, il ne suffit pas que chaque jour il empêche la société de périr; il faut qu'il délivre la société de la crainte quotidienne de périr, et qu'il lui ouvre les perspectives d'une vie tranquille et longue.

Je ne parle ni de liberté ni de gloire. J'espère pourtant que la France n'apprendra pas à s'en passer.

GUIZOT.

# WASHINGTON.

---

Deux choses, grandes et difficiles, sont de devoir pour l'homme, et peuvent faire sa gloire : supporter le malheur et s'y résigner avec fermeté ; croire au bien et s'y confier avec persévérance.

Il y a un spectacle aussi beau et non moins salutaire que celui d'un homme vertueux aux prises avec l'adversité ; c'est le spectacle d'un homme vertueux à la tête d'une bonne cause et assurant son triomphe.

Si jamais cause fut juste et eut droit au succès, c'est celle des colonies anglaises insurgées pour devenir les États-Unis d'Amérique.

La résistance précéda pour elles l'insurrection.

Leur résistance était fondée en droit historique et sur des faits, en droit rationnel et sur des idées.

C'est l'honneur de l'Angleterre d'avoir déposé, dans le berceau de ses colonies, le germe de leur liberté. Presque toutes, à leur fondation ou peu après, reçurent des chartes qui conféraient aux colons les franchises de la mère patrie.

Et ces chartes n'étaient point un vain leurre, une lettre

morte, car elles établissaient ou admettaient des institutions puissantes qui provoquaient les colons à défendre leurs libertés, et à contrôler le pouvoir en le partageant : le vote des subsides, l'élection des grands conseils publics, le jugement par jurés, le droit de se réunir et de s'entretenir des affaires communes.

Aussi l'histoire de ces colonies n'est-elle que le développement pratique et laborieux de l'esprit de liberté grandissant sous le drapeau des lois et des traditions du pays. On dirait l'histoire de l'Angleterre elle-même.

Ressemblance d'autant plus éclatante que les colonies d'Amérique, la plupart du moins et les plus considérables, furent fondées ou prirent leur principal accroissement précisément à l'époque où l'Angleterre préparait ou soutenait déjà, contre les prétentions du pouvoir absolu, ces fiers combats qui devaient lui valoir l'honneur de donner au monde le premier exemple d'une grande nation libre et bien gouvernée.

De 1578 à 1704, sous Élisabeth, Jacques I<sup>er</sup>, Charles I<sup>er</sup>, le Long-Parlement, Cromwell, Charles II, Jacques II, Guillaume III et la reine Anne, les chartes de la Virginie, du Massachusetts, du Maryland, de la Caroline, du New-York, furent tour à tour reconnues, contestées, restreintes, élargies, perdues, reconquises; incessamment en proie à ces luttes, à ces vicissitudes qui sont la condition, l'essence même de la liberté, car les peuples libres ne sauraient prétendre à la paix, mais à la victoire.

En même temps que des droits légaux, les colons avaient des croyances. Ce n'était pas seulement comme Anglais, mais comme chrétiens qu'ils voulaient être libres, et ils avaient leur foi encore plus à cœur que leurs chartes. Les chartes n'étaient même, à leurs yeux, qu'une émanation et une image bien imparfaite de la grande loi de Dieu,

l'Évangile. Leurs droits n'auraient point péri quand les chartes leur auraient manqué. Par le seul élan de leur âme, soutenue de la grâce divine, ils les auraient puisés à une source supérieure et inaccessible à tout pouvoir humain, car ils nourrissaient des sentiments plus hauts que les institutions mêmes dont ils se montraient si jaloux.

On sait comment, au XVIII<sup>e</sup> siècle, poussée par le progrès de la richesse, de la population, de toutes les forces sociales, et aussi par le cours impétueux de sa propre activité, la pensée humaine tenta la conquête du monde. Les sciences politiques prirent leur essor ; et au-dessus des sciences, l'esprit philosophique, superbe, insatiable, aspirant à pénétrer et à régler toutes choses. Sans emportement, sans secousse, plutôt en suivant sa pente qu'en se jetant dans des voies nouvelles, l'Amérique anglaise entra dans ce grand mouvement. Les idées philosophiques vinrent s'y associer aux croyances religieuses, les conquêtes de la raison aux possessions de la foi, les droits de l'homme à ceux du chrétien.

C'est une belle alliance que celle du droit historique et du droit rationnel, des traditions et des idées. Les peuples y gagnent en énergie aussi bien qu'en prudence. Quand des faits anciens et respectés dirigent l'homme sans l'asservir, et le contiennent en le soutenant, il peut avancer et s'élever sans courir le risque de se laisser emporter au vol téméraire de son esprit, pour aller bientôt se briser sur des écueils inconnus, ou s'engourdir de lassitude.

Et lorsque, par une autre alliance encore plus belle et plus salubre, les croyances religieuses se marient, dans l'esprit même de l'homme, au progrès général des idées, et la liberté de la raison à la fermeté de la foi, c'est alors que les peuples peuvent se confier aux institutions les plus hardies. Car les croyances religieuses sont d'un inappré-

ciable secours au bon gouvernement des affaires humaines. Pour se bien acquitter de sa tâche en ce monde, l'homme a besoin de la regarder d'en haut; si son âme n'est qu'au niveau de ce qu'il fait, il tombe bientôt au-dessous et devient incapable de l'accomplir dignement.

Tel était, dans les colonies anglaises, l'heureux état de l'homme et de la société lorsque, par une arrogante agression, l'Angleterre entreprit de disposer, sans leur aveu, de leur fortune et de leur destinée.

L'agression n'était pas nouvelle, ni tout à fait arbitraire; elle avait aussi ses fondements historiques, et pouvait se croire quelque droit.

C'est le grand art social d'accorder les pouvoirs divers, en assignant à chacun sa sphère et sa mesure : accord toujours douteux et agité, mais qui peut cependant être obtenu, par la lutte même, au degré qu'exige impérieusement l'intérêt public.

Il n'est pas donné aux sociétés naissantes d'atteindre à ce difficile résultat. Non qu'aucun pouvoir essentiel y soit jamais absolument méconnu et aboli : tous les pouvoirs au contraire y existent et s'y manifestent, mais confusément, chacun pour son compte, sans lien nécessaire ni juste proportion, et de façon à amener, non la lutte qui conduit à l'accord, mais le désordre qui rend la guerre inévitable.

Dans le berceau des colonies anglaises, à côté de leurs libertés et consacrés par les mêmes chartes, trois pouvoirs différents se rencontraient : la couronne, les propriétaires fondateurs, compagnies ou individus, et la mère patrie. La couronne, en vertu du principe monarchique, avec ses traditions venues de l'Église et de l'Empire. Les propriétaires fondateurs, à qui était faite la concession du territoire, en vertu du principe féodal qui attache à la propriété une part considérable de la souveraineté. La mère patrie,

en vertu du principe colonial qui, de tous temps et chez tous les peuples, par une liaison naturelle de faits et d'idées, a attribué à la métropole un grand empire sur les populations sorties de son sein.

Dès l'origine, et dans les événements comme dans les chartes, la confusion fut extrême entre ces pouvoirs, tour à tour dominants ou abaissés, unis ou divisés, tantôt protégeant l'un contre l'autre les colons et leurs franchises, tantôt les attaquant de concert. Au sein de cette confusion et de ces vicissitudes, ils trouvaient tous des titres à invoquer, des faits à alléguer à l'appui de leurs actes ou de leurs prétentions.

Au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, quand le principe monarchique succomba en Angleterre avec Charles I<sup>er</sup>, on put croire un moment que les colonies en profiteraient pour s'affranchir de son empire. Quelques-unes en effet, le Massachusetts surtout, peuplé de fiers puritains, se montrèrent disposées, sinon à rompre tout lien avec la métropole, du moins à se gouverner seules et par leurs propres lois. Mais le Long-Parlement, au nom du principe colonial, et aussi en vertu des droits de la couronne dont il héritait, maintint, avec modération, la suprématie britannique. Cromwell, héritier à son tour du Long-Parlement, exerça le pouvoir avec plus d'éclat, et, par une protection habile et ferme, prévint ou réprima dans les colonies, royalistes ou puritaines, toute velléité d'indépendance.

Ce fut pour lui une œuvre facile. Les colonies, à cette époque, étaient faibles et divisées. La Virginie, vers 1640, ne comptait que trois ou quatre mille habitants, et en 1660, à peine trente mille <sup>1</sup>. Le Maryland en avait au plus douze

<sup>1</sup> Marshall, *Vie de Washington* (trad. franç. Paris, 1807), t. I, p. 89, 91, 99. — Bancroft, *History of the United States* (3<sup>e</sup> édit. Boston, 1839), t. I, p. 210, 252, 263.

mille. Dans ces deux provinces, le parti royaliste dominait, et accueillit avec joie la restauration. Dans le Massachusetts, au contraire, l'esprit général était républicain ; les régicides fugitifs, Goff et Whalley, y trouvèrent faveur et protection ; et lorsqu'enfin l'administration locale se vit obligée de faire proclamer Charles II, elle interdit le même jour toute réunion bruyante, toute fête, même de boire à la santé du roi.

Il n'y avait encore là ni l'unité morale, ni la force matérielle qu'exige la fondation d'un État.

Après 1688, lorsque l'Angleterre fut en possession définitive d'un gouvernement libre, ses colonies en ressentirent peu les bienfaits. Les chartes, que Charles II et Jacques II avaient abolies ou mutilées, ne leur furent qu'incomplètement rendues. La même confusion régna, les mêmes luttes éclatèrent entre les pouvoirs. La plupart des gouverneurs, venus d'Europe, dépositaires passagers des prérogatives et des prétentions royales, les déployaient avec plus de hauteur que de force, dans une administration en général incohérente, tracassière, peu efficace, souvent avide, plus préoccupée de ses propres querelles que des intérêts du pays.

Ce n'était plus d'ailleurs à la couronne seule, mais à la couronne et à la métropole réunies que les colonies avaient affaire. Leur souverain réel n'était plus le roi, mais le roi et le peuple de la Grande-Bretagne, représentés et confondus dans le parlement. Et le parlement regardait presque les colonies du même œil et tenait à leur sujet le même langage qu'affectaient naguère, envers le parlement lui-même, ces rois qu'il avait vaincus.

Un sénat aristocratique est le plus intraitable des maîtres. Tous y possèdent le pouvoir suprême, et nul n'en répond.

Cependant les colonies croissaient rapidement en population, en richesse, en force au dedans, en importance au dehors. Au lieu de quelques établissements obscurs, uniquement occupés d'eux-mêmes et à peine en état de maintenir leur propre vie, un peuple se formait, dont l'agriculture, le commerce, les entreprises, les relations prenaient place dans le monde. Inhabile à le bien gouverner, la métropole n'avait ni le loisir ni la volonté perverse de l'opprimer absolument. Elle le gênait et l'offensait sans l'arrêter.

Et les esprits se développaient, les cœurs s'élevaient avec la fortune du pays. Par une dispensation admirable de la Providence, il y a, entre l'état général de la patrie et la disposition intérieure des citoyens, un lien mystérieux, un retentissement obscur mais assuré, qui unit leurs progrès comme leurs destinées, et fait que l'agriculteur dans ses champs, le négociant dans son comptoir, l'ouvrier même dans son atelier, deviennent plus confiants et plus fiers à mesure que la société au sein de laquelle ils vivent grandit et se fortifie. Dès 1692, la cour générale du Massachusetts décrétait « qu'aucune imposition ne pouvait être levée sur les sujets de Sa Majesté dans les colonies, sans le consentement du gouverneur, du conseil, et des représentants rassemblés en cour générale <sup>1</sup>. » En 1704, l'assemblée législative du New-York renouvelait les mêmes déclarations <sup>2</sup>. Le gouvernement britannique les repoussait tantôt par son silence, tantôt par ses actes, toujours un peu indirects et réservés. Les colons se taisaient souvent à leur tour, et ne réclamaient pas toutes les conséquences de leurs principes. Mais les principes se répandaient dans la société coloniale,

<sup>1</sup> Story, *Commentaries on the constitution of the United States* (Boston, 1835), t. I, p. 62.

<sup>2</sup> Marshall, *Vie de Washington*, t. I, p. 310.

en même temps que les forces vouées, un jour à venir, à leur service et à leur triomphe.

Aussi, quand ce jour arriva, quand le roi George III et son parlement, plutôt par orgueil et pour empêcher la prescription du pouvoir absolu que pour en recueillir les fruits, prétendirent taxer les colonies sans leur consentement, un parti nombreux, puissant, ardent, le parti national se leva soudain, prêt à résister au nom du droit et de l'honneur du pays.

Question de droit et d'honneur en effet, non de bien-être et d'intérêt matériel. Les taxes étaient légères et n'imposaient aux colons nulle souffrance. Mais ils étaient de ceux à qui les souffrances de l'âme sont les plus amères, et qui ne goûtent le repos qu'au sein de l'honneur satisfait : « De quoi s'agit-il et sur quoi disputons-nous? Est-ce sur le paiement d'une taxe de six sous par livre de thé comme trop lourde? Non, c'est le droit seul que nous contestons <sup>1</sup>. » Tels étaient, au début de la querelle, le langage de Washington lui-même et le sentiment public. Sentiment vraiment politique aussi bien que moral, et qui prouve autant de jugement que de vertu.

C'est un spectacle salubre à contempler, que celui des nombreuses réunions publiques qui se formèrent à cette époque dans les colonies; réunions locales ou générales, accidentelles ou permanentes, chambres des bourgeois, des représentants, conventions, comités, congrès. Des hommes de dispositions fort diverses s'y rencontraient : les uns pleins de respect et d'attachement pour la mère patrie; les autres passionnément préoccupés de cette patrie américaine qui naissait sous leurs yeux et par leurs mains; ceux-là

<sup>1</sup> Washington à Bryan Fairfax; *Washington's Writings* (édition américaine, Boston, 1854), t. II, p. 392.

affligés et inquiets, ceux-ci ardents et confiants : mais tous dominés, unis par un même sentiment de dignité, une même résolution de résistance ; laissant librement éclater la variété de leurs idées et de leurs impressions, sans qu'il en résultât entre eux aucun déchirement profond ni durable ; se respectant au contraire dans leur liberté réciproque, et traitant ensemble la grande affaire du pays avec ces égards consciencieux, cet esprit de ménagement et de justice, qui assurent le succès, et le font moins chèrement acheter. En juin 1775, le premier congrès, réuni à Philadelphie, se disposait à publier une déclaration solennelle pour justifier la prise d'armes. Deux députés, l'un de la Virginie, l'autre de la Pensylvanie, Jefferson et Dickinson, faisaient partie du comité chargé de la rédiger. « Je préparai, raconte Jefferson lui-même, un projet de déclaration. M. Dickinson le trouva trop fort. Il conservait l'espoir de la réconciliation avec la mère patrie, et n'y voulait pas nuire par des paroles offensantes. C'était un si honnête homme, et si capable, que ceux-là même qui ne partageaient pas ses scrupules avaient pour lui de grands égards. Nous le priâmes de prendre le projet et de le refondre de telle sorte qu'il pût l'approuver. Il prépara une rédaction toute nouvelle, ne conservant de la première que les quatre derniers paragraphes et la moitié du paragraphe précédent. Nous l'approuvâmes et en fîmes le rapport au congrès, qui l'adopta..., donnant ainsi une marque signalée de son estime pour M. Dickinson, et de son extrême désir de ne point marcher trop vite pour aucune portion respectable de l'assemblée. L'humilité du projet déplaisait en général, et le plaisir que ressentait M. Dickinson à le voir adopter lui valut seul beaucoup de voix. Après le vote, bien que toute observation fût contraire à l'ordre, il ne put s'empêcher de se lever et d'exprimer sa satisfaction en finissant par dire : « Il n'y a dans ce papier,

M. le président, qu'un seul mot que je désapprouve ; c'est le mot *congrès*. » Sur quoi Benjamin Harrison se leva et dit : « Et moi, M. le président, il n'y a dans ce papier qu'un seul mot que j'approuve ; c'est le mot *congrès* <sup>1</sup>. »

Tant d'accord au sein de tant de liberté ne fut point une sagesse éphémère, le bonheur du premier enthousiasme. Pendant près de dix ans que dura la grande lutte, les hommes les plus divers dans le parti national, jeunes et vieux, ardents et modérés, persévérèrent à agir ainsi de concert, les uns assez sages, les autres assez fermes pour prévenir toute rupture. Et lorsque quarante-six ans plus tard <sup>2</sup>, après avoir assisté à l'explosion et au violent combat des partis qu'enfanta la liberté américaine, chef lui-même du parti vainqueur, Jefferson retraçait les souvenirs de sa jeunesse, ce n'était pas, à coup sûr, sans une émotion mêlée de plaisir et de regret qu'il y retrouvait ces beaux exemples de modération et d'équité.

C'est un acte bien grave pour de tels hommes, pour tout homme de sens et de vertu, que l'insurrection, la rupture avec l'ordre établi, l'entreprise d'établir un ordre nouveau. Les plus prévoyants n'en mesurent jamais toute la portée. Les plus résolus frémiraient au fond de leur cœur s'ils en savaient tout le péril. L'indépendance n'était pas le dessein prémédité, pas même le vœu des colonies. Quelques esprits pénétrants ou ardents l'entrevoyaient ou la désiraient au terme de la résistance légale. Le peuple américain n'y aspirait point et n'y poussait point ses chefs. « Malgré tout ce que vous dites de votre loyauté, vous autres Américains, » disait à Franklin, dès 1759, l'illustre lord Camden <sup>3</sup>, « malgré votre affection tant vantée pour l'Angleterre, je sais qu'un

<sup>1</sup> *Jefferson's Memoirs* (édit. de Londres, 1829), t. I, p. 9-10.

<sup>2</sup> M. Jefferson écrivait ses Mémoires en 1821.

<sup>3</sup> Il s'appelait à cette époque M. Pratt.

jour vous secouerez les liens qui vous unissent à elle, et vous lèverez le drapeau de l'indépendance. — Nulle idée pareille, répondit Franklin, n'existe et n'entrera jamais dans la tête des Américains, à moins que vous ne les maltraitez bien scandaleusement. — Cela est vrai, et c'est précisément une des causes que je prévois, et qui amèneront l'événement <sup>1</sup>. »

Lord Camden prévoyait bien : l'Amérique anglaise fut scandaleusement maltraitée : et pourtant en 1774, même en 1775, un an à peine avant la déclaration d'indépendance, et lorsqu'elle devenait inévitable, Washington et Jefferson écrivaient encore :

*Washington au capitaine Mackenzie* <sup>2</sup> : « On vous enseigne à croire que le peuple du Massachusetts est un peuple de rebelles, soulevés pour l'indépendance, et que sais-je ? Permettez-moi de vous dire, mon bon ami, que vous êtes trompé, grossièrement trompé... Je puis vous attester comme un fait que l'indépendance n'est ni le vœu, ni l'intérêt de cette colonie, ni d'aucune autre sur le continent, séparément ou collectivement. Mais en même temps, vous pouvez compter qu'aucune d'elles ne se soumettra jamais à la perte de ces privilèges, de ces droits précieux, qui sont essentiels au bonheur de tout État libre, et sans lesquels la liberté, la propriété, la vie, sont dépourvues de toute sécurité. »

*Jefferson à M. Randolph* <sup>3</sup> : « Croyez-moi, mon cher monsieur, il n'y a pas, dans tout l'empire britannique, un homme qui chérisse plus cordialement que je ne le fais l'union avec la Grande-Bretagne. Mais, par le Dieu qui m'a créé ! je cesserai d'exister plutôt que d'accepter cette union

<sup>1</sup> *Washington's Writings*, t. II, p. 496.

<sup>2</sup> 9 octobre 1774. *Washington's Writings*, t. II, p. 400.

<sup>3</sup> 29 novembre 1775. *Jefferson's Memoirs and correspondence*, t. I, p. 155

aux termes que propose le parlement. Et en ceci, je crois exprimer les sentiments de l'Amérique. Nous ne manquons ni de motifs ni de pouvoir pour déclarer et soutenir notre séparation. C'est la volonté seule qui manque ; et elle grandit peu à peu sous la main de notre roi. »

George III, en effet, compromis et courroucé, soutenait, excitait même dans la lutte ses ministres et le parlement. En vain des pétitions nouvelles lui arrivaient, toujours loyales et respectueuses sans hypocrisie ; en vain son nom était toujours rappelé et recommandé à Dieu, selon l'usage, dans les solennités religieuses. Il ne tenait compte ni des prières qui s'adressaient à lui, ni de celles qui s'élevaient au ciel pour lui ; et la guerre se poursuivait par son ordre, malhabilement, sans effort puissant ni bien combiné, mais avec cette obstination dure et hautaine qui détruit dans les cœurs l'affection comme l'espérance.

Évidemment ce jour était venu où le pouvoir perd son droit à la fidélité, où naît pour les peuples celui de se protéger eux-mêmes par la force, ne trouvant plus dans l'ordre établi ni sûreté ni recours. Jour redoutable et inconnu, que nulle science humaine ne saurait prévoir, que nulle constitution humaine ne peut régler, qui pourtant se lève quelquefois, marqué par la main divine. Si l'épreuve qui commence alors était absolument interdite, si du point mystérieux où il réside, ce grand droit social ne pesait pas sur la tête des pouvoirs mêmes qui le nient, depuis longtemps le genre humain, tombé sous le joug, aurait perdu toute dignité comme tout bonheur.

Une autre condition, essentielle aussi, ne manquait pas non plus à la légitimité de l'insurrection des colonies anglaises. Il y avait pour elles chance raisonnable de succès.

Aucune main forte ne dirigeait en ce moment la politique de l'Angleterre. Le cabinet de lord North était médio-

ere d'esprit et de cœur. Le seul homme supérieur du pays, lord Chatham, était dans l'opposition.

Les temps de la grande tyrannie étaient passés. Les proscriptions, les cruautés, militaires et judiciaires, la dévastation générale et systématique, ces mesures terribles, ces souffrances atroces que naguère encore, au cœur même de l'Europe, dans une cause bien aussi juste, les Hollandais avaient eu à subir, n'auraient pas été tolérées, au xviii<sup>e</sup> siècle, par les spectateurs de la lutte américaine, ne venaient plus même à la pensée des acteurs les plus acharnés.

Un parti puissant, des voix éloquentes s'élevaient au contraire sans relâche, au sein même du parlement britannique, à l'appui des colonies et de leurs droits. Gloire admirable du gouvernement représentatif qui assure des défenseurs à toutes les causes, et fait pénétrer, dans l'arène de la politique, les garanties instituées pour le sanctuaire des lois.

L'Europe, d'ailleurs, ne pouvait assister impassible à un tel débat. Deux grandes puissances, la France et l'Espagne, avaient contre l'Angleterre, en Amérique même, des injures récentes, des pertes graves à venger. Deux puissances de grandeur nouvelle, la Russie et la Prusse, étalaient, pour les maximes libérales, une sympathie un peu fastueuse, mais intelligente, et se montraient fort disposées à saisir l'occasion de décrier l'Angleterre ou de lui nuire, au nom même de la liberté. Une république naguère glorieuse et redoutée, encore riche et honorée, la Hollande, ne pouvait manquer de prêter à l'Amérique, contre une ancienne rivale, ses capitaux et son crédit. Enfin, parmi les puissances d'ordre inférieur, toutes celles à qui leur situation rendait le despotisme maritime de l'Angleterre nuisible et odieux, Naples, la Toscane, Gènes, devaient ressentir pour



1991401

le nouvel État une bienveillance timide peut-être et sans prompt effet, utile pourtant et encourageante.

Par la fortune la plus rare, tout se réunissait donc, tout concourait en faveur des colonies insurgées. Leur cause était juste, leur force déjà grande, leurs dispositions morales et prudentes. Sur leur propre sol, les lois et les mœurs, les faits anciens et les idées modernes s'accordaient à les soutenir, à les animer dans leur dessein. De grands alliés se préparaient pour elles en Europe. Dans les conseils mêmes de la métropole ennemie, elles avaient de puissants appuis. Jamais dans l'histoire des sociétés humaines le droit nouveau et contesté n'avait obtenu tant de faveur, ni engagé le combat avec tant de chances de succès.

Et pourtant que d'obstacles a rencontrés l'entreprise ! Que d'efforts, que de maux elle a coûté à la génération chargée de l'accomplir ! Combien de fois elle a paru, elle a été réellement sur le point d'échouer !

Dans le pays même, parmi ce peuple en apparence et quelque temps en effet si unanime, l'indépendance, une fois déclarée, rencontra bientôt des adversaires nombreux et actifs. En 1774, à peine les premiers coups de fusil avaient été tirés à Lexington, au milieu de l'enthousiasme général, déjà un corps de troupes du Connecticut était nécessaire pour soutenir dans New-York le parti républicain contre les torys ou loyalistes. nom que les partisans de la mère patrie acceptaient hautement <sup>1</sup>. En 1775, New-York envoyait en effet à l'armée anglaise, sous les ordres du général Gage, d'importants renforts <sup>2</sup>. En 1776, lorsque le général Howe arriva sur les côtes de la même province, une foule d'habitants firent éclater leur joie, renouvelèrent leur ser-

<sup>1</sup> Marshall, *Vie de Washington*, t. II, p. 151.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 198.

ment de fidélité à la couronne, et prirent les armes en sa faveur <sup>1</sup>. Les dispositions étaient les mêmes dans le New-Jersey; et les corps loyalistes, levés dans ces deux provinces, égalaient en nombre leurs contingents républicains <sup>2</sup>. Au milieu de cette population, Washington lui-même n'était pas en sûreté : un complot fut ourdi pour le livrer aux Anglais, et des hommes de sa garde s'y trouvèrent compromis <sup>3</sup>. Le Maryland et la Géorgie étaient divisés. Dans les Carolines du nord et du sud, en 1776 et 1779, deux régiments loyalistes, l'un de quinze cents, l'autre de sept cents hommes, se formèrent en quelques jours <sup>4</sup>. Contre ces hostilités intérieures, le congrès et les gouvernements locaux usèrent d'abord d'une extrême modération, ralliant les amis de l'indépendance sans s'inquiéter de ses adversaires, n'exigeant rien de ceux qui auraient refusé, s'appliquant surtout par des écrits, des correspondances, des réunions, des commissaires envoyés dans les comtés incertains, à ramener les esprits, à lever les scrupules, à démontrer la justice de leur cause, la nécessité de leurs actes. Car des sentiments sincères et respectables, la fidélité, l'affection, la reconnaissance, le respect des traditions, le goût de l'ordre, étaient surtout l'origine du parti loyaliste et faisaient sa force. Quelque temps on se contenta de le surveiller, de le contenir; dans quelques districts, on traita même avec lui pour obtenir sa neutralité. Mais le cours des événements, l'imminence du péril, l'urgence des besoins, l'entraînement des passions amenèrent bientôt plus de rigueur. Les arrestations, les exils devinrent fréquents. Les prisons

<sup>1</sup> Marshall, *Vie de Washington*, t. II, p. 209, 348.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 445; Sparks, *Washington's Life*, t. I, p. 261; Marshall, *Vie de Washington*, t. III, p. 55.

<sup>3</sup> Marshall, *Vie de Washington*, t. II, p. 526.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 309; t. III, p. 50; t. IV, p. 111.

se remplirent. Les confiscations commencèrent. Des comités de sûreté locale disposèrent, sur la notoriété publique, de la liberté de leurs concitoyens. Les excès de la multitude vinrent plus d'une fois s'ajouter aux sévérités arbitraires des magistrats. Un imprimeur de New-York était dévoué aux loyalistes : une troupe de cavaliers, venus du Connecticut dans ce dessein, brisa ses presses et enleva ses caractères <sup>1</sup>. L'esprit de haine et de vengeance s'alluma. Dans la Géorgie et la Caroline du sud, sur la frontière occidentale du Connecticut et de la Pensylvanie, la lutte des deux partis devint cruelle <sup>2</sup>. Et malgré la légitimité de sa cause, malgré la vertueuse sagesse de ses chefs, la république naissante connut les douleurs de la guerre civile.

Des maux et des périls encore plus graves naissaient chaque jour du parti national lui-même. Les motifs de l'insurrection étaient purs, si purs, qu'ils ne pouvaient guère suffire longtemps, dans les masses du moins, à l'imperfection humaine. Au nom des droits à maintenir, de l'honneur à sauver, le premier élan fut général. Mais quelle que soit la faveur de la Providence, le travail est rude, le succès est lent dans les grands desseins, et le commun des hommes tombe bientôt épuisé de lassitude ou d'impatience. Ce n'était point pour échapper à quelque atroce tyrannie que les colons s'étaient soulevés ; ils n'avaient point, comme jadis leurs ancêtres en fuyant d'Angleterre, les premiers biens de la vie civile à recouvrer, la sûreté de leur personne, la liberté de leur foi. Ils n'étaient excités non plus par aucun mobile personnel et impérieux : point de dépouilles sociales à partager ; point d'ancienne et profonde passion à satisfaire. La lutte se prolongeait sans créer, dans des milliers de familles ignorées, ces intérêts

<sup>1</sup> Marshall, *Vie de Washington*, t. II, p. 209.

<sup>2</sup> *Ibid.*, t. IV, p. 72-78.

puissants, ces liens grossiers mais robustes, qui ont fait si souvent, dans notre vieille et violente Europe, la force comme l'angoisse des révolutions. Chaque jour, presque chaque pas vers le succès imposait au contraire de nouveaux efforts, de nouveaux sacrifices. « Je crois, ou du moins j'espère, écrivait Washington, qu'il existe encore parmi nous assez de vertu publique pour que nous nous privions de tout, excepté de ce qui est absolument nécessaire à la vie, afin d'accomplir notre entreprise <sup>1</sup>. » Espérance sublime, et qui méritait d'être récompensée, comme elle l'a été, par le triomphe de la cause, mais qui ne pouvait élever à sa hauteur toute cette population dont le libre concours était la condition et presque le seul moyen de succès. Le découragement, la tiédeur, l'inertie, le désir de se soustraire aux charges, aux fatigues, furent bientôt le mal essentiel, le péril pressant contre lequel les chefs avaient sans cesse à lutter. C'était en effet parmi les chefs, dans les premiers rangs du parti, que se maintenaient l'enthousiasme et le dévouement. Ailleurs, dans les événements analogues, c'est du peuple qu'est venue l'impulsion de la persévérance et du sacrifice. En Amérique, ce sont les classes indépendantes et éclairées qui ont eu à soutenir, à ranimer le peuple dans le grand combat engagé au nom du pays. Dans l'ordre civil, les magistrats, les riches planteurs, les grands négociants, dans l'armée, les officiers se montrent constamment les plus ardents, les plus fermes; l'exemple vient d'eux comme le conseil, et la population les suit à peine au lieu de les pousser. « Ne prenez pour officiers que des *gentlemen*, » recommandait Washington après trois ans de guerre <sup>2</sup> : tant il avait éprouvé que ceux-là surtout étaient

<sup>1</sup> Washington à Bryan Fairfax; *Washington's Writings*, t. II, p. 595.

<sup>2</sup> Le 9 janvier 1777, dans ses instructions au colonel George Baylor. *Washington's Writings*, t. IV, p. 269.

dévoués à la cause de l'indépendance, et prêts à tout risquer, à tout souffrir pour son succès.

Eux seuls, d'ailleurs, pouvaient suffire, pour leur propre compte du moins, aux charges de la guerre, car l'État n'y pourvoyait point. Nulle armée, peut-être, n'a vécu dans une condition plus dure que l'armée américaine. Presque constamment inférieure en nombre, soumise à une désertion périodique et en quelque sorte légale, appelée à marcher, à camper, à combattre dans un pays immense, à peine peuplé, en partie inculte, à travers de vastes marais, des forêts sauvages, sans magasins de vivres, souvent sans solde pour en acheter et sans pouvoirs pour en requérir; contrainte, en faisant la guerre, de ménager, de respecter les habitants et leurs propriétés comme des troupes en garnison au sein de la paix, elle était en butte à des exigences, en proie à des souffrances inouïes. « Pendant quelques jours, écrivait Washington en 1777, il y a eu presque une famine au camp. Une partie des troupes a été une semaine sans recevoir aucune espèce de viande, et le reste en a manqué pendant trois ou quatre jours. Les soldats sont nus et meurent de faim... Il y a des personnes qui me blâment d'avoir mis l'armée en quartiers d'hiver; comme si elles croyaient que les soldats sont faits de bois ou de pierre, insensibles au froid et à la neige, et facilement capables, malgré leur petit nombre et tous ces désavantages, non-seulement de tenir en respect des troupes nombreuses, bien équipées, abondamment pourvues, et de les renfermer dans Philadelphie, mais encore de préserver de tout pillage, de toute dévastation, les États de Pensylvanie et de Jersey... Je puis assurer à ces personnes qu'il est plus aisé et beaucoup moins pénible de faire des remontrances dans une chambre bien commode, au coin d'un bon feu, que d'occuper une colline froide et stérile, et de coucher sur la

glace, sans vêtements ni couvertures... Je souffre moi-même extrêmement pour les pauvres soldats, et je déplore du fond du cœur ces misères que je ne puis soulager ni prévenir <sup>1</sup>. »

Le congrès, auquel il avait recours, ne le pouvait guère plus que lui. Sans force pour faire exécuter ses ordres, sans droit même pour rien ordonner en matière d'impôts, réduite à indiquer les besoins et à solliciter les treize États confédérés d'y pourvoir, en présence d'un peuple fatigué, d'un commerce ruiné, d'un papier-monnaie décrié, cette assemblée, ferme pourtant et habile, ne savait et bien souvent ne pouvait rien faire de plus qu'adresser aux États de nouvelles exhortations, et envoyer à Washington de nouveaux pouvoirs, en le chargeant d'obtenir lui-même, des gouvernements locaux, les levées, l'argent, les vivres, tout ce qu'exigeait la guerre.

Washington acceptait cette mission difficile, et il rencontra aussitôt un nouvel obstacle à surmonter, un nouveau péril à conjurer. Aucun lien, aucun pouvoir central n'avait uni jusque-là les colonies. Fondées et administrées chacune à part, chargées de pourvoir, chacune pour son compte, à leur sûreté, à leurs travaux publics, à leurs plus grandes comme à leurs moindres affaires, elles avaient contracté des habitudes d'isolement et presque de rivalité que la métropole ombrageuse avait pris soin d'entretenir. L'ambition même et le désir des conquêtes se glissèrent dans leurs rapports, comme entre États étrangers ; les plus puissantes tentèrent quelquefois d'envahir ou d'absorber les établissements voisins ; et dans le plus pressant de leurs intérêts, dans la défense de leurs frontières contre les sauvages,

<sup>1</sup> Washington au président du congrès ; *Washington's Writings*, t. V, p. 199-200.

elles suivaient bien souvent une politique égoïste et s'abandonnaient réciproquement.

Quel problème de réunir tout à coup en faisceau des éléments à ce point séparés, sans les retenir par la violence, et les laissant libres, de les faire agir de concert, sous l'impulsion d'un pouvoir unique ! Les dispositions individuelles s'y refusaient comme les institutions publiques, les passions comme les lois. Les colonies se défiaient les unes des autres. Toutes se défiaient du congrès, rival nouveau et chancelant des assemblées locales ; bien plus encore de l'armée qu'elles regardaient comme dangereuse à la fois pour l'indépendance des États et la liberté des citoyens. En ceci même, les idées nouvelles et savantes s'accordaient avec les instincts populaires. C'est une des maximes favorites du xviii<sup>e</sup> siècle, que le danger des armées permanentes, et la nécessité, pour les pays libres, de combattre et d'atténuer sans relâche leur force, leur influence, leurs mœurs. Nulle part peut-être cette maxime ne fut plus généralement ni plus chaudement adoptée que dans les colonies d'Amérique. Au sein du parti national, les esprits les plus ardents, les plus décidés à soutenir la lutte avec vigueur et jusqu'au bout, étaient aussi les amis les plus ombrageux de la liberté civile, c'est-à-dire ceux qui voyaient l'armée, l'esprit militaire, la discipline militaire, de l'œil le plus hostile et le plus jaloux. En sorte que les obstacles se rencontraient précisément là où l'on venait chercher, où l'on devait espérer les moyens.

Et dans cette armée même, objet de tant de méfiances, régnait l'esprit le plus indépendant, le plus démocratique. Tous les ordres étaient discutés. Tous les corps prétendaient agir pour leur compte et selon leurs convenances particulières. Les troupes des divers États ne voulaient obéir qu'à leurs propres généraux ; les soldats qu'à des officiers quelquefois directement choisis, toujours du moins approuvés

par eux. Et le lendemain d'une défaite à réparer ou d'une victoire à poursuivre, des régiments entiers se débandaient et se retiraient, sans qu'on pût obtenir d'eux qu'ils attendissent, quelques jours seulement, l'arrivée de leurs successeurs.

Un doute triste et mêlé d'effroi s'élève dans l'âme à la vue de tant et de si douloureuses épreuves infligées à la révolution la plus légitime, de tant et de si périlleuses chances imposées à la révolution la mieux préparée pour le succès.

Doute injurieux et précipité. L'homme, par orgueil, est aveugle dans son espérance; aveugle, par faiblesse, dans son découragement. La révolution la plus juste, la plus heureuse, met à découvert le mal moral et matériel, toujours si grand, que recèle toute société humaine. Mais le bien ne périt point dans cette épreuve; et dans l'alliage impur auquel elle le condamne, quoique imparfait et mêlé, il conserve son pouvoir comme son droit; s'il domine dans les hommes, il prévaut aussi tôt ou tard dans les événements, et les instruments ne manquent jamais à sa victoire.

Que les États-Unis gardent éternellement une mémoire respectueuse et reconnaissante des chefs de la génération qui a conquis leur indépendance, et fondé leur gouvernement! Franklin, Adams, Hamilton, Jefferson, Madison, Jay, Henry, Mason, Greene, Knox, Morris, Pinckney, Clinton, Trumbull, Rutledge; je ne saurais les nommer tous, car au moment où la querelle s'engagea, il y avait dans chaque colonie, et presque dans chaque comté de chaque colonie, quelques hommes déjà honorés de leurs concitoyens, déjà éprouvés dans la défense des libertés publiques, influents par la fortune, le talent, le caractère, fidèles aux anciennes vertus et partisans des lumières nouvelles, sensibles à l'éclat de la civilisation et attachés à la simplicité des mœurs, d'un cœur fier et d'un esprit modeste,

ambitieux et prudents à la fois dans leurs patriotiques désirs : hommes rares, qui ont beaucoup espéré de l'humanité sans trop présumer d'eux-mêmes, et risquèrent pour leur pays beaucoup plus qu'ils ne devaient recevoir de lui après le triomphe.

C'est à eux, avec la protection de Dieu et le concours du peuple, que le triomphe a été dû. Washington est leur chef.

Il était jeune, bien jeune encore, et déjà une grande attente s'attachait à lui. Employé comme officier de milice, dans quelques expéditions sur la frontière occidentale de la Virginie, contre les Français et les sauvages, il avait également frappé ses supérieurs et ses compagnons, les gouverneurs anglais et la population américaine. Les premiers écrivaient à Londres pour le recommander aux bontés du roi <sup>1</sup>. Les autres, réunis dans les temples pour invoquer sur leurs armes la protection divine, entendaient avec orgueil un prédicateur éloquent, Samuel Davies, s'écrier en célébrant le courage des Virginiens <sup>2</sup> : « J'ai à vous en signaler un glorieux exemple, cet héroïque jeune homme, le colonel Washington, que la Providence a préservé d'une façon si éclatante, sans doute pour quelque important service qu'il est appelé à rendre à son pays. »

On dit même que, quinze ans plus tard, dans un voyage que fit Washington vers l'ouest, sur les bords de l'Ohio, un vieux chef indien, à la tête de sa tribu, demanda à le voir, disant que jadis, à la bataille de la Monongahela, il avait déchargé plusieurs fois sa carabine sur le commandant virginien, et ordonné à ses hommes d'en faire autant, mais qu'à leur grande surprise, leurs balles n'avaient pro-

<sup>1</sup> *Washington's Writings*, t. II, p. 97.

<sup>2</sup> Le 17 août 1755; *Washington's Writings*, t. II, p. 89.

duit aucun effet. Convaincu que le colonel Washington était sous la garde du Grand-Esprit, il avait cessé de tirer sur lui, et venait rendre hommage à l'homme qui, par la faveur du ciel, ne pouvait mourir dans la bataille.

Les hommes se plaisent à penser que la Providence leur a laissé entrevoir ses secrets desseins. Le récit du vieux chef circula en Amérique, et devint le sujet d'un drame intitulé : *la Prophétie indienne* <sup>1</sup>.

Jamais peut-être cette attente obscure, cette confiance prématurée dans la destinée, je n'ose dire dans la prédestination d'un homme, n'a été plus naturelle que pour Washington, car jamais homme n'a paru, n'a été réellement, dès sa jeunesse et dans ses premières actions, mieux approprié à son avenir et à la cause qu'il devait faire triompher.

Il était planteur, de famille et de goût, et voué à ces intérêts, à ces habitudes, à cette vie agricoles qui faisaient la vigueur de la société américaine. Cinquante ans plus tard, Jefferson, pour justifier sa confiance dans l'organisation absolument démocratique de cette société, disait : « Notre confiance ne peut nous tromper aussi longtemps que nous demeurerons vertueux, et nous le serons aussi longtemps que l'agriculture sera notre principale affaire <sup>2</sup>. » Dès l'âge de vingt ans, Washington considérait l'agriculture comme sa principale affaire, vivant ainsi en intime sympathie avec les dispositions dominantes, les bonnes et fortes mœurs de son pays.

Les voyages, la chasse, l'exploration des terres lointaines, les relations, amicales ou hostiles, avec les Indiens des frontières, furent les plaisirs de sa jeunesse. Il était de ce tempérament actif et hardi qui se complait dans les aven-

<sup>1</sup> *Washington's Writings*, t. II, p. 475.

<sup>2</sup> *Edinburgh Review*, juillet 1830, p. 498.

tures et les périls que suscite à l'homme la nature grande et sauvage. Il avait la force du corps, la persévérance et la présence d'esprit qui en font triompher.

Il en ressentait même, à son début dans la vie, une confiance un peu présomptueuse : « Je puis affirmer que je possède une constitution assez robuste pour supporter les plus rudes épreuves, et assez de résolution, je m'en flatte, pour affronter tout ce que peut oser un homme <sup>1</sup>. »

A ce naturel, la guerre devait convenir bien mieux encore que la chasse ou les voyages. Dès que l'occasion s'en offrit, il s'y porta avec cette ardeur qui, au début de la vie, ne révèle pas toujours la capacité aussi bien que le goût. En 1754, le roi George III se faisait lire, dit-on, une dépêche qu'avait transmise à Londres le gouverneur de la Virginie, et où le jeune major Washington terminait le récit de son premier combat par cette phrase : « J'ai entendu siffler les boulets : il y a dans ce son quelque chose de charmant. — Il n'en parlerait pas de la sorte, dit le roi, s'il en avait entendu beaucoup. » Washington était de l'avis du roi ; car, lorsque le major de la milice virginienne fut devenu le général en chef des États-Unis, quelqu'un lui ayant demandé s'il était vrai qu'il eût tenu ce propos : « Si je l'ai dit, répondit-il, c'est que j'étais bien jeune <sup>2</sup>. »

Mais sa jeune ardeur, en même temps sérieuse et sereine, avait l'autorité de l'âge mûr. Dès le premier jour il aimait dans la guerre, bien au-dessus du plaisir du combat, ce grand emploi de l'intelligence et de la volonté armées de la force pour un beau dessein, ce mélange puissant d'action humaine et de fortune, qui saisit et transporte les âmes les plus hautes comme les plus simples. Né dans les premiers

<sup>1</sup> Washington au gouverneur Dinwiddie; *Washington's Writings*, t. II, p. 29.

<sup>2</sup> *Washington's Writings*, t. II, p. 50.

rangs de la société coloniale, élevé dans les écoles publiques, au milieu de ses compatriotes, il arrivait naturellement à leur tête, car il était à la fois leur supérieur et leur pareil, formé aux mêmes habitudes, habile aux mêmes exercices, étranger, comme eux, à toute instruction élégante, à toute prétention savante, et ne demandant rien pour lui-même, ne déployant que pour le service public cet ascendant qu'un esprit pénétrant et sensé, un caractère énergique et calme assurent toujours dans une situation désintéressée.

En 1754, il entre à peine dans la société et dans la carrière des armes. C'est un officier de vingt-deux ans, qui conduit des bataillons de milice ou correspond avec le représentant du roi d'Angleterre. Ni l'une ni l'autre relation ne l'embarrasse. Il aime ses compagnons ; il respecte le roi et le gouverneur ; mais ni l'affection ni le respect n'altèrent l'indépendance de son jugement et de sa conduite ; il sait, il voit, avec un admirable instinct d'action et de commandement, par quels moyens, à quelles conditions on peut réussir dans ce qu'il entreprend pour le compte du roi et du pays. Et ces conditions, ces moyens, il les demande, il les impose ; à ses soldats, s'il s'agit de discipline, d'exactitude et d'activité dans le service ; au gouverneur, si la question porte sur la solde des troupes, sur les approvisionnements, sur le choix des officiers. Partout, soit que ses idées et ses paroles montent vers le supérieur auquel il rend compte, ou descendent sur les subordonnés qui lui obéissent, elles sont également nettes, pratiques, décisives, également empreintes de cet empire que donnent la vérité et la nécessité à l'homme qui se présente en leur nom.

Washington est, dès cette époque, l'Américain éminent, le représentant fidèle et supérieur de son pays, l'homme qui le comprendra et le servira le mieux, qu'il s'agisse de

traiter ou de combattre pour lui, de le défendre ou de le gouverner.

Ce n'est pas l'événement seul qui l'a révélé. Ses contemporains le pressentaient. « Votre santé et votre fortune sont le toast de toutes les tables, » lui écrivait, dès 1756, le colonel Fairfax, son premier patron <sup>1</sup>. En 1759, élu pour la première fois à la chambre des bourgeois de Virginie, au moment où il prenait place dans la salle, l'orateur, M. Robinson, lui exprima en termes vifs et brillants la reconnaissance de l'assemblée pour les services qu'il avait rendus à son pays. Washington se leva pour remercier de tant d'honneur ; mais tel était son trouble qu'il ne put prononcer une parole ; il rougissait, balbutiait, tremblait ; l'orateur vint à son secours : « Asseyez-vous, M. Washington, lui dit-il ; votre modestie égale votre valeur, et cela surpasse toute la puissance de parole que je puis posséder <sup>2</sup>. » Enfin, en 1774, à la veille de la grande lutte, en sortant du premier congrès formé pour la préparer, Patrick Henry, l'un des plus ardents républicains de l'Amérique, répondait à ceux qui lui demandaient quel était le premier homme du congrès : « Si vous parlez d'éloquence, M. Rutledge, de la Caroline du sud, est le plus grand orateur ; mais si vous parlez de solide connaissance des choses, et de jugement sain, le colonel Washington est incontestablement le plus grand homme de l'assemblée <sup>3</sup>. »

Pourtant, éloquence même à part, Washington n'avait point ces qualités brillantes, extraordinaires, qui frappent, au premier aspect, l'imagination humaine. Ce n'était point un de ces génies ardents, pressés d'éclater, entraînés par la grandeur de leur pensée ou de leur passion, et qui

<sup>1</sup> *Washington's Writings*, t. II, p. 145.

<sup>2</sup> Sparks, *Washington's Life*, t. I, p. 107.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 152.

répandent autour d'eux les richesses de leur nature, avant même qu'au dehors aucune occasion, aucune nécessité en sollicite l'emploi. Étranger à toute agitation intérieure, à toute ambition spontanée et superbe, Washington n'allait point au-devant des choses, n'aspirait point à l'admiration des hommes. Cet esprit si ferme, ce cœur si haut était profondément calme et modeste. Capable de s'élever au niveau des plus grandes destinées, il eût pu s'ignorer lui-même sans en souffrir, et trouver dans la culture de ses terres la satisfaction de ces facultés puissantes qui devaient suffire au commandement des armées et à la fondation d'un gouvernement.

Mais quand l'occasion s'offrit, quand la nécessité arriva, sans effort de sa part, sans surprise de la part des autres, ou plutôt, comme on vient de le voir, selon leur attente, le sage planteur fut un grand homme. Il avait à un degré supérieur les deux qualités qui, dans la vie active, rendent l'homme capable des grandes choses. Il savait croire fermement à sa propre pensée, et agir résolument selon ce qu'il pensait, sans en craindre la responsabilité.

C'est surtout la faiblesse des convictions qui fait celle des conduites, car l'homme agit bien plus en vertu de ce qu'il pense que par tout autre mobile. Dès que la querelle s'éleva, Washington fut convaincu que la cause de son pays était juste, et qu'à une cause si juste, dans un pays déjà si grand, le succès ne pouvait manquer. Pour conquérir l'indépendance par la guerre, il fallut neuf ans; pour fonder le gouvernement par la politique, dix ans. Les obstacles, les revers, les inimitiés, les trahisons, les erreurs et les langueurs publiques, les dégoûts personnels abondèrent, ainsi qu'il arrive, sous les pas de Washington, dans cette longue carrière. Pas un moment sa foi et son espérance ne furent ébranlées. Dans les plus mauvais jours, quand il avait à se

défendre de sa propre tristesse, il disait : « Je ne puis pas ne pas espérer et croire que le bon sens du peuple prévaut à la fin sur ses préjugés... Je ne saurais penser que la Providence ait tant fait pour rien... Le grand souverain de l'univers nous a conduits trop longtemps et trop loin sur la route du bonheur et de la gloire, pour nous abandonner au milieu. Par notre folie et notre mauvaise conduite, nous pouvons de temps à autre nous égarer; mais j'ai cette confiance qu'il reste en nous assez de bon sens et de vertu pour que nous rentrions dans le droit chemin avant d'être entièrement perdus <sup>1</sup>. »

Et plus tard, lorsque de cette France, qui l'avait si bien soutenu pendant la guerre, lui arrivent, pendant sa présidence, des embarras, des périls plus redoutables que la guerre, lorsque l'Europe bouleversée pèse sur lui comme l'Amérique, et étonne son esprit, il sait croire et se confier encore : « La rapidité des révolutions n'est pas moins surprenante que leur grandeur. Comment se termineront-elles? C'est ce que connaît seul le grand régulateur des événements. Confians dans sa sagesse et sa bonté, nous pouvons avec sécurité lui en remettre l'issue, sans nous fatiguer à pénétrer ce qui est au delà de la connaissance humaine, prenant seulement soin de nous acquitter du rôle qui nous a été assigné, de telle sorte que la raison et notre conscience nous puissent approuver <sup>2</sup>. »

La même énergie de conviction, la même fidélité à son propre jugement, qu'il portait dans l'appréciation générale des choses, l'accompagnaient dans la pratique des affaires. Esprit admirablement libre, plutôt à force de justesse que par richesse et flexibilité, il ne recevait ses idées de per-

<sup>1</sup> Washington à Jonathan Trumbull; *Writings*, t. IX, p. 5. — A la Fayette; *ibid.*, p. 583. — A Benjamin Lincoln; *ibid.*, p. 592.

<sup>2</sup> Washington à David Humphreys; *Writings*, t. X, p. 351.

sonne, ne les adoptait en vertu d'aucun préjugé, mais, en toute occasion, les formait lui-même, par la vue simple ou l'étude attentive des faits, sans aucune entremise ni influence, toujours en rapport direct et personnel avec la réalité.

Aussi, quand il avait observé, réfléchi et arrêté son idée, rien ne le troublait; il ne se laissait point jeter ou entretenir, par les idées d'autrui, ni par le désir de l'approbation, ni par la crainte de la contradiction, dans un état de doute et de fluctuation continuelle. Il avait foi en Dieu et en lui-même. « Si quelque pouvoir sur la terre pouvait, ou si le grand pouvoir au-dessus de la terre voulait élever le drapeau de l'infaillibilité en fait d'opinions politiques, il n'y a, parmi les habitants de ce globe, pas un être qui fût plus empressé que moi d'y recourir, aussi longtemps que je resterai le serviteur du public. Mais comme je n'ai trouvé jusqu'ici point de meilleur guide que des intentions droites et un examen attentif des choses, tant que ce sera moi qui veillerai, je me conduirai d'après ces maximes <sup>1</sup>. »

C'est qu'il joignait, à cet esprit indépendant et ferme, un grand cœur, toujours prêt à agir selon sa pensée, en acceptant la responsabilité de son action. « Ce que j'admire dans Christophe Colomb, dit Turgot, ce n'est pas d'avoir découvert le nouveau monde, mais d'être parti pour le chercher, sur la foi d'une idée. » Que l'occasion fût grande ou petite, les conséquences prochaines ou éloignées, Washington, convaincu, n'hésitait jamais à se porter en avant sur la foi de sa conviction. On eût dit, à sa résolution nette et tranquille, que c'était pour lui une chose naturelle de décider des affaires et d'en répondre. Signe assuré d'un génie né

<sup>1</sup> Washington à Henri Knox; *Writings*, t. XI, p. 70.

pour gouverner ; puissance admirable quand elle s'unit à un désintéressement consciencieux,

Entre les grands hommes , s'il en est qui ont brillé d'un éclat plus éblouissant , nul n'a été soumis à une plus complète épreuve : dans la guerre et dans le gouvernement ; résister au nom de la liberté et au nom du pouvoir, au roi et au peuple ; commencer une révolution et la finir,

Dès le premier jour , la tâche de Washington se révéla dans son étendue et sa complexité. Pour faire la guerre, il n'eut pas seulement à créer une armée. A cette œuvre déjà si difficile , le pouvoir créateur même manquait. Les États-Unis n'avaient pas plus de gouvernement que d'armée. Le congrès, pur fantôme, unité mensongère, n'avait pas droit, ne pouvait pas, n'osait pas, ne faisait rien. Washington, de son camp, était obligé, non-seulement de solliciter sans cesse, mais de suggérer les mesures, d'indiquer au congrès ce qu'il avait lui-même à faire pour accomplir son œuvre, pour que tout ne fût pas un vain nom, le congrès et l'armée. Ses lettres étaient lues en séance, et devenaient le texte des délibérations : délibérations pleines d'inexpérience, de timidité, de méfiance. On se payait d'apparences et de promesses. On renvoyait aux gouvernements locaux. On redoutait le pouvoir militaire. Washington répondait respectueusement, obéissait, puis insistait, démontrait le mensonge des apparences, la nécessité d'une force réelle pour ce pouvoir dont on lui avait donné le titre , pour cette armée à qui l'on demandait de vaincre. Les hommes intelligents, courageux , dévoués à la cause , ne manquaient point dans cette assemblée si peu exercée à gouverner. Quelques-uns se rendaient au camp, voyaient par eux-mêmes, s'entretenaient avec Washington, rapportaient, à leur retour, l'autorité de leurs observations et de ses conseils. L'assemblée s'éclairait, s'affermissait, prenait confiance en elle-même

et dans son général. Elle décrétait les mesures, elle lui conférait les pouvoirs dont il avait besoin. Il entrait alors en correspondance, en négociation avec les gouvernements locaux, des assemblées aussi, des comités, des magistrats, de simples citoyens, plaçant les faits sous leurs yeux, invoquant leur bon sens, leur patriotisme, mettant à profit, pour le service public, ses amitiés personnelles, ménageant les ombrages démocratiques et les susceptibilités vaniteuses, gardant son rang, parlant de haut, mais sans offense et avec une modération persuasive; merveilleusement habile, au milieu des plus prudents égards pour les faiblesses humaines, à influencer sur les hommes par les sentiments honnêtes et la vérité.

Quand il avait réussi, quand le congrès d'abord, puis les États divers lui avaient donné ce qu'il fallait pour faire une armée, il n'était pas au terme; l'œuvre de la guerre ne commençait pas encore; l'armée n'existait pas. Là aussi il rencontrait une inexpérience complète, la même absence d'unité, la même passion d'indépendance individuelle, le même conflit des intentions patriotiques et des instincts anarchiques. Là aussi il fallait rallier des éléments discordants, retenir des éléments toujours prêts de se dissoudre, éclairer, persuader, agir par voie de ménagement et d'influence, obtenir enfin, sans compromettre sa dignité ni son pouvoir, l'adhésion morale, le libre concours des officiers, même des soldats.

Alors seulement Washington pouvait agir comme général et penser à la guerre. Ou plutôt c'était pendant la guerre, au milieu de ses scènes, de ses périls, de ses hasards, qu'il avait à recommencer sans cesse, dans le pays et dans l'armée même, ce travail d'organisation et de gouvernement.

On a mis en doute son mérite militaire.

Il n'en a pas donné, il est vrai, ces preuves éclatantes qui, dans notre Europe, ont fait la renommée des grands capitaines. Opérant avec une petite armée, sur un espace immense, la grande stratégie et les grandes batailles lui sont demeurées forcément étrangères.

Mais sa supériorité reconnue, proclamée par ses compagnons, neuf ans de guerre et le succès définitif sont aussi une preuve, et peuvent bien justifier la gloire. Sa bravoure personnelle était brillante, téméraire même, et il s'y livra plus d'une fois avec un douloureux emportement. Plus d'une fois les milices américaines, saisies de terreur, prirent la fuite, et de braves officiers donnèrent leur vie pour apprendre le courage aux soldats. En 1776, dans une occasion semblable, Washington indigné s'obstina à rester sur le champ de bataille, s'efforçant de retenir les fuyards par son exemple, et même de sa main. « Nous avons fait, écrivait le surlendemain le général Greene, une retraite pitoyable et en grand désordre, grâce à la pitoyable conduite de la milice... Les brigades de Fellows et de Parsons ont pris la fuite devant cinquante hommes, laissant Son Excellence presque seul, à quarante toises de l'ennemi, et si désespéré de l'infamie des troupes qu'il cherchait la mort de tout son cœur <sup>1</sup>. »

Plus d'une fois aussi, quand l'occasion lui parut favorable, la hardiesse du général se déploya aussi bien que la bravoure de l'homme. On a appelé Washington le *Fabius américain*, disant que l'art d'éviter les actions, de déjouer l'ennemi, de temporiser, était son talent comme son goût. En 1775, devant Boston, à l'ouverture de la guerre, ce Fabius voulait la terminer d'un seul coup en attaquant brusquement l'armée anglaise, qu'il se flattait de détruire.

<sup>1</sup> *Washington's Writings*, t. IV, p. 94.

Trois conseils de guerre successifs le forcèrent de renoncer à son dessein, mais sans ébranler sa conviction, et il en exprima un regret amer <sup>1</sup>. En 1776, dans l'État de New-York, pendant le froid le plus rigoureux, au milieu d'une retraite, avec des troupes à moitié débandées, et dont la plupart se disposaient à le quitter pour rejoindre leurs foyers, Washington reprit soudain l'offensive, attaqua successivement, à Trenton et à Princeton, les différents corps de l'armée anglaise, et gagna deux batailles en huit jours.

Il savait d'ailleurs quelque chose de plus haut et plus difficile encore que de faire la guerre : il savait la gouverner. Elle n'était pour lui qu'un moyen, constamment subordonné au but général et définitif, le succès de la cause, l'indépendance du pays. Lorsque, en 1798, la perspective d'une guerre possible entre les États-Unis et la France vint le troubler à Mount-Vernon, penchant déjà vers la vieillesse et chérissant son repos, il écrivait à son successeur dans le gouvernement de la république, M. Adams : « J'entrevois sans peine que, si nous entrions dans une lutte sérieuse avec la France, la guerre différerait essentiellement de celle où nous étions naguère engagés. Dans celle-ci, le temps, une réserve prudente, laisser l'ennemi s'user jusqu'à ce que nous fussions mieux pourvus d'armes et de troupes disciplinées pour le combattre, c'était là pour nous le plan naturel et sage. Maintenant, si nous avons affaire aux Français, il faudrait les attaquer à chaque pas <sup>2</sup>. »

Ce système d'une guerre vive, agressive, qu'à soixante-six ans il se proposait d'adopter, vingt-deux ans aupara-

<sup>1</sup> *Washington's Writings*, t. III, p. 82, 127, 259, 287, 290, 291, 292, 297.

<sup>2</sup> Washington à John Adams ; *ibid.*, t. XI, p. 509.

vant, dans la force de l'âge, ni les conseils de quelques généraux, ses amis, ni les calomnies de quelques autres, ses rivaux, ni les plaintes des États ravagés par l'ennemi, ni les clameurs populaires, ni le désir de la gloire, ni les instances du congrès lui-même, rien n'avait pu l'y entraîner. « Je connais ma malheureuse position <sup>1</sup>. Je sais qu'on attend beaucoup de moi. Je sais que sans troupes, sans armes, sans munitions, sans rien de ce qu'il faut à un soldat, on ne peut faire à peu près rien. Et, ce qui est bien mortifiant, je sais que je ne puis me justifier aux yeux du monde qu'en déclarant mes besoins, divulguant ma faiblesse et faisant tort à la cause que je soutiens. Je suis décidé à ne le point faire... Ma situation m'est quelquefois amère à ce point que, si je ne consultais le bien public plutôt que mon propre repos, j'aurais depuis longtemps tout mis sur un coup de dé. »

Il persista pendant neuf ans. Seulement, lorsque la longueur de la lutte et la lassitude nationale amenaient un découragement trop voisin de l'apathie, il se décidait à frapper un coup, à courir quelque hasard éclatant, pour faire sentir au pays la présence de son armée, et relever un peu les cœurs. Ce fut ainsi qu'en 1777 il livra la bataille de Germantown. Et lorsqu'au milieu de revers patiemment supportés, on lui demandait ce qu'il ferait si l'ennemi avançait toujours, si Philadelphie, par exemple, était pris : « Nous nous retirerons au delà de la rivière Susquehanna, et de là, s'il le faut, dans les montagnes Alleghans <sup>2</sup>. »

A cette patience patriotique il en joignait une autre, plus méritoire encore. Il voyait sans humeur, sans ombrage, les succès de ses lieutenants. Bien plus, dès que le service

<sup>1</sup> Washington à Joseph Reed; *Writings*, t. III, p. 284.

<sup>2</sup> Sparks, *Washington's Life*, t. I, p. 221.

public le conscillait, il leur en fournissait largement les occasions et les moyens. Désintéressement admirable, rare dans les plus grandes âmes, aussi sage que beau au milieu des susceptibilités envieuses d'une société démocratique, et qui peut-être, il est permis de l'espérer, était accompagné en lui d'une profonde tranquillité intérieure sur son ascendant et sa gloire.

Quand l'horizon était sombre, quand des échecs répétés, de longues souffrances semblaient compromettre le général, et provoquaient les désordres, les cabales, les insinuations hostiles, bientôt une voix puissante s'élevait, la voix de l'armée qui couvrait Washington de son respect affectueux, et le plaçait en dehors de toutes les plaintes, au-dessus de toutes les inimitiés.

Dans l'hiver de 1777 à 1778, pendant que l'armée était campée à Valley-Forge, en proie aux plus dures épreuves, quelques hommes remuants et déloyaux ourdirent contre Washington une intrigue assez forte, qui pénétra dans le congrès même. Il y opposa une franchise sévère, disant sans réserve, sans faux ménagements, ce qu'il pensait de ses adversaires, et laissant sa conduite parler pour lui-même. C'était risquer beaucoup dans un tel moment. Mais l'estime publique était si profonde, les amis de Washington, lord Stirling, la Fayette, Greene, Knox, Patrick Henry, Henri Laurens, le soutinrent si chaudement, le mouvement d'opinion de l'armée fut si vif qu'il triompha presque sans se défendre. Le principal artisan de la cabale, l'Irlandais Conway, après avoir donné sa démission, se répandait encore contre lui en propos injurieux. Le général Cadwalader s'en indigna ; un duel eut lieu, et Conway grièvement blessé, se croyant près de mourir, écrivit à Washington :

« Je me sens en état de tenir la plume quelques minutes. J'en profite pour vous exprimer mon sincère chagrin d'avoir

fait, écrit ou dit quoi que ce soit qui ait pu être désagréable à Votre Excellence. Je touche au terme de ma carrière. La justice et la vérité me poussent à déclarer mes derniers sentiments. Vous êtes à mes yeux le grand, l'excellent homme. Puissiez-vous jouir longtemps de l'amour, de l'estime et de la vénération de ces États, dont vous avez soutenu les libertés par vos vertus <sup>1</sup> ! »

En 1779, les officiers d'un régiment du New-Jersey, mal payés de leur solde, chargés de dettes contractées au service, inquiets pour leur sort à venir et celui de leurs familles, déclarèrent officiellement à l'assemblée de cet État qu'ils donneraient leur démission en masse s'ils n'étaient mieux traités. Washington les blâma sévèrement, et leur demanda de retirer leur déclaration. Ils persistèrent. « Nous avons toujours été et nous sommes encore prêts à marcher avec notre régiment, et à nous acquitter de nos devoirs aussi longtemps qu'il le faudra pour que l'assemblée législative puisse nous faire remplacer. Mais nous ne donnerons pas un jour de plus. Nous supplions Votre Excellence d'être persuadée que nous connaissons la grandeur de ses vertus et de ses talents, que nous avons toujours exécuté ses ordres avec joie, que nous aimons le métier des armes, que nous aimons notre patrie. Mais quand la patrie manque de justice au point d'oublier ceux qui la servent, il est du devoir de ceux-ci de se retirer <sup>2</sup>. »

Ainsi le respect pour Washington éclatait jusque dans les cabales ourdies contre lui, et se mêlait à la désobéissance même.

Dans l'état de détresse et de dislocation où retombait sans cesse l'armée américaine, l'influence personnelle de

<sup>1</sup> *Washington's Writings*, t. V, p. 517.

<sup>2</sup> *Marshall, Vie de Washington*, t. IV, p. 156.

Washington, l'affection qu'on lui portait, le désir d'imiter son exemple, la crainte de perdre son estime, ou seulement de l'affliger, doivent être comptés au nombre des principales causes qui retinrent sous les drapeaux beaucoup d'hommes, officiers et soldats, ranimèrent leur zèle et formèrent entre eux cet esprit de corps militaire, cette amitié des camps, grande force et noble compensation d'une profession si rude.

C'est le privilège, souvent corrupteur, des grands hommes, d'inspirer l'affection et le dévouement sans les ressentir. Washington échappa à ce vice de la grandeur. Il aimait ses compagnons, ses officiers, son armée. Ce n'était pas seulement par justice, par devoir, qu'il s'inquiétait de leurs maux et prenait en main leurs intérêts avec un zèle infatigable. Il leur portait un sentiment vraiment tendre, empreint de compassion pour ce qu'il leur avait vu souffrir et de reconnaissance pour l'attachement qu'ils lui avaient témoigné. Et lorsque, en 1783, la guerre terminée, à New-York, dans la *Taverne de France*, au moment de se séparer pour toujours, les principaux officiers défilèrent silencieusement devant lui, chacun lui serrant la main au passage, il était lui-même ému et troublé, de cœur et de visage, au delà de ce que semblait comporter la sérénité forte de son âme.

Il ne montra pourtant jamais à l'armée ni faiblesse ni complaisance. Il ne souffrit jamais qu'elle fût, à elle-même, sa première pensée, et ne perdait pas une occasion de lui inculquer cette vérité que la subordination et le dévouement, non-seulement à la patrie, mais au pouvoir civil, étaient sa condition naturelle et son premier devoir.

Il lui en donna, dans trois circonstances solennelles, la plus belle et la plus efficace des leçons, celle de l'exemple. En 1782, il repoussa « avec une grande et douloureuse

surprise », ce sont ses expressions, le pouvoir suprême et la couronne que lui offraient des officiers mécontents <sup>1</sup>.

En 1785, à l'approche du licenciement, informé qu'un projet d'adresse circulait dans l'armée, et qu'une réunion générale devait avoir lieu pour aviser aux moyens d'obtenir par la force ce que le congrès refusait, malgré la justice, il exprima par un ordre du jour son blâme sévère, convoqua lui-même une autre réunion, y parut, rappela les officiers au sentiment de leur devoir, du bien public, et se retira avant toute délibération, voulant leur laisser à eux-mêmes le mérite d'un retour qui fut en effet prompt et général <sup>2</sup>. Enfin, en 1784 et 1787, lorsque les officiers en retraite tentèrent de former entre eux, pour conserver quelque lien dans leur dispersion, pour se soutenir mutuellement, eux et leurs familles, l'association des *Cincinnatus*, dès que Washington vit naître, aux seuls mots d'association militaire, d'ordre militaire, la méfiance et le mécontentement de son ombrageuse patrie, malgré son goût personnel pour l'institution, non-seulement il en fit modifier les statuts, mais il en déclina publiquement la présidence et cessa d'y prendre part <sup>3</sup>.

Par une coïncidence singulière, vers le même temps, le roi de Suède, Gustave III, interdit aux officiers suédois qui avaient servi dans l'armée française pendant la guerre d'Amérique de porter l'ordre des *Cincinnatus*, « institution de tendance républicaine, et peu convenable à son gouvernement <sup>4</sup>. »

« Si nous ne pouvons convaincre le peuple que ses

<sup>1</sup> Washington au colonel Lewis Nicola; *Writings*, t. VIII, p. 300.

<sup>2</sup> Washington au président du congrès; *ibid.*, t. VIII, p. 392-400.

<sup>3</sup> Washington au général Knox; *ibid.*, t. IX, p. 26. — A Arthur Saint-Claire; *ibid.*, p. 127.

<sup>4</sup> *Washington's Writings*, t. IX, p. 56.

craintes sont mal fondées, disait à ce sujet Washington, il faut lui céder dans une certaine mesure <sup>1</sup>. » Il ne céda pas, même au peuple, quand l'intérêt public en eût souffert; mais il avait un tact trop juste de l'importance relative des choses pour apporter la même roideur quand des intérêts ou des sentiments privés, même légitimes, étaient seuls en question.

Quand le but de la guerre fut atteint, quand il se sépara de ses compagnons d'armes, à côté de son chagrin affectueux, et sous la joie qu'il ressentait à se reposer dans la victoire, un autre sentiment se laisse entrevoir, bien qu'obscur dans son âme et ignoré peut-être de lui-même : le regret de la vie militaire, de cette noble profession à laquelle il avait donné avec tant d'honneur ses plus belles années. Elle plaisait beaucoup à Washington, génie régulier, plus ferme que fécond, juste et bienveillant envers les hommes, mais grave, un peu froid, né pour le commandement plutôt que pour la lutte, aimant dans l'action l'ordre, la discipline, la hiérarchie, et préférant l'emploi simple et puissant de la force, dans une bonne cause, aux complications subtiles et aux débats passionnés de la politique.

« La scène est enfin à son terme... La veille de Noël au soir, les portes de cette maison ont vu entrer un homme plus vieux de neuf ans que je n'étais quand je les ai quittées... Je commence à me sentir à l'aise et libre de tout souci public. J'ai quelque peine à secouer ma coutume, en m'éveillant chaque matin, de méditer sur les soins du jour suivant; et ce n'est pas sans surprise qu'après avoir roulé bien des choses dans mon esprit, je découvre que je ne suis plus un homme public, et n'ai plus rien à démêler avec les affaires publiques... J'espère passer le reste de mes jours à

<sup>1</sup> Washington à Jonathan Trumbull; *Writings*, t. IX, p. 53.

cultiver l'affection des gens de bien, et à pratiquer les vertus domestiques... La vie d'un agriculteur est de toutes la plus délicieuse. Elle est honorable, elle est amusante, et, avec des soins judicieux, elle est profitable... Je ne suis pas seulement retiré des emplois publics, je rentre en moi-même. Je puis promener mes regards dans la solitude, et marcher dans les sentiers de la vie privée avec une vraie satisfaction de cœur. Ne portant envie à personne, je suis décidé à être content de tous, et, dans cette disposition, je descendrai doucement le fleuve de la vie, jusqu'à ce que je m'endorme avec mes pères<sup>1</sup>. »

Washington, en tenant ce langage, n'exprimait pas seulement une impression momentanée, la jouissance du repos après une longue fatigue, de la liberté après un dur assujettissement. Cette existence active et tranquille de grand propriétaire, ces travaux pleins d'intérêt et exempts de souci, ce pouvoir domestique peu disputé et peu responsable, cette belle harmonie entre l'homme intelligent et la nature féconde, cette hospitalité grave et simple, les nobles plaisirs de la considération et de la bienfaisance obtenus sans effort, c'était bien vraiment là son goût, la préférence constante de son âme. Il eût probablement choisi cette vie. Il en jouissait avec tout ce qu'y peuvent ajouter la reconnaissance publique et la gloire, douces malgré leurs importunités.

Toujours sérieux et d'un esprit pratique, il améliorait la culture de ses terres, embellissait son habitation, s'occupait des intérêts locaux de la Virginie, traçait le plan de cette grande navigation intérieure, de l'est à l'ouest, qui devait un jour livrer aux États-Unis la moitié du nouveau

<sup>1</sup> Washington au gouverneur Clinton; *Writings*, t. IX, p. 1. — A la Fayette; *ibid.*, p. 17. — Au général Knox; *ibid.*, p. 21. — A Alexandre Spotswood; *ibid.*, p. 525.

monde, fondait des écoles, mettait ses papiers en ordre, entretenait une correspondance étendue, et prenait grand plaisir à recevoir sous son toit, à sa table, ses fidèles amis. « C'est mon souhait, écrivait-il à l'un d'eux peu de jours après son retour à Mount-Vernon, que l'affection et l'estime mutuelles, qui ont été semées de nos mains et ont grandi dans le tumulte de la vie publique, ne viennent pas se flétrir et mourir dans le calme de la retraite. Nous devrions bien plutôt charmer nos heures du soir en cultivant ces douces plantes et en les développant dans toute leur beauté, avant qu'elles soient transplantées sous un plus heureux climat <sup>1</sup>. »

Vers la fin de 1784, M. de la Fayette vint à Mount-Vernon. Washington lui portait une affection vraiment paternelle, la plus tendre peut-être dont sa vie offre la trace. A part les services rendus, l'estime personnelle, l'attrait du caractère, à part même le dévouement enthousiaste que lui témoignait M. de la Fayette, ce jeune gentilhomme élégant, chevaleresque, qui s'était échappé de la cour de Versailles pour apporter aux planteurs d'Amérique son épée et sa fortune, plaisait singulièrement au grave général américain. C'était pour lui comme un hommage rendu, par la noblesse de l'ancien monde, à sa cause et à sa personne, comme un lien entre lui et cette société française si brillante, si spirituelle, si célébrée. Dans sa grandeur modeste, il en était flatté en même temps que touché, et sa pensée s'arrêtait avec une émotion pleine de complaisance sur ce jeune ami, unique dans sa vie, et qui avait tout quitté pour servir près de lui.

« Au moment de notre séparation, lui écrivait-il, sur la route, pendant le voyage, et depuis lors à toute heure, j'ai

<sup>1</sup> Washington à Jonathan Trumbull ; *Writings*, t. IX, p. 5.

ressenti tout ce que le cours des ans, une étroite intimité et votre mérite m'ont inspiré d'affection, de considération, d'attachement pour vous. Pendant que nos voitures s'éloignaient l'une de l'autre, je me demandais souvent si c'était pour la dernière fois que je vous avais vu ; et malgré mon désir de dire *non*, mes craintes répondaient *oui*. Je rappelais à mon esprit les jours de ma jeunesse, et je trouvais que depuis longtemps ils avaient fui pour ne plus revenir, que je descendais à présent la colline que j'ai gravie pendant cinquante-deux ans ; car je sais que, malgré la force de ma constitution, je suis d'une famille où l'on vit peu, et que je dois m'attendre à reposer bientôt dans le tombeau de mes pères. Ces pensées obscurcissaient pour moi l'horizon, et répandaient un nuage sur l'avenir, par conséquent sur l'espérance de vous revoir. Mais je ne veux pas me plaindre. J'ai eu mon jour <sup>1</sup>. »

Malgré ce triste pressentiment et son goût sincère pour le repos, sa pensée se reportait sans cesse sur l'état et les affaires de son pays. On ne se sépare point du lieu où l'on a tenu une grande place. « Retiré comme je le suis du monde, écrivait-il en 1786, j'avoue avec franchise que je ne me sens pas un spectateur indifférent <sup>2</sup>. » Le spectacle l'affligeait et l'inquiétait profondément. La confédération périsait. Le congrès, son seul lien, était sans pouvoir, et n'osait pas même user du peu qui lui en était confié. La faiblesse morale des hommes s'ajoutait à la faiblesse politique des institutions. Les États retombaient en proie à leurs inimitiés, à leurs méfiances, à leurs vues étroites et égoïstes. Les traités qui avaient consacré l'indépendance nationale ne recevaient qu'une exécution incomplète et précaire. Les

<sup>1</sup> Washington à la Fayette ; *Writings*, t. IX, p. 77.

<sup>2</sup> Washington à John Jay ; *ibid.*, t. IX, p. 189.

dettes contractées, dans l'ancien et le nouveau monde, n'étaient point payées. Les taxes destinées à y pourvoir ne rentraient point au trésor public. L'agriculture languissait. Le commerce déclinait. L'anarchie se propageait. Dans le pays même, éclairé ou aveugle, qu'on s'en prit au gouvernement ou à l'absence du gouvernement, le mécontentement était général. En Europe, le renom des États-Unis tombait rapidement. On se demandait s'il y aurait jamais des États-Unis. L'Angleterre fomentait le doute, en attendant l'heure d'en profiter.

La douleur de Washington était extrême, pleine d'agitation et d'humiliation, comme s'il eût été encore responsable des événements. « Dieu de bonté, s'écriait-il en apprenant les troubles du Massachusetts, qu'est-ce que l'homme, qu'il y ait dans sa conduite tant d'inconsistance et de manque de foi ? C'était hier que nous versions notre sang pour obtenir les constitutions sous lesquelles nous vivons, des constitutions de notre choix, de notre main ! Et maintenant nous tirons l'épée pour les renverser ! La chose est si inconcevable que j'ai peine à la croire réelle, et à me persuader que je ne suis pas sous l'illusion d'un songe <sup>1</sup>... En formant notre confédération, nous avons eu probablement trop bonne opinion de la nature humaine. L'expérience nous apprend que, sans l'intervention d'un pouvoir coercitif, les hommes n'adoptent et n'exécutent pas les mesures les mieux calculées pour leur propre bonheur... Du point élevé où nous étions parvenus, être tombés si bas, quelle mortification <sup>2</sup> !... En pleurant, comme je l'ai souvent fait avec le plus amer chagrin, la mort de notre pauvre ami le général Greene, je me suis demandé naguère s'il n'aurait pas mieux

<sup>1</sup> Washington à David Humphreys ; *Writings*, t. IX, p. 221.

<sup>2</sup> Washington à John Jay ; *ibid.*, t. IX, p. 167.

aimé lui-même sortir ainsi de ce monde, plutôt que d'assister aux scènes que, trop probablement, ses compatriotes auront à déplorer <sup>1</sup>. »

Cependant, à ce patriotique chagrin, le cours des événements, le progrès de la raison publique mêlaient aussi l'espérance; cette espérance pleine d'inquiétude et de travail, la seule que permette aux esprits élevés l'imperfection si profonde des affaires humaines, mais qui suffit à soutenir leur courage. Dans toute la confédération, le mal était senti, le remède entrevu. Les jalousies d'États, les intérêts locaux, les anciennes habitudes, les préjugés démocratiques répugnaient beaucoup aux sacrifices que devait leur imposer une organisation plus haute et plus forte du pouvoir central. Pourtant l'esprit d'ordre et d'union, l'amour de la patrie américaine, le regret de la voir descendre dans l'estime du monde, le dégoût des agitations subalternes, interminables et stériles de l'anarchie, l'évidence de ses maux, l'intelligence de ses périls, toutes les idées justes, tous les sentiments nobles qui remplissaient l'âme de Washington se répandaient, s'accréditaient, préparaient un meilleur avenir. Quatre ans s'étaient à peine écoulés depuis la paix qui avait sanctionné la conquête de l'indépendance, lorsqu'une convention nationale, amenée par l'instinct public, se réunit à Philadelphie, avec la mission de réformer le gouvernement fédéral. Ouverte le 14 mai 1787, elle choisit le même jour Washington pour son président. Du 14 mai au 17 septembre, délibérant tous les jours, à huis clos et sous les inspirations les plus sensées comme les plus pures qui aient jamais présidé à une telle œuvre, elle fit la constitution qui régit depuis cinquante ans les États-Unis d'Amérique. Le 30 avril 1789, au même moment où s'ouvrait à

<sup>1</sup> Washington à Henri Knox; *Writings*, t. IX, p. 226.

Paris l'assemblée constituante, Washington, élu par un suffrage unanime, jurait, comme président de la république, de garder et mettre en vigueur la constitution qui venait de naître, en présence des grands pouvoirs qu'elle avait créés.

Jamais homme n'est monté au faite par un plus droit chemin, ni en vertu d'un vœu plus universel, ni avec une influence plus étendue et plus acceptée. Il hésita beaucoup. En quittant le commandement de l'armée, il avait hautement annoncé et s'était sincèrement promis qu'il vivrait en paix, étranger aux affaires publiques. Changer ses desseins, sacrifier ses goûts et son repos, pour un succès très-incertain, peut-être pour être taxé d'inconséquence et d'ambition, c'était pour lui un immense effort. Le congrès tarda à se réunir ; l'élection de Washington à la présidence, bien que connue, ne lui était pas encore officiellement annoncée. « Pour moi, écrivait-il à son ami Henri Knox, ce délai peut être comparé à un sursis. Je vous le dis en confidence, car auprès du monde j'obtiendrais peu de crédit ; tous mes pas vers le siège du gouvernement seront accompagnés de sentiments assez semblables à ceux d'un condamné qui marche vers le lieu de son supplice ; tant il me répugne, vers le soir d'une vie consumée presque tout entière dans les soucis publics, de quitter une demeure paisible pour me plonger dans un océan de difficultés, sans ce degré de savoir-faire politique, sans ces talents, ces inclinations qui sont nécessaires pour tenir le gouvernail <sup>1</sup>. » Le message arriva ; il partit. « Aujourd'hui 16 avril, à dix heures, j'ai dit adieu à Mount-Vernon, à la vie privée, au bonheur domestique, et, le cœur oppressé de sentiments plus douloureux que je ne puis l'exprimer, je suis parti pour New-York, décidé à

<sup>1</sup> Washington à Henri Knox ; *Writings*, t. IX, p. 488.

servir mon pays en obéissant à son appel, mais avec peu d'espoir de répondre à son attente<sup>1</sup>. » Son voyage fut un triomphe : sur la route, dans les villes, toute la population accourait et l'applaudissait en priant pour lui. Il entra dans New-York conduit par des commissaires du congrès, sur une barque élégamment décorée, qui avait pour rameurs treize pilotes, au nom des treize États, au milieu d'un concours immense dans le port et sur la rive ; sa disposition intérieure demeura la même. « Le mouvement des bateaux, dit-il dans son journal, le pavoisement des vaisseaux, les chants des musiciens, le bruit du canon, les acclamations que le peuple pousse jusqu'aux cieux, pendant que je rangeais les quais, ont rempli mon âme d'émotions pénibles autant que douces, car je songeais aux scènes tout opposées qui se passeraient peut-être un jour, malgré les efforts que j'aurais pu faire pour opérer le bien<sup>2</sup>. »

Près d'un siècle et demi auparavant, sur les bords de la Tamise, une même foule, des démonstrations semblables avaient accompagné à Westminster Cromwell, proclamé protecteur de la république d'Angleterre. « Quel concours ! quelles acclamations ; » disaient ses flatteurs ; et Cromwell répondait : « Il y en aurait bien davantage si l'on me menait pendre. »

Bizarre analogie et glorieuse différence entre les sentiments et les paroles du grand homme corrompu et du grand homme vertueux !

Washington s'inquiétait justement de la tâche qu'il acceptait. C'est l'honneur suprême de l'humanité que la pénétration du sage unie au dévouement du héros. A peine formée, la nation qu'il avait conduite à l'indépendance, et

<sup>1</sup> *Washington's Diary* ; — *Writings*, t. X, p. 461.

<sup>2</sup> *Washington's Diary* ; Marshall, *Vie de Washington*, t. V, p. 68.

qui lui demandait un gouvernement, entrait dans une de ces transformations sociales qui rendent l'avenir si obscur et le pouvoir si périlleux.

C'est une assertion souvent répétée et généralement admise que, dans les colonies anglaises, avant leur séparation de la métropole, l'état de la société et des esprits était essentiellement républicain, et tout prêt à cette nouvelle forme de gouvernement.

Mais le gouvernement républicain peut régir, et a régi, en effet, des sociétés profondément diverses; et la même société peut subir de grandes métamorphoses sans cesser de vivre en république.

Les colonies anglaises se montrèrent toutes à peu près également décidées en faveur de la constitution républicaine. Au nord et au sud de l'Union, dans la Virginie et les Carolines comme dans le Connecticut et le Massachusetts, la volonté publique fut la même quant à la forme du gouvernement.

Pourtant, et on l'a plus d'une fois remarqué, considérées dans leur organisation sociale, dans l'état et les relations de leurs habitants, ces colonies étaient très-différentes.

Au sud, notamment dans la Virginie et les Carolines, le sol appartenait en général à de grands propriétaires, entourés d'esclaves ou de petits cultivateurs. Les substitutions, le droit d'aînesse y maintenaient la perpétuité des familles. L'Église était constituée et dotée. La législation civile de l'Angleterre, si fortement empreinte de son origine féodale, avait été maintenue presque sans réserve. L'état social était aristocratique.

Au nord, au contraire, dans le Massachusetts, le Connecticut, le New-Hampshire, Rhode-Island, etc., les puritains fugitifs avaient apporté et implanté leur rigidité démocratique avec leur ferveur religieuse. Là point d'esclavage;

point de grands propriétaires au milieu d'une population inférieure ; point d'immobilité dans la possession du sol. Point d'Église hiérarchique et fondée au nom de l'État. Point de supériorités sociales légalement instituées et maintenues. L'homme livré à ses œuvres et à la grâce divine. L'esprit d'indépendance et d'égalité avait passé de l'ordre religieux dans l'ordre civil.

Cependant, même dans les colonies du nord et sous l'empire des principes puritains, d'autres causes, trop peu remarquées, atténuaient ce caractère de l'état social et en modifiaient le développement. Il y a loin, bien loin de l'esprit démocratique religieux à l'esprit démocratique purement politique. Quelque ardent, quelque intraitable que soit le premier, il puise dans son origine, il conserve dans son action un puissant élément de subordination et d'ordre, le respect. Malgré leur orgueil, les puritains s'inclinaient tous les jours devant un maître, lui soumettaient leur pensée, leur cœur, leur vie ; et sur les rivages de l'Amérique, quand ils n'eurent plus à défendre leur indépendance contre des pouvoirs humains, quand ils se gouvernèrent eux-mêmes en présence de Dieu, la sincérité de leur foi, la sévérité de leurs mœurs combattirent la pente de l'esprit démocratique vers l'insolence individuelle et le dérèglement. Ces magistrats si surveillés, si mobiles, avaient pourtant un point d'appui qui les rendait fermes, souvent même durs dans l'exercice de leur autorité. Au sein de ces familles si jalouses de leurs droits, si ennemies de toute pompe politique, de toute grandeur convenue, la puissance paternelle était forte et très-respectée. La loi la consacrait au lieu de la limiter. Les substitutions, l'inégalité des partages étaient interdites ; mais le père disposait absolument de ses biens et les distribuait à son gré entre ses enfants. En général, la législation civile ne s'était point asservie aux maximes

politiques, et conservait l'empreinte des anciennes mœurs. En sorte que l'esprit démocratique, bien que dominant, rencontrait partout des barrières et des contre-poids.

Un fait matériel d'ailleurs, passager mais décisif, voilait sa présence et retardait son empire. Dans les villes, point de multitude. Dans les campagnes, une population groupée autour des principaux planteurs, communément concessionnaires du sol et investis des magistratures locales. Les maximes sociales étaient démocratiques; les situations individuelles l'étaient peu. Les instruments manquaient à l'application des principes. L'influence résidait encore dans les positions élevées. De l'autre part, le nombre ne pesait pas encore assez pour emporter la balance.

Mais la révolution, précipitant le cours des choses, imprima à la société américaine, dans le sens démocratique, un mouvement général et rapide.

Dans les États où le principe aristocratique était encore puissant, comme la Virginie, il fut immédiatement attaqué et vaincu. Les substitutions disparurent. L'Église perdit non-seulement ses privilèges, mais sa place officielle dans l'État. Le principe électif conquit le gouvernement tout entier. Le droit de suffrage reçut une grande extension. La législation civile, sans subir un changement radical, inclina de plus en plus vers l'égalité.

Le progrès démocratique fut encore plus décisif dans les faits que dans les lois. Au sein des villes, la population s'accrut beaucoup, et dans la population la multitude. Dans les campagnes, vers l'ouest, au delà des monts Alleghanys, par un mouvement d'émigration continu et accéléré, de nouveaux États se formèrent ou se préparèrent, pleins d'un peuple épars, cherchant fortune, partout aux prises avec les forces âpres de la nature et les haines féroces des sauvages, à demi sauvage lui-même, étranger aux formes, aux ména-

gements d'une société pressée et civilisée, livré à l'égoïsme de son isolement et de ses passions, hardi, fier, rude, emporté. Partout ainsi, au bord de la mer comme au fond du continent, dans les grands centres de population et dans les forêts à peine ouvertes, au sein de l'activité commerciale et de la vie agricole, le nombre, le simple individu, l'indépendance personnelle, l'égalité primitive, tous les éléments démocratiques grandissaient, s'étendaient, prenaient dans l'État et dans ses institutions la place qu'on leur y avait préparée, mais qu'ils n'y occupaient point d'abord.

Et, dans l'ordre intellectuel, le même mouvement, bien plus rapide, emportait les esprits, et les faits étaient bien dépassés par les idées. Au milieu même des États les plus civilisés, les plus sages, les théories les plus radicales obtenaient non-seulement faveur mais puissance. « Les terres des États-Unis ont été sauvées des confiscations de la Grande-Bretagne par les efforts de tous ; elles doivent être la propriété commune de tous. Quiconque s'oppose à cette maxime est un ennemi de la justice, et mérite d'être balayé de la face de la terre... Il faut annuler toutes les dettes, publiques et privées, et établir des lois agraires, ce qui se peut au moyen d'un papier-monnaie sans gage et à cours forcé <sup>1</sup>. » Ces rêves démagogiques étaient accueillis dans le Massachusetts, le Connecticut, le New-Hampshire, par une portion considérable du peuple ; douze ou quinze mille hommes prenaient les armes pour les réaliser. Et le mal paraissait si grave que le plus intime ami de Jefferson, un homme que le parti démocratique compta plus tard parmi ses chefs, Madison regardait presque la société américaine comme perdue, et osait à peine conserver quelque espérance <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Le général Knox à Washington ; *Washington's Writings*, t. IX, p. 207.

<sup>2</sup> Madison à Washington ; *ibid.*, t. IX, p. 208.

Deux forces concourent au maintien et au développement de la vie d'un peuple, sa constitution civile et son organisation politique, les influences sociales et les pouvoirs publics. Celle-ci manquait encore plus que la première à l'État américain naissant. Dans cette société si agitée et si peu liée, l'ancien gouvernement avait disparu, le nouveau n'était pas encore formé. J'ai dit la nullité du congrès, seul lien des États, seul pouvoir central, pouvoir sans droit, sans force, signant des traités, nommant des ambassadeurs, proclamant que le bien public exigeait telles lois, tels impôts, telle armée, mais n'ayant par lui-même ni lois à rendre, ni juges et employés pour appliquer ses lois, ni impôts pour payer ses ambassadeurs, ses employés, ses juges, ni troupes pour faire acquitter ses impôts et respecter ses lois, ses juges, ses employés. L'état politique était encore plus faible, plus flottant que l'état social.

La constitution fut faite contre ce mal, pour donner à l'Union un gouvernement. Elle fit deux grandes choses. Le gouvernement central fut réel et placé à son rang. Elle l'affranchit des gouvernements d'États, lui conféra une action directe sur les citoyens, sans entremise des pouvoirs locaux, et lui assura les moyens nécessaires pour convertir ses volontés en faits, des impôts, des juges, des employés, des soldats. Dans son organisation propre et intérieure, le gouvernement central fut bien conçu et bien pondéré ; les droits et les rapports des divers pouvoirs furent réglés avec un grand sens et une forte intelligence des conditions d'ordre et de vitalité politique ; du moins pour la forme républicaine et la société à laquelle elle s'adaptait.

En comparant la constitution des États-Unis à l'anarchie dont elle sortit, on ne se lasse pas d'admirer la sagesse de ses auteurs et de la génération qui les avait choisis et qui les soutint.

Mais la constitution, adoptée et promulguée, n'était encore qu'un mot. Elle donnait des armes contre le mal, mais le mal subsistait. Les grands pouvoirs qu'elle créait se trouvaient en présence des faits qui l'avaient précédée et rendue si nécessaire, en présence des partis issus de ces faits et qui se disputaient la société, la constitution même, pour les modeler en leur sens.

Au premier aspect, le nom de ces partis étonne. Fédéraliste et démocratique, il n'y a entre ces deux qualités, ces deux tendances, point d'opposition essentielle et vraie. En Hollande au xvii<sup>e</sup> siècle, en Suisse encore de nos jours, c'est le parti démocratique qui a voulu fortifier le lien fédéral, le gouvernement central; c'est le parti aristocratique qui a marché à la tête des gouvernements locaux et défendu leur souveraineté. Le peuple hollandais soutenait Guillaume de Nassau et le stathoudérat contre Jean de Witt et les grands bourgeois des villes. Les patriciens de Schwitz et d'Uri sont les adversaires les plus obstinés de la diète fédérale et de son pouvoir.

Les partis américains, dans leur lutte, se sont souvent qualifiés autrement. Le parti démocratique s'arrogeait le titre de républicain, et traitait l'autre de monarchique, monocrate. Le parti fédéraliste nommait ses adversaires antiunionistes. Ils s'accusaient réciproquement de tendre l'un à la monarchie, l'autre à l'isolement, de vouloir détruire l'un la république, l'autre l'Union.

Prévention fanatique ou ruse de guerre : l'un et l'autre parti voulaient sincèrement la république et la cohésion des États. Les noms qu'ils se donnaient pour se décrier étaient encore plus faux que leurs dénominations primitives n'étaient incomplètes et mal à propos opposées l'une à l'autre.

Pratiquement et pour les affaires immédiates de leur

pays, ils différaient moins qu'ils ne le disaient ou ne le pensaient dans leur haine. Au fond, entre leurs principes et leurs tendances, la différence était essentielle, permanente. Le parti fédéraliste était en même temps aristocratique, favorable à la prépondérance des classes élevées comme à la force du pouvoir central. Le parti démocratique était en même temps le parti local, voulant à la fois l'empire du nombre et l'indépendance presque entière des gouvernements d'États.

Ainsi il s'agissait entre eux et de l'ordre social et de l'ordre politique, de la constitution même de la société comme de son gouvernement. Ainsi les questions souveraines, éternelles, qui ont agité et agiteront le monde, et qui se rattachent au problème bien supérieur de la nature et de la destinée de l'homme, se plaçaient toutes entre les partis américains, se cachaient toutes sous leurs noms.

C'est au milieu de cette société ainsi agitée et travaillée, que Washington, sans ambition, sans illusion, par devoir plutôt que par goût, et plus confiant dans la vérité que comptant sur le succès, entreprit de fonder, en fait, le gouvernement, qu'une constitution née d'hier venait de créer.

Il montait au pouvoir, investi d'une influence immense, reconnue, acceptée de ses adversaires mêmes. Mais c'est lui-même qui a dit cette profonde parole : « L'influence n'est pas le gouvernement <sup>1</sup>. »

Dans la lutte des partis, ce qui se rapportait à l'organisation même de l'état social le préoccupait peu. Ce sont des questions obscures, cachées, qui ne se révèlent clairement qu'aux méditations du philosophe, et lorsqu'il a vu passer devant ses yeux les sociétés humaines sous toutes leurs for-

<sup>1</sup> Washington à Henri Lee; *Writings*, t. IX, p. 204.

mes et à tous leurs âges. Washington était peu familier avec la contemplation et la science. En 1787, avant de se rendre à la convention de Philadelphie, il avait entrepris, pour s'éclairer lui-même, d'étudier la constitution des principales confédérations anciennes ou modernes; et l'extrait de ce travail, trouvé dans ses papiers, atteste qu'il y avait recueilli des faits à l'appui des notions simples de sa raison, plutôt qu'il n'avait pénétré la nature intime de ces associations compliquées.

Il y a plus, par sa pente naturelle, Washington inclinait plutôt vers l'état social démocratique que vers tout autre. Esprit droit plutôt qu'étendu, cœur juste et calme, plein de dignité, mais exempt de toute prétention passionnée et hautaine, plus jaloux de la considération que de l'empire, l'équité et la simplicité des maximes et des mœurs démocratiques, loin de le choquer ou de le gêner, convenaient à ses goûts et satisfaisaient sa raison. Il ne s'inquiétait point de rechercher, avec les partisans du système aristocratique, si des combinaisons plus savantes, des classifications, des privilèges, des barrières artificielles étaient nécessaires au maintien de la société. Il vivait tranquille au milieu d'un peuple égal et souverain, trouvant sa domination légitime, et s'y soumettant sans effort.

Mais quand la question passait de l'ordre social à l'ordre politique, quand il s'agissait de l'organisation du gouvernement, il était hautement fédéraliste, opposé aux prétentions locales et populaires, partisan déclaré de l'unité et de la force du pouvoir central.

Il s'éleva sous ce drapeau et pour le faire triompher.

Pourtant son élévation ne fut point une victoire de parti, et n'en inspira à personne les joies ni les douleurs. Aux yeux, non-seulement du public, mais de ses adversaires, il était en dehors et au-dessus des partis : « le seul

homme dans les États-Unis, dit Jefferson, qui possédât la confiance de tous..., il n'y en avait aucun autre qui fût considéré comme quelque chose de plus qu'un chef de parti <sup>1</sup>. »

Il s'était constamment appliqué à conquérir ce beau privilège : « Je veux garder mon esprit et mes actions, qui sont le résultat de ma réflexion, aussi libres et indépendants que l'air <sup>2</sup>... Si c'est mon sort inévitable d'administrer les affaires publiques, j'arriverai au fauteuil sans engagement antérieur d'aucun genre, sur quelque objet que ce soit <sup>3</sup>... Quoi qu'on publie à mon égard, je ne récriminerais jamais ; je ne sais même si je me justifierai jamais <sup>4</sup>... tout cela n'est que de la pâture pour la déclamation <sup>5</sup>... Les esprits des hommes sont aussi divers que leurs visages ; quand les motifs de leurs actions sont purs, on ne peut pas plus leur imputer à crime leurs idées que leurs traits <sup>6</sup>... Les dissidences en matière politique sont inévitables, et peut-être, dans une certaine mesure, nécessaires <sup>7</sup>... Mais je ressens un vif chagrin à voir des hommes de talent, de zélés patriotes, qui se proposent en général le même but, et le poursuivent avec des intentions également droites, ne pas apporter plus de libéralité et de charité dans leurs jugements sur leurs opinions et leurs actions réciproques <sup>8</sup>. » Étranger ainsi à toute polémique personnelle, aux passions et aux préventions de ses amis comme de ses adversaires, il mettait à garder cette position toute sa politique ; et il

<sup>1</sup> *Jefferson's Memoirs*, t. IV, p. 481.

<sup>2</sup> Washington à Benjamin Harrison ; *Writings*, t. IX, p. 84.

<sup>3</sup> Washington à Benjamin Harrison ; *ibid.*, p. 476.

<sup>4</sup> Washington à William Goddard ; *ibid.*, t. IX, p. 108.

<sup>5</sup> Washington à Samuel Vaughan ; *ibid.*, p. 148.

<sup>6</sup> Washington à Benjamin Harrison ; *ibid.*, p. 473.

<sup>7</sup> Washington à Alexandre Hamilton ; *ibid.*, t. X, p. 285.

<sup>8</sup> Washington à Thomas Jefferson ; *ibid.*, p. 280.

donnait à cette politique son vrai nom ; il l'appelait « le juste milieu <sup>1</sup>. »

C'est beaucoup de vouloir tenir le juste milieu ; mais la volonté, même habile et ferme, n'y suffit pas toujours. Washington y réussit par le tour naturel de son esprit et de son caractère autant que par son propre dessein ; il était bien réellement en dehors des partis ; et son pays, en en jugeant ainsi, ne faisait que rendre hommage à la vérité.

Homme d'expérience et d'action, il avait une admirable justesse et point de prétention systématique dans la pensée. Aucun parti pris, aucun principe affiché d'avance ne le gouvernait. Ainsi point d'âpreté logique dans sa conduite ; point d'engagement d'amour-propre ni de rivalité intellectuelle. Quand il l'emportait, son succès n'était, pour ses adversaires, ni une gageure perdue, ni une condamnation universelle. Ce n'était point au nom de la supériorité de son esprit, mais au nom des choses mêmes et de leur nécessité qu'il triomphait.

Pourtant son triomphe n'était pas un fait sans moralité, le simple résultat du savoir-faire, ou de la force, ou de la fortune. Étranger à toute théorie, il avait foi dans la vérité et la prenait pour règle de sa conduite. Il ne poursuivait point la victoire d'une idée contre les partisans de l'idée contraire ; mais il n'agissait pas non plus au nom de l'intérêt seul et dans la seule vue du succès. Il ne faisait rien qu'il ne crût avoir raison et droit : en sorte que ses actes, qui n'avaient point un caractère systématique, humiliant pour ses adversaires, avaient néanmoins un caractère moral qui commandait le respect.

On avait d'ailleurs, de son entier désintéressement, la conviction la plus profonde : grande lumière à laquelle les

<sup>1</sup> Washington à la Fayette ; *Writings*, t. X, p. 236.

hommes se confient volontiers; force immense qui attire les âmes, et rassure en même temps les intérêts, certains de n'être pas livrés, en sacrifice ou comme instruments, à des vues personnelles et ambitieuses.

Son premier acte, la formation de son cabinet, fut la preuve la plus éclatante de son impartialité. Quatre hommes y furent appelés : Hamilton et Knox, de l'opinion fédéraliste; Jefferson et Randolph, de l'opinion démocratique. Knox, soldat probe, médiocre et docile; Randolph, esprit flottant, d'une probité équivoque et de peu de foi; Jefferson et Hamilton, tous deux honnêtes, sincères, passionnés, habiles, les vrais chefs des deux partis.

Hamilton a droit d'être compté parmi les hommes qui ont le mieux connu les principes vitaux et les conditions fondamentales du gouvernement : non pas d'un gouvernement tel quel, mais d'un gouvernement digne de sa mission et de son nom. Il n'y a pas, dans la constitution des États-Unis, un élément d'ordre, de force, de durée, qu'il n'ait puissamment contribué à y introduire et à faire prévaloir. Peut-être croyait-il la forme monarchique préférable à la forme républicaine. Peut-être a-t-il quelquefois douté du succès de l'expérience tentée dans son pays. Peut-être aussi, emporté par sa vive imagination et l'ardeur logique de sa pensée, était-il quelquefois exclusif dans ses vues et excessif dans ses déductions. Mais d'un caractère aussi élevé que son esprit, il servait loyalement la république, et travaillait à la fonder, non à l'énerver. Sa supériorité était de savoir que, naturellement et par la loi essentielle des choses, le pouvoir est en haut, à la tête de la société, qu'il doit être constitué selon cette loi, et que tout système, tout effort contraire portent tôt ou tard, dans la société même, le trouble et l'affaiblissement. Son erreur fut de tenir trop étroitement, avec une obstination un peu arrogante, aux

exemples de la constitution britannique, d'attribuer quelquefois, dans ces exemples, la même autorité au bien et au mal, aux principes et à l'abus, et de ne pas accorder à la variété des formes politiques, à la flexibilité de la société humaine, une part assez large ni une confiance assez hardie. Il y a des temps où le génie politique consiste à ne point craindre ce qui est nouveau en respectant ce qui est éternel.

Le parti démocratique, non de la démocratie turbulente ou grossière de l'antiquité ou du moyen âge, mais de la grande démocratie moderne, n'a point eu de représentant plus fidèle et plus éminent que Jefferson. Ami chaud de l'humanité, de la liberté, de la science ; confiant dans leur vertu comme dans leur droit ; profondément touché des injustices que la masse des hommes a subies, des souffrances qu'elle endure, et incessamment préoccupé, avec un désintéressement admirable, de les réparer ou d'en empêcher le retour ; acceptant le pouvoir comme une nécessité suspecte, presque comme un mal contre un mal, et s'appliquant non-seulement à le contenir, mais à l'abaisser ; se méfiant de toute grandeur, de toute splendeur individuelle comme d'une usurpation prochaine ; cœur ouvert, bienveillant, indulgent, quoique prompt à se prévenir et à s'irriter contre les adversaires de son parti ; esprit hardi, vif, ingénieux, curieux, plus pénétrant que prévoyant, mais trop sensé pour pousser les choses à l'extrême, et capable de retrouver contre le mal et le péril pressant une prudence, une fermeté qui, venues plus tôt et d'une façon plus générale, l'auraient peut-être prévenu.

Ce n'était pas une entreprise aisée d'unir et de faire agir ces deux hommes en commun, dans un même cabinet. L'état si critique des affaires, au début de la constitution, et la prépondérance impartiale de Washington pouvaient

seules y parvenir. Il s'y appliqua avec une persévérance et une sagesse consommées. Au fond, il portait à Hamilton et à ses maximes une préférence décidée : « Quelques personnes, disait-il, le considèrent comme un homme ambitieux et par conséquent dangereux. Qu'il soit ambitieux, je l'accorde volontiers ; mais c'est de cette louable ambition qui pousse un homme à exceller partout où il met la main. Il est entreprenant, d'une pénétration très-prompte, et d'un grand jugement au premier coup d'œil <sup>1</sup>. » Mais c'était seulement en 1798, dans la liberté de sa retraite, que Washington s'expliquait de la sorte. Tant qu'il fut dans les affaires et entre ses deux secrétaires d'État, il observa, envers eux, une extrême réserve et leur témoigna la même confiance. Il les croyait l'un et l'autre sincères et capables, nécessaires l'un et l'autre au pays et à lui-même. Non-seulement Jefferson était pour lui un lien, un moyen d'influence dans le parti populaire, qui ne tarda pas à devenir l'opposition ; mais il s'en servait, dans l'intérieur même du gouvernement, comme d'un contre-poids aux tendances, surtout aux paroles quelquefois excessives et inconsidérées de Hamilton et de ses amis. Il les entretenait et les consultait chacun à part sur les affaires qu'ils devaient traiter ensemble, afin d'écarter ou d'atténuer d'avance les dissensions. Il savait faire tourner le mérite et la popularité de chacun dans son parti au bien général du gouvernement, même à leur profit mutuel. Il saisissait habilement toutes les occasions de les engager dans une responsabilité commune. Et lorsque la dissidence trop profonde, les passions trop vives semblaient rendre la rupture imminente, il s'interposait, exhortait, priait, et, par son influence personnelle, par un appel franc et touchant au patriotisme et

<sup>1</sup> Washington à John Adams ; *Writings*, t. XI, p. 312.

au bon esprit des deux rivaux, il retardait du moins l'explosion du mal qu'il ne pouvait guérir.

Il traitait les choses avec la même prudence, le même ménagement que les hommes ; soigneux de sa position personnelle, n'élevant aucune question prématurée ou superflue, étranger au désir inquiet de tout régler, de tout dominer, laissant les grands corps de l'État, les gouvernements locaux, ses propres employés agir chacun dans sa sphère, et n'engageant jamais, sans nécessité claire et pratique, son opinion et sa responsabilité.

Et cette politique si impartiale, si réservée, si attentive à ne rien compromettre, ni les choses, ni elle-même, n'était pas celle d'une administration inerte, flottante, incohérente, cherchant et recevant de tous côtés son avis et son impulsion. Jamais, au contraire, gouvernement ne fut plus décidé, plus actif, plus arrêté dans ses idées, plus efficace dans ses volontés.

Il avait été formé contre l'anarchie, et pour raffermir le lien fédéral, le pouvoir central, il fut inviolablement fidèle à sa mission. Dès son début, à la première session du premier congrès, les grandes questions abondèrent ; il fallait mettre la constitution en vigueur. Les relations des chambres avec le président, le mode de communication entre le président et le sénat sur les traités et la nomination aux grands emplois, l'organisation de l'ordre judiciaire, la création des départements ministériels, tous ces points furent débattus et réglés. Vaste travail où la constitution fut en quelque sorte livrée une seconde fois au combat des partis. Sans étalage, sans intrigue, sans aucune tentative d'envahissement, mais prévoyant et ferme dans la cause du pouvoir qui lui était confié, Washington, par ses entretiens, par son adhésion hautement donnée aux saines maximes, influa puissamment pour que l'œuvre fût accomplie dans

le même esprit qui avait présidé à son origine, l'organisation digne et forte du gouvernement.

La pratique répondit aux principes. Une fois aux prises avec les affaires et les partis, cet homme qui, dans la formation de son cabinet, s'était montré si tolérant, porta et prescrivit dans son administration une forte unité de vues et de conduite. « Tant que j'aurai l'honneur de gouverner les affaires publiques, je ne placerai jamais sciemment, dans aucune charge importante, aucun homme dont les maximes politiques soient contraires aux mesures générales du gouvernement. Ce serait, à mon avis, une sorte de suicide politique <sup>1</sup>... Dans un gouvernement libre comme le nôtre, écrivait-il à Gouverneur Morris, ministre des États-Unis à Londres, quand les citoyens sont maîtres de manifester et manifestent en effet leurs sentiments, souvent imprudemment, quelquefois injustement, faute d'être bien informés, il faut bien passer quelques effervescences accidentelles ; mais après la déclaration que j'ai faite de mon symbole politique, vous pouvez affirmer sans crainte que le pouvoir exécutif de ce pays n'a jamais souffert et ne souffrira jamais, tant que j'y présiderai, qu'aucun acte inconvenant de ses agents demeure impuni <sup>2</sup>. »

Dans les choses même de pure forme et étrangères aux habitudes de sa vie, un tact juste, un instinct sûr des convenances, qui sont aussi des conditions du pouvoir, l'éclairait et le dirigeait. Ce fut, après son élection, une question grave entre les partis que le cérémonial à observer envers le président. Beaucoup de fédéralistes, passionnés pour les traditions et l'éclat monarchiques, triomphaient lorsque, dans un bal, ils étaient parvenus à faire placer un canapé

<sup>1</sup> Washington à Timothée Pickering ; *Writings*, t. XI, p. 74.

<sup>2</sup> Washington à Gouverneur Morris ; *ibid.*, p. 105.

élevé de deux marches au-dessus du parquet de la salle, et sur lequel Washington seul et sa femme pouvaient être assis <sup>1</sup>. Beaucoup de démocrates voyaient, dans ces pompes, dans les *levers* publics du président, le retour prémédité de la tyrannie, et s'indignaient que, recevant à une heure fixe, dans sa maison, tous ceux qui se présentaient, il ne leur fit qu'une révérence roide et peu profonde <sup>2</sup>. Washington souriait de ces joies et de ces colères, et persévérait dans les règles, à coup sûr fort modestes, qu'il avait adoptées : « Si je suivais mes goûts, je passerais dans la retraite tous les moments que je pourrais dérober à la fatigue de mon poste. Je ne le fais pas, parce que je crois qu'il convient d'offrir à tous un libre accès vers moi, autant que cela peut s'accorder avec le respect dû au siège du gouvernement ; et ce respect, je pense, ne peut être acquis et maintenu qu'en gardant un juste milieu entre la pompe et la familiarité <sup>3</sup>. »

Des embarras plus graves mirent bientôt sa constance à une plus difficile épreuve. Après l'établissement constitutionnel, les finances étaient pour la république une question immense, la principale peut-être. Le désordre était extrême : dettes de l'Union envers les étrangers, envers les nationaux ; dettes des États particuliers, contractées sous leur nom, mais à raison de leur concours dans la cause commune ; bons de réquisitions ; marchés de fournitures ; intérêts arriérés ; d'autres titres encore, de diverse nature, de diverse origine, mal connus, point liquidés. Et au terme de ce chaos, point de revenus assurés et suffisants pour faire face aux charges qu'il imposait.

Bien des gens et, il faut le dire, le parti démocratique en général, ne voulaient pas qu'on acceptât toutes ces

<sup>1</sup> *Jefferson's Memoirs*, t. IV, p. 499.

<sup>2</sup> Washington à David Stuart ; *Writings*, t. X, p. 99.

<sup>3</sup> Washington à David Stuart ; *ibid.*, p. 100.

charges, ni même qu'en les concentrant, on portât dans ce chaos la lumière. A chaque État ses dettes, quelque inégale qu'eût été la distribution du fardeau. Entre les créanciers, des distinctions, des classifications fondées sur l'origine de leurs créances et le montant réel de leurs déboursés. Toutes les mesures enfin qui, sous une apparence d'examen scrupuleux et de justice vraie, ne sont au fond que des subterfuges pour éluder et réduire les engagements de l'État.

Comme secrétaire du trésor, Hamilton proposa le système contraire : la concentration, à la charge de l'Union, et l'acquittement intégral de toutes les dettes effectivement contractées pour la cause commune, étrangères ou américaines, et quels que fussent les contractants, l'origine, les porteurs ; l'établissement d'impôts suffisants pour faire face à la dette publique et à son amortissement ; la fondation d'une banque nationale capable de seconder le gouvernement dans ses opérations financières, et de soutenir le crédit.

Ce système était seul moral, seul sincère, seul conforme à la probité et à la vérité.

Il consolidait l'Union, en unissant financièrement les États, comme ils étaient unis politiquement.

Il fondait le crédit américain par ce grand exemple de fidélité aux engagements publics et par les garanties qu'il assurait à leur exécution.

Il fortifiait le gouvernement central en ralliant autour de lui les capitalistes, et en lui donnant, sur eux et par eux, de puissants moyens d'influence.

Au premier motif, les adversaires de Hamilton n'osaient point faire d'objection ouverte ; mais ils s'efforçaient d'atténuer l'autorité du principe en contestant le mérite égal des créances, en discutant la moralité des créanciers, en se récriant contre les impôts.

Partisans de l'indépendance locale, ils repoussaient, au lieu d'y applaudir, les conséquences politiques de l'union financière, et demandaient, en vertu de leurs principes généraux, que les États fussent laissés, dans le passé comme dans l'avenir, aux chances diverses de leur situation et de leur destinée.

Le crédit américain leur semblait trop chèrement acheté. On l'obtiendrait, au besoin, par des moyens moins onéreux et plus simples. Ils accusaient les théories de Hamilton sur le crédit, les dettes publiques, l'amortissement, les banques, d'obscurité et d'illusion.

Mais le dernier effet du système excitait surtout leur colère. L'aristocratie de l'argent est, pour le pouvoir, une alliée périlleuse, car c'est celle qui inspire le moins d'estime et le plus d'envie. Quand il s'agissait du paiement de la dette publique, le parti fédéraliste avait pour lui les principes de moralité et d'honneur. Quand la dette publique et les opérations auxquelles elle donnait lieu devenaient un moyen de fortune soudaine, et peut-être d'influence illégitime, la sévérité morale passait au parti démocratique, et la probité prêtait à l'envie son appui.

Hamilton soutenait la lutte avec son énergie accoutumée, aussi pur que convaincu, chef de parti encore plus que financier, et préoccupé surtout, dans l'administration des finances, de son but politique, la fondation de l'État et la force de son gouvernement.

La perplexité de Washington était grande. Étranger aux études financières, il n'avait pas, sur le mérite intrinsèque des mesures proposées, une conviction personnelle et savante. Il sentait leur équité, leur utilité politique. Il avait confiance dans Hamilton, dans son jugement et sa vertu. Pourtant, quand le débat se prolongeait, quand les objections se multipliaient, quelques-unes troublaient son esprit,

d'autres inquiétaient sa conscience ; et il se demandait avec quelque embarras si toute la raison était bien du côté du gouvernement.

Je ne sais ce qu'on doit le plus admirer, de l'impartialité qui lui inspirait ces doutes, ou de la fermeté avec laquelle, en dernière analyse et toutes choses bien pesées, il soutint toujours Hamilton et ses mesures ; acte d'un grand jugement politique. Fût-il vrai que quelque illusion se mêlât aux plans financiers du secrétaire du trésor, et quelque abus à leur exécution, une vérité bien plus haute dominait celle-là ; en fondant la foi publique et en liant étroitement l'administration des finances à la politique de l'État, il donnait, dès les premiers jours, au gouvernement nouveau, la consistance d'un pouvoir ancien et bien établi.

Le succès dépassa les plus orgueilleuses espérances. La sécurité rentra dans les esprits, l'activité dans les affaires, l'ordre dans l'administration. L'agriculture et le commerce se développèrent ; le crédit s'éleva rapidement. La société prospérait avec confiance, se sentant libre et gouvernée. Le pays et le gouvernement grandissaient ensemble, dans cette belle harmonie qui est la santé des États.

Washington vit de ses yeux, sur tous les points du territoire américain, ce spectacle pour lui si glorieux et si doux. Dans trois voyages solennels, il parcourut à pas lents toute l'Union, partout accueilli avec cette admiration reconnaissante et affectueuse, seule récompense digne de toucher le cœur de l'homme public : « Je suis heureux d'avoir fait ce voyage, écrivait-il à son retour ; le pays semble en grand progrès ; le travail et les mœurs frugales deviennent à la mode... La tranquillité règne dans le peuple, accompagnée, pour le gouvernement général, d'une disposition bienveillante qui doit la maintenir... L'agriculteur trouve pour ses produits un marché facile ; le marchand compte

avec plus de certitude sur ses paiements... L'expérience de chaque jour paraît affermir le gouvernement des États-Unis, et le rendre de plus en plus populaire. La prompt obéissance aux lois qu'il a faites prouve avec éclat la confiance des citoyens dans leurs représentants et dans les vues droites des hommes qui administrent les affaires<sup>1</sup>. »

Et presque au même moment, comme si la Providence eût pris soin que de toutes parts vînt à la postérité le même témoignage, Jefferson écrivait : « Les nouvelles élections pour le congrès se sont accomplies, et bien peu de changements ont eu lieu ; preuve certaine, entre beaucoup d'autres, que les actes du nouveau gouvernement ont causé une satisfaction générale... Nos affaires suivent un cours de prospérité sans exemple ; fruit des progrès réels de notre gouvernement, et de la confiance illimitée que lui porte le peuple, plein de zèle pour le soutenir, et convaincu qu'une ferme union est le meilleur gage de notre sécurité<sup>2</sup>. »

Aussi, quand le terme de la présidence de Washington approcha, quand la nécessité de donner de nouveau un chef à l'État devint imminente, un mouvement général s'éleva vers lui pour le conjurer d'accepter encore une fois le fardeau. Mouvement très-divers dans son apparente unanimité : le parti fédéraliste voulait conserver le pouvoir ; l'opposition démocratique sentait que le jour n'était pas venu pour elle d'y prétendre, et que le pays ne pouvait se passer de la politique ni de l'homme que pourtant elle se promettait bien d'attaquer. Le public tremblait de voir interrompre cet ordre, cette prospérité, si précieux et encore si précaires. Mais ouverts ou cachés, patriotiques ou

<sup>1</sup> Washington à David Humphreys ; *Writings*, t. X, p. 170.

<sup>2</sup> *Jefferson's Memoirs*, t. III, p. 93, 115.

égoïstes, sincères ou hypocrites, tous les sentiments, tous les avis concouraient au même dessein.

Washington seul hésitait. Cet esprit si calme était plein de pénétration, et puisait dans son désintéressement une liberté qui le préservait de toute illusion sur les choses et sur lui-même. Les brillantes apparences, le bon état même des affaires publiques ne couvraient point à ses yeux les périls prochains de la situation. Au dehors, le bruit de la révolution française ébranlait déjà l'Amérique. Une guerre inévitable, et mal commencée, contre les Indiens, exigeait d'assez grands efforts. Dans le cabinet, la dissidence entre Jefferson et Hamilton était devenue très-vive; les plus pressantes exhortations du président échouaient à la contenir; elle éclatait presque officiellement dans deux journaux, la *Gazette nationale* et la *Gazette des États-Unis*, ennemis ardents au nom des deux rivaux; un employé des bureaux de Jefferson <sup>1</sup> était le rédacteur connu du premier. Ainsi encouragée, la presse de l'opposition se livrait à la plus amère violence. Washington en concevait une inquiétude extrême: « Si le mécontentement, la méfiance, l'irritation sont ainsi semés à pleines mains, écrivait-il au procureur général Randolph, si le gouvernement et ses officiers ont incessamment à subir les outrages des journaux, sans qu'on daigne seulement examiner les faits ou les motifs, je crains qu'il ne devienne impossible, à aucun homme sous le soleil, de manier le gouvernail et de tenir ensemble les pièces de la machine <sup>2</sup>. » Dans quelques parties du pays, surtout dans l'ouest de la Pensylvanie, l'une des taxes décrétées pour faire face à la dette publique avait réveillé l'esprit de sédition; des réunions nombreuses

<sup>1</sup> Il s'appelait Freneau.

<sup>2</sup> Washington à Edmond Randolph; *Writings*, t. X, p. 287.

avaient annoncé qu'elles en refuseraient le paiement ; et Washington s'était vu contraint d'annoncer à son tour, par une proclamation solennelle, qu'il assurerait l'exécution des lois. Au sein même du congrès, l'administration n'obtenait plus un appui aussi constant, aussi efficace ; Hamilton était l'objet d'attaques de jour en jour plus vives ; l'opposition échouait dans les motions qu'elle tentait contre lui ; mais ses propres propositions n'étaient pas toujours adoptées. Enfin, envers Washington lui-même, le langage de la chambre des représentants, toujours respectueux et affectueux, n'était plus aussi expansif, aussi tendre ; et le 22 février 1795, jour anniversaire de sa naissance, la proposition de suspendre la séance une demi-heure pour aller le complimenter, vivement combattue, ne passa qu'à une majorité de vingt-trois voix.

Aucun de ces faits, de ces symptômes, n'échappait à la sagacité vigilante de Washington. Son goût naturel pour la vie privée et le repos de Mount-Vernon en redoublait. Le succès passé, loin de le rassurer, le rendait plus craintif pour l'avenir. Modestement, mais passionnément attaché à sa considération et à sa gloire, il n'y voulait pas souffrir le moindre déclin. Les instances universelles n'auraient point suffi à le déterminer ; sa conviction personnelle, le bien public, l'intérêt évident des affaires, le désir ou plutôt le devoir de porter un peu plus loin son œuvre encore chancelante, pouvaient seuls balancer dans son âme sa prudence et son penchant. Il pesait et débattait en lui-même ces divers motifs, avec une sollicitude plus agitée que ne semblait le comporter sa nature, et finissait par dire dans la pieuse lassitude de sa pensée : « Le maître souverain et souverainement sage des événements a veillé jusqu'ici sur mes

<sup>1</sup> Washington à Edmond Randolph ; *Writings*, t. X, p. 286.

pas ; j'ai cette confiance que, dans l'importante résolution à laquelle je serai peut-être bientôt appelé, il m'indiquera si clairement la route que je ne pourrai m'y tromper <sup>1</sup>. »

Réélu à l'unanimité, il reprit son fardeau avec le même désintéressement, le même courage, et, malgré son succès, peut-être avec moins de confiance que la première fois.

Il avait un juste pressentiment des épreuves qui l'attendaient.

Il y a des événements que la Providence n'admet pas les contemporains à comprendre. Si grands, si complexes qu'ils surpassent longtemps l'esprit de l'homme, et que, même en éclatant, ils demeurent longtemps obscurs dans ces profondeurs où se préparent les coups qui décident des destinées du monde.

Telle a été la révolution française. Qui l'a mesurée ? De qui n'a-t-elle pas trompé cent fois l'opinion et l'attente, amis ou adversaires, enthousiastes ou détracteurs ?

Quand l'âme et la société humaine sont à ce point remuées et soulevées, il en sort des choses qu'aucune imagination n'avait conçues, qu'aucun dessein ne saurait embrasser.

Ce que l'expérience nous a enseigné, Washington l'entrevit dès le premier jour. La révolution française commençait à peine, déjà il retenait son jugement et prenait sa place en dehors de tous les partis, de tous les spectateurs, étranger à la présomption de leurs prophéties, à l'aveuglement de leur hostilité ou de leur espérance. « L'événement est si extraordinaire à son début, si merveilleux dans son progrès, et peut devenir si prodigieux dans ses conséquences que je demeure comme perdu dans la contemplation..... Personne n'en souhaite avec plus d'anxiété que moi l'issue favorable ; personne ne fait des vœux plus sincères pour la prospérité de la nation française..... Si les choses finissent

<sup>1</sup> Washington à Edmond Randolph; *Writings*, t. X, p. 286.

comme l'annoncent nos plus récents rapports<sup>1</sup>, elle sera la plus heureuse et la plus puissante de l'Europe. Mais quoiqu'elle ait traversé triomphalement le premier paroxysme, je crains bien que ce ne soit pas le dernier..... Le roi sera cruellement mortifié; les intrigues de la reine, le mécontentement des princes et de la noblesse fomentent des divisions dans l'assemblée nationale. La licence du peuple, le sang répandu alarmeront les meilleurs amis du régime nouveau..... Il est difficile de ne pas courir d'un extrême à l'autre, et, dans ce cas, des écueils aujourd'hui invisibles pourront bien briser le navire, et amener un despotisme plus rude que l'ancien..... Ceci est un océan sans limites d'où l'on ne voit plus de terre<sup>2</sup>. »

Il garda dès lors, envers les nations et les événements d'Europe, une extrême réserve : fidèle aux principes qui avaient fondé l'indépendance et les libertés de l'Amérique, animé pour la France d'une bienveillance reconnaissante, et saisissant avec empressement toutes les occasions de la témoigner, mais silencieux et contenu, comme sous le pressentiment de quelque grave responsabilité dont il aurait à porter le fardeau, et ne voulant engager d'avance ni son opinion personnelle, ni la politique de son pays.

Quand le jour difficile arriva, quand la déclaration de guerre entre la France et l'Angleterre fit éclater en Europe la grande lutte révolutionnaire, la résolution de Washington fut nette et prompte. Il proclama sur-le-champ la neutralité des États-Unis.

« Ma politique est simple. Vivre en relations amicales avec toutes les nations de la terre, mais ne dépendre d'aucune, n'épouser les querelles d'aucune ; tenir envers toutes

<sup>1</sup> Au 1<sup>er</sup> août 1789.

<sup>2</sup> Washington au marquis de la Luzerne; *Writings*, t. X, p. 89. — A Gouverneur Morris; *ibid.*, p. 40. — A Henri Lee; *ibid.*, p. 344.

nos engagements, pourvoir par le commerce aux besoins de toutes, c'est là notre intérêt et notre droit... Je veux une attitude *américaine*, le renom d'une politique *américaine*, afin que les puissances européennes soient bien convaincues que nous agissons pour nous-mêmes, non pour autrui... Le bouleversement général de l'Europe n'est pas une supposition absolument chimérique. La prudence nous conseille de nous exercer à ne compter que sur nous-mêmes et à tenir de nos propres mains les balances de notre destinée... Placés, en quelque sorte, au milieu d'empires qui tombent, que ce soit notre but constant de garder une situation telle que nous ne soyons pas entraînés dans leur ruine... Rien, sinon le respect de nous-mêmes et le juste soin de l'honneur national, ne doit nous pousser à la guerre; je suis sûr que, si ce pays se maintient en paix encore vingt ans, il pourra, dans une bonne cause, défier quelque puissance que ce soit; telles seront alors sa population, sa richesse et ses ressources<sup>1</sup>. »

L'approbation fut d'abord générale. Le désir de la paix, l'hésitation à exprimer un avis qui pût la compromettre dominaient les esprits. Pour le principe de la neutralité, le cabinet avait été unanime. Mais les nouvelles d'Europe arrivaient, se répandaient comme des bouffées de flamme. La coalition formée contre la France attentait aux principes tutélaires de l'Amérique, l'indépendance et la liberté intérieure des nations. L'Angleterre était à la tête, odieuse comme un ennemi récent, suspecte comme un ancien maître. Ses décrets, ses actes sur le commerce des neutres et la presse des matelots blessaient les États-Unis dans leur dignité et leurs intérêts. Dans la grande question de la

<sup>1</sup> Washington à la Fayette; *Writings*, t. XI, p. 582. — A Gouverneur Morris; *ibid.*, p. 102. — A Patrick Henry; *ibid.*, p. 82. — A James Mac-Henry; *ibid.*, p. 350.

neutralité, des questions spéciales s'élevèrent, assez douteuses pour servir de juste cause ou de prétexte à la diversité des avis, à l'explosion des sentiments. Sur quelques-unes, par exemple sur la restitution des prises maritimes et le mode de réception du nouveau ministre attendu de France, le cabinet cessa d'être unanime. Ce ministre, M. Genêt, arriva, et de Charleston à Philadelphie son voyage fut une ovation populaire. Partout, sur son passage, les sociétés démocratiques, nombreuses et ardentes, se réunissaient, l'invitaient, le haranguaient; les journaux portaient rapidement dans le pays le récit de ces fêtes, les nouvelles de France. La passion publique s'allumait. Passionné lui-même, et emporté jusqu'à l'aveuglement par le désir d'entraîner les États-Unis dans la guerre au secours de sa patrie, M. Genêt se crut en droit et en mesure de tout oser, de réussir à tout. Il distribua des lettres de marque, enrôla des Américains, arma des corsaires, adjudica des prises, agit en souverain sur ce territoire étranger, au nom de la fraternité républicaine. Et lorsque Washington, d'abord étonné et immobile, mais bientôt résolu, revendiqua les droits du pouvoir national, Genêt entra avec lui en lutte déclarée, maintint ses prétentions, se répandit en injures, fomenta la sédition, menaça même d'en appeler au peuple contre un président qui trahissait ses devoirs et la cause générale de la liberté.

Nul chef d'État n'a été plus réservé que Washington dans l'exercice du pouvoir, plus sobre à s'engager et à entreprendre. Mais nul aussi n'a tenu plus fermement à ses paroles, à ses desseins, à ses droits. Il était président des États-Unis d'Amérique. Il avait, en leur nom et en vertu de leur constitution, proclamé leur neutralité. La neutralité devait être réelle et respectée comme son pouvoir. Dans cinq réunions successives, il mit sous les yeux de son cabi-

net toute la correspondance, toutes les pièces relatives à cette lutte étrange, et le cabinet décida à l'unanimité que le rappel de M. Genêt serait immédiatement demandé au gouvernement français.

Genêt fut rappelé. Dans l'opinion de l'Amérique comme dans sa réclamation auprès de la France, Washington triompha. Les fédéralistes, indignés, se serraient autour de lui. Les prétentions et les emportements de Genêt lui avaient aliéné beaucoup d'hommes du parti démocratique. Jefferson n'avait point hésité à soutenir, contre lui, le président. Une réaction favorable se prononçait et la lutte semblait terminée.

Mais, dans le gouvernement comme dans la guerre, il y a des victoires qui coûtent cher et laissent subsister le péril. Ranimée aux États-Unis, la fièvre révolutionnaire n'en sortit point avec un ministre déchu. Au lieu de ce rapprochement des esprits, de cet apaisement des passions, de ce cours de prospérité et de modération générale dont la république américaine se félicitait naguère, deux partis y étaient aux prises, plus profondément séparés, plus violemment irrités que jamais. Ce n'était plus à l'administration seule, à des mesures financières, à telle ou telle application douteuse des pouvoirs légaux, que s'attaquait l'opposition. Elle cachait dans son sein, dans les sociétés démocratiques, dans les journaux, parmi les étrangers, qui affluaient sur le territoire, une vraie faction révolutionnaire, ardente à bouleverser, pour les reconstruire sur d'autres bases, la société et son gouvernement. « Il existe aux États-Unis, écrivait Washington à la Fayette, un parti qui combat le gouvernement dans toutes ses mesures, et veut, en entravant ses rouages, en changer indirectement la nature, et renverser la constitution. Tous les moyens sont tentés pour atteindre à ce but. Les amis du gouvernement, qui

désirent maintenir sa neutralité et la paix, sont traités de monarchistes, aristocrates, infracteurs de la constitution, qui, selon l'interprétation de ces gens-là, ne serait qu'un pur chiffre, un mot impuissant. Ils s'arrogent à eux seuls le mérite d'être les amis de la France, tandis qu'au fait ils ne se soucient pas plus d'elle que du Grand Turc, et n'aiment que ce qui sert leurs propres vues. Ils dénoncent leurs adversaires, des hommes dont les principes sont purement américains, et qui ne se proposent que la stricte observation de la neutralité, comme tombés sous l'influence britannique et agissant par ses conseils, ou même comme ses pensionnaires <sup>1</sup>... Si la conduite de ces gens-là est vue avec indifférence, si d'un côté règnent l'activité et le mensonge, de l'autre l'apathie, les étrangers intrigants et mécontents qui sont venus ici parce qu'ils étaient en guerre avec leur gouvernement, et la plupart avec tous les gouvernements, grossiront de jour en jour le parti ; et celui qui sait tout peut seul prédire les conséquences <sup>2</sup>. »

Au milieu de ce pressant péril, peu enclin à s'engager plus loin dans la lutte, Jefferson qui, six mois auparavant, en avait annoncé le dessein, et n'avait tardé à l'exécuter qu'à la sollicitation de Washington lui-même, se retira décidément du cabinet.

La crise était redoutable ; une fermentation générale gagnait le pays ; les comités occidentaux de la Pensylvanie se refusaient violemment à la taxe sur les boissons distillées. Dans le Kentucky, dans la Géorgie, des insurrections belliqueuses, suscitées peut-être du dehors, menaçaient d'envahir, de leur autorité, la Louisiane et les Florides, et d'engager, malgré lui, l'État dans un conflit avec l'Espagne.

<sup>1</sup> Washington à la Fayette ; *Writings*, t. XI, p. 378.

<sup>2</sup> Washington à Patrick Henry ; *Writings*, t. XI, p. 390.

La guerre contre les Indiens continuait, toujours difficile et douteuse. Un congrès nouveau venait de s'assembler, plein de respect pour Washington, mais où la chambre des représentants se montrait cependant plus réservée dans son approbation de la politique extérieure, et choisissait son président dans l'opposition, à une majorité de dix voix. L'Angleterre désirait le maintien de la paix avec les États-Unis; mais soit qu'elle doutât du succès de Washington dans ce système, soit qu'elle obéît à l'impulsion de sa politique générale, soit par un arrogant dédain, elle continuait, aggravait même ses mesures contre le commerce des Américains, dont l'irritation croissait à son tour. « Ce n'est pas le moindre de nos embarras, écrivait Washington, que l'esprit dominateur de la Grande-Bretagne ait redoublé précisément dans cette crise, et que la conduite outrageuse de quelques-uns de ses officiers soit venue jouer chez nous le jeu des mécontents, et aigrir l'esprit des amis de la paix. Mais je dis ceci en passant <sup>1</sup>. »

C'était bien en passant, en effet, et sans aucun dessein de s'en prévaloir pour affaiblir sa politique ou pour rehausser son mérite, qu'il indiquait les obstacles semés sur sa route. Aussi exempt de vanité que d'indécision, il s'inquiétait de les surmonter, non de les étaler.

Au moment où l'ascendant du parti démocratique semblait assuré, où les fédéralistes eux-mêmes s'ébranlaient, où des mesures acerbes, proposées dans le congrès contre l'Angleterre, allaient peut-être rendre la guerre inévitable, Washington annonça tout à coup au sénat, par un message, qu'il venait de nommer l'un des principaux chefs du parti fédéraliste, M. Jay, envoyé extraordinaire auprès de la cour de Londres, pour tenter, sur les diffé-

<sup>1</sup> Washington à John Jay; *Writings*, t. XI, p. 63.

rends des deux peuples, la voie pacifique des négociations.

Le sénat approuva aussitôt son choix.

Le dépit de l'opposition fut au comble. C'était la guerre qu'elle voulait, et surtout, par la guerre, un changement de politique. La simple prolongation de l'état des affaires promettait de l'y conduire. Dans une situation si agitée, au milieu de l'aigreur croissante, un bruit venu d'Europe, un nouvel outrage au pavillon américain, le moindre incident pouvaient faire éclater les hostilités. Washington, par sa résolution soudaine, imprimait un autre cours aux événements. Les négociations pouvaient réussir; elles mettaient le gouvernement en droit d'attendre. Si elles échouaient, il restait en mesure de faire la guerre lui-même et de la diriger, sans que sa politique fût frappée à mort.

Pour donner à ces négociations l'autorité d'un pouvoir fort et bien établi, en même temps qu'il déjouait au dehors les espérances de ses adversaires, Washington résolut de réprimer au dedans leurs tentatives. La résistance de quelques comtés de la Pensylvanie à la taxe sur les boissons distillées était devenue de la révolte. Il proclama son ferme dessein d'assurer l'exécution des lois, convoqua les milices de la Virginie, du Maryland, du New-Jersey, de la Pensylvanie même, les forma en corps d'armée, se rendit en personne sur les lieux, décidé à prendre lui-même le commandement si la lutte devait être sérieuse, et ne revint à Philadelphie qu'après avoir acquis la certitude que les rebelles n'oseraient la soutenir. Ils se dispersèrent en effet devant l'armée, dont un détachement demeura en quartiers d'hiver dans le pays.

Washington goûta, dans cette circonstance, une de ces joies sévères mais profondes, accordées quelquefois, dans les pays libres, à l'homme de bien qui porte fermement le fardeau du pouvoir. Partout, notamment dans les États

voisins de l'insurrection, les bons citoyens comprirent le péril et leur obligation de concourir eux-mêmes au maintien des lois. Les magistrats furent courageux, la milice empresée; une forte opinion publique imposa silence aux subtilités hypocrites des fauteurs de la révolte, et Washington fit son devoir avec l'assentiment et l'appui de son pays.

Compensation bien modeste à de nouvelles et amères épreuves. Vers la même époque, son cabinet, les compagnons de ses travaux et de sa gloire, se séparèrent de lui. En butte à une animosité toujours croissante, après avoir soutenu la lutte aussi longtemps que l'exigeaient le succès de ses plans et son honneur, contraint de penser enfin à lui-même et à sa famille, Hamilton se retira. Knox prit le même parti. Et Washington n'était plus entouré que d'hommes nouveaux, dévoués à sa politique, mais de bien moindre autorité que leurs prédécesseurs, quand M. Jay revint de Londres, rapportant le résultat de ces négociations dont l'annonce seule avait excité tant de courroux.

Le traité laissait beaucoup à désirer. Il ne résolvait pas toutes les questions, ne garantissait pas tous les intérêts des États-Unis; mais il mettait un terme aux principaux différends des deux peuples; il assurait la complète exécution, jusque-là retardée par la Grande-Bretagne, des conventions conclues avec elle quand elle avait reconnu l'indépendance; il préparait les voies à des négociations nouvelles et plus favorables. C'était la paix enfin, la paix assurée et qui atténuait les maux mêmes qu'elle laissait subsister.

Washington n'hésita point. Il avait ce rare courage de s'attacher fermement à une vue principale, et d'accepter sans murmure les imperfections et les inconvénients du succès. Il communiqua sur-le-champ le traité au sénat, qui l'approuva, sauf une modification à réclamer de l'Angle-

terre. La question demeurait encore en suspens. L'opposition tenta un extrême effort. Des adresses vinrent de Boston, de New-York, de Baltimore, de George-Town, etc., exprimant leur désapprobation du traité et demandant au président de ne le point ratifier. La populace de Philadelphie s'ameuta, parcourut la ville, portant les articles du traité au bout d'un bâton, et les brûla solennellement devant la maison du ministre et du consul d'Angleterre. Washington, qui était allé passer quelques jours à Mount-Vernon, revint en hâte à Philadelphie, et consulta son cabinet sur la question de savoir si le traité ne devait pas être immédiatement ratifié, sans attendre de Londres la rectification que le sénat même avait déclarée nécessaire. La mesure était hardie. Un membre du cabinet, Randolph, fit des objections. Washington passa outre et ratifia le traité. Randolph se retira. Le gouvernement britannique accorda la modification demandée et ratifia à son tour. Restait l'exécution, qui exigeait des mesures législatives et l'intervention du congrès. La lutte se rengagea dans la chambre des représentants. Plusieurs fois l'opposition conquist la majorité. Washington persista, au nom de la constitution, que ses adversaires aussi invoquaient contre lui. Enfin, au bout de six semaines, pour ne pas rompre la paix, dans la conviction générale que le président serait inflexible, l'opposition plutôt lassée que vaincue, les mesures nécessaires pour l'exécution du traité furent adoptées à une majorité de trois voix.

Au dehors, dans les réunions publiques, dans les journaux, la fureur du parti dépassa toute mesure. De toutes parts, tous les matins, éclataient contre Washington les adresses de blâme, les lettres anonymes, les invectives, les calomnies, les menaces. Son intégrité même fut scandaleusement attaquée.

Il demeura impassible. Il répondait aux adresses : « Je n'ai rien à dire ; j'ai fait voir mon sentiment sur le traité en le ratifiant. Les principes en vertu desquels j'ai donné ma sanction ont été rendus publics. Je regrette la diversité des opinions. Mais si quelques qualités, manifestées dans le cours d'une vie longue et difficile, m'ont valu quelque confiance de mes concitoyens, qu'ils soient persuadés qu'elles n'ont point péri en moi, et qu'elles continueront à s'exercer dans toute occasion où seront engagés l'honneur, le bonheur et la sûreté de notre commune patrie <sup>1</sup>. »

Et quant aux attaques de la presse : « Je ne croyais pas, je n'imaginai pas, jusqu'à ces derniers temps, qu'il fût, je ne dis pas probable, mais possible que, pendant que je me livrais aux plus pénibles efforts pour établir une politique nationale, une politique à nous, et pour préserver ce pays des horreurs de la guerre, tous les actes de mon administration seraient torturés, défigurés de la façon à la fois la plus grossière et la plus insidieuse, et en termes si exagérés, si indécents, qu'à peine pourrait-on les appliquer à un Néron, à un malfaiteur notoire, ou même à un filou vulgaire. Mais en voilà bien assez. J'ai déjà été plus loin que je ne projetais dans l'expression de mes sentiments <sup>2</sup>. »

Les gens de bien, les hommes d'ordre et de justice s'aperçurent enfin qu'ils laissaient leur noble champion sans défense au milieu d'indignes attaques. Dans les pays libres, le mensonge marche le front haut ; il serait vain de prétendre le contraindre à se cacher ; mais c'est le devoir de la vérité de lever aussi la tête ; la liberté n'est salutaire qu'à ce prix. A leur tour, les félicitations, les adhésions, les

<sup>1</sup> Washington à Thomas Taylor, en réponse aux habitants des districts de Camden et d'Orangeburg, dans la Caroline du sud ; *Writings*, t. XII, p. 212.

<sup>2</sup> Washington à Jefferson ; *Writings*, t. XI, p. 139.

adresses reconnaissantes arrivèrent à Washington, nombreuses, animées. Et comme le terme de sa seconde présidence approchait, dans toutes les parties de l'Union, même dans celles où l'opposition semblait dominer, une foule de voix s'élevèrent pour qu'il acceptât une troisième fois le pouvoir du suffrage de ses concitoyens.

Mais sa résolution était prise. Il n'admit même pas la discussion. C'est encore, après plus de quarante ans, un objet de souvenir et presque d'attendrissement populaire, que cette mémorable adresse d'adieu par laquelle, en rentrant au sein du peuple qu'il avait gouverné, il répandit sur lui les derniers rayons de sa longue sagesse.

« En vous offrant, mes chers concitoyens, ces conseils d'un vieil ami dévoué, je n'espère pas qu'ils produisent l'impression forte et durable que je souhaiterais, ni qu'ils répriment le cours ordinaire des passions, ni qu'ils empêchent notre peuple de suivre la carrière jusqu'ici marquée à la destinée des peuples. Mais, si je puis me flatter qu'ils feront quelque bien, même partiel et passager, qu'ils contribueront quelquefois à modérer les fureurs de l'esprit de parti, et à mettre mon pays en garde contre les menées de l'intrigue étrangère et les impostures du faux patriotisme, cette seule espérance me dédommagera amplement de ma sollicitude pour votre bonheur, unique source de mes paroles...

« Bien qu'en repassant les actes de mon administration, je n'aie connaissance d'aucune faute d'intention, j'ai un sentiment trop profond de mes défauts pour ne pas penser que probablement j'ai commis beaucoup de fautes. Quelles qu'elles soient, je supplie avec ferveur le Tout-Puissant d'écartier ou de dissiper les maux qu'elles pourraient entraîner. J'emporterai aussi avec moi l'espérance que mon pays ne cessera jamais de les considérer avec indulgence, et

qu'après quarante-cinq années de ma vie, dévouées à son service avec zèle et droiture, les torts d'un mérite insuffisant tomberont dans l'oubli, comme je tomberai bientôt moi-même dans les demeures du repos.

« Confiant dans cette bonté de mon pays, et pénétré pour lui d'un ardent amour, bien naturel de la part d'un homme qui voit dans cette contrée sa terre natale et celle de ses ancêtres pendant plusieurs générations, je me complais d'avance dans cette retraite où je me promets de partager sans trouble, avec mes concitoyens, le doux bienfait de bonnes lois sous un gouvernement libre, objet toujours favori de mes désirs, et heureuse récompense, je l'espère, de nos soucis, de nos travaux et de nos dangers mutuels <sup>1</sup>. »

Exemple incomparable de dignité et de modestie ! modèle accompli de ce respect pour le public et pour soi-même, qui fait la grandeur morale du pouvoir !

Washington avait raison de sortir des affaires. Il y était entré dans l'un de ces moments, à la fois difficiles et favorables, où les nations, assaillies de périls, recueillent, pour les surmonter, tout ce qu'elles ont de sagesse et de vertu. Il convint admirablement à cette situation. Il avait les idées et les sentiments de son époque, sans fanatisme ni servitude. Les temps anciens, leurs institutions, leurs intérêts, leurs mœurs ne lui inspiraient ni haine ni regret. Sa pensée et son ambition ne s'élançaient point impatiemment dans l'avenir. La société au sein de laquelle il vivait était d'accord avec ses goûts et sa raison. Il avait confiance dans ses principes et ses destinées, mais une confiance éclairée et tempérée par un instinct sûr des principes éternels de l'ordre social. Il la servit avec sympathie et indépendance, avec ce mélange de foi et de crainte qui est la sagesse dans

<sup>1</sup> *Washington's Writings*, t. XII, p. 255-255.

les choses du monde comme devant Dieu. Par là surtout, il était propre à la gouverner; car il faut deux choses à la démocratie pour son repos et son succès; il faut qu'elle se sente aimée et contenue, qu'elle croie au dévouement sincère et à la supériorité morale de ses chefs. A ces conditions seulement, elle se règle en se développant, et peut espérer de prendre place parmi les formes durables et glorieuses de l'association humaine. C'est l'honneur du peuple américain de les avoir, à cette époque, comprises et acceptées. C'est la gloire de Washington d'en avoir été l'interprète et l'instrument.

Il fit les deux plus grandes choses qu'en politique il soit donné à l'homme de tenter : il maintint, par la paix, l'indépendance de son pays, qu'il avait conquise par la guerre; il fonda un gouvernement libre, au nom des principes d'ordre et en rétablissant leur empire.

Quand il sortit des affaires, l'une et l'autre œuvre étaient accomplies. Il pouvait en jouir. Car peu importe, en de si hauts desseins, ce qu'ils ont coûté de travail. Il n'y a point de sueur qu'une telle palme ne sèche sur le front où Dieu la place.

Il se retirait librement, vainqueur. Jusqu'au bout, sa politique avait prévalu. Il eût pu, s'il eût voulu, en conserver encore la direction. Il eut pour successeur l'un de ses plus fidèles amis, qu'il avait lui-même désigné.

Pourtant l'époque était critique. Il avait gouverné et triomphé huit ans : long terme dans un État démocratique et naissant. Depuis quelque temps, une politique autre que la sienne gagnait du terrain. La société américaine semblait disposée à tenter des voies nouvelles, plus conformes peut-être à sa pente. Peut-être l'heure était-elle venue pour Washington de sortir de l'arène. Son successeur y succomba. Le chef de l'opposition, M. Jefferson, remplaça

M. Adams. Le parti démocratique gouverne depuis ce jour les États-Unis.

Est-ce un bien ? Est-ce un mal ? Pouvait-il en être autrement ? Le gouvernement prolongé du parti fédéraliste eût-il mieux valu ? Était-il possible ? Quelles ont été, pour les États-Unis, les conséquences du triomphe du parti démocratique ? Sont-elles consommées ou seulement commencées ? Quelles transformations ont déjà subies et subiront encore, sous leur empire, la société et la constitution américaine ?

Questions immenses : difficiles à résoudre, si je ne m'abuse, pour les nationaux ; impossibles, à coup sûr, pour un étranger.

Quoi qu'il en soit, une chose est certaine : ce que Washington a fait, le gouvernement libre fondé par l'ordre et la paix, au sortir de la révolution, nulle autre politique que la sienne n'eût pu l'accomplir. Il a eu cette gloire, bien pure, de triompher tant qu'il a gouverné, et de rendre possible, après lui, sans trouble pour l'État, le triomphe de ses adversaires.

Plus d'une fois peut-être, sans altérer sa sérénité, ce résultat s'était offert à sa pensée : « Un motif dominant a dirigé ma conduite : donner du temps à mon pays pour asseoir et mûrir ses institutions encore récentes, et pour s'élever, sans secousse, à ce degré de consistance et de force qui peut seul lui assurer, humainement parlant, le gouvernement de ses propres destinées <sup>1</sup>. »

Le peuple des États-Unis gouverne en effet ses propres destinées. Washington avait placé son but à cette hauteur. Il l'a atteint.

Qui a réussi comme lui ? Qui a vu de si près, et sitôt,

<sup>1</sup> Dans son adresse d'adieu ; *Writings*, t. XII, p. 254.

son propre succès? Qui a joui à ce point, et jusqu'au bout, de la confiance et de la reconnaissance de son pays?

Pourtant, à la fin de ses jours, dans cette retraite si noble, et si douce, et tant désirée, de Mount-Vernon, ce grand homme si serein avait, au fond de l'âme, un peu de lassitude et de tristesse. Sentiment bien naturel au terme d'une longue vie employée aux affaires des hommes. Le pouvoir est lourd à porter et l'humanité rude à servir quand on lutte vertueusement contre ses passions et ses erreurs. Le succès même n'efface point les impressions tristes que le combat a fait naître, et la fatigue contractée dans cette arène se prolonge au sein du repos.

C'est un fait grave, dans une société démocratique libre, que l'éloignement des hommes les plus éminents, et des meilleurs entre les plus éminents, pour le maniement des affaires publiques. Washington, Jefferson, Madison ont aspiré ardemment à la retraite. Comme si, dans cet état social, la tâche du gouvernement était trop dure pour les hommes capables d'en mesurer l'étendue, et qui veulent s'en acquitter dignement.

A eux seuls pourtant cette tâche convient et doit être confiée. Le gouvernement sera toujours et partout le plus grand emploi des facultés humaines, par conséquent celui qui veut les âmes les plus hautes. Il y va de l'honneur comme de l'intérêt de la société qu'elles soient attirées et retenues dans l'administration de ses affaires; car il n'y a point d'institutions, point de garanties qui puissent les y remplacer.

A leur tour, pour les hommes dignes de cette destinée, toute lassitude, toute tristesse, même légitime, est une faiblesse. Leur mission, c'est le travail. Leur récompense, c'est le succès de l'œuvre, toujours dans le travail. Bien souvent ils meurent courbés sous le faix, avant que la

récompense arrive. Washington l'a reçue. Il a mérité et goûté le succès et le repos. De tous les grands hommes, il a été le plus vertueux et le plus heureux. Dieu n'a point, en ce monde, de plus hautes faveurs à accorder.

GUIZOT.

Au Val-Richer, septembre 1839

## APPENDICE.

---

# ÉCLAIRCISSEMENTS

ET

## PIÈCES HISTORIQUES.

---

N° 1.

### PREMIERS ÉCRITS DE WASHINGTON.

Parmi les premiers écrits de Washington trouvés à Mount-Vernon, dans les archives de la maison, étaient des fragments de manuscrits composés par lui pendant son enfance et son adolescence. Ils se rapportent, pour la plupart, à ses études en arithmétique et géométrie, et sont d'une médiocre valeur. Ce qui les rend seulement remarquables, c'est la netteté de l'écriture, beaucoup de méthode, un soin particulier à dessiner les figures géométriques, indices de sa vocation déterminée pour les études mathématiques. On a également conservé quelques-uns de ses registres-terriers originaux et un court journal d'un de ses voyages d'arpentage. Nous croyons devoir tirer quelques extraits de ces papiers qui font connaître, d'une manière caractéristique, la tournure d'esprit de Washington pendant sa première jeunesse, et contiennent quelques traits particuliers.

Le premier de ces manuscrits, selon l'ordre de date, fut

écrit par Washington à l'âge de treize ans; il se compose de trente pages in-folio sous ce titre : *Modèles d'actes écrits*. Il consiste, en grande partie, dans la reproduction des formules employées en affaires pour les transactions diverses, telles que seing, billet au porteur, obligation, contrat, bail, testament, transcrits avec beaucoup de netteté et de soin. Suivent deux ou trois pièces de vers, parmi lesquelles figure une pièce sur le *vrai bonheur*, meilleure sous le rapport du sentiment que sous celui de l'expression poétique. Mais ce qu'il y a de plus curieux dans ce manuscrit, c'est une suite de maximes sous ce titre : *Règles de civilité et de bonnes manières dans le monde et dans la conversation*. On y compte cent dix règles écrites ainsi et numérotées. La source à laquelle elles ont été empruntées n'est pas indiquée. Elles forment un code détaillé de règles à l'usage de la jeunesse, pour acquérir de bonnes habitudes, de bonnes manières et une conduite raisonnable. Quelques citations suffiront pour en indiquer l'esprit général; quiconque a étudié le caractère de Washington sera convaincu que quelques-uns de ses traits principaux se sont modelés sur ces règles, choisies ainsi de bonne heure et adoptées par lui comme base de sa conduite :

1. Tout ce que l'on fait dans le monde doit être accompagné de quelque marque de respect pour les personnes présentes.
2. Devant le monde ne chantonnez pas sourdement et ne battez pas la caisse avec vos doigts ou vos pieds.
3. Ne dormez pas lorsque quelqu'un parle; ne vous asseyez pas devant des personnes qui restent debout; ne parlez pas lorsqu'il faudrait vous taire; ne marchez pas quand on est arrêté.
4. Ne tournez pas le dos aux gens, surtout en parlant; ne remuez pas la table ou le pupitre sur lequel une autre personne lit ou écrit; ne vous appuyez sur personne.
5. Ne soyez pas flatteur et ne badinez pas avec ceux qui ne sont pas disposés à plaisanter.
6. Ne lisez ni lettres, ni livres, ni papiers quelconques en

compagnie; mais lorsque vous êtes obligé de le faire, demandez-en la permission. Ne vous approchez pas des livres qu'on lit ou de ce qu'on écrit, de manière à en prendre connaissance, à moins qu'on ne vous l'ait demandé; ne donnez votre opinion sur ce dont on s'occupe que si on vous la demande; ne regardez pas de trop près quand quelqu'un écrit une lettre.

7. Que votre maintien soit agréable, mais un peu grave quand vous êtes en affaires sérieuses.

8. Ne vous montrez pas satisfait du malheur d'autrui, fût-ce de votre ennemi.

9. Lorsque vous rencontrez quelqu'un d'un rang supérieur au vôtre, arrêtez-vous et mettez-vous à l'écart, surtout si vous vous trouvez à l'entrée d'une porte étroite, pour laisser passer devant cette personne.

10. Ceux qui sont revêtus de quelque dignité ou de quelque charge publique doivent avoir partout la préséance; mais tant qu'ils sont jeunes, ils doivent du respect aux personnes qui les égalent en naissance ou autrement, celles-ci ne fussent-elles pas investies de fonctions publiques.

11. Il est convenable de laisser parler avant nous les personnes avec qui nous causons, surtout si elles sont au-dessus de nous, auquel cas nous ne devons jamais commencer.

12. En affaires, parlez peu et d'une façon significative.

13. Dans vos visites aux malades, n'étalez pas de connaissances en médecine si vous n'en avez pas réellement.

14. Soit que vous écriviez, soit que vous parliez, donnez à chacun le titre qui lui est dû, selon son rang et les usages du pays.

15. Ne tenez pas tête à vos supérieurs dans une discussion, mais soumettez avec modestie votre jugement à celui des autres.

16. N'entreprenez pas de donner des avis à votre égal sur l'art qu'il professe lui-même; cela sent le pédantisme.

17. Quand un homme fait tout ce qu'il peut, ne le blâmez jamais de son mauvais succès.

18. Lorsque vous avez quelques conseils à donner ou des reproches à adresser à quelqu'un, examinez bien s'il faut le faire en public ou en particulier, tout de suite ou plus tard, et pesez les termes dont vous vous servirez; dans les reproches ne laissez percer aucun signe de colère, mais conservez le ton de la douceur et de la bienveillance.

19. Recevez avec reconnaissance toutes les remontrances, en quelque lieu, en quelque temps qu'on vous les donne; mais ensuite si vous reconnaissez que vous n'étiez pas coupable, faites-le savoir en temps et lieu convenables aux personnes qui vous ont admonesté.

20. Ne tournez en plaisanterie aucune chose vraiment importante, ne lancez pas de bons mots qui puissent blesser; et si vous dites une parole spirituelle, un mot plaisant, que ce ne soit aux dépens de personne.

21. Lorsque vous faites des reproches, tâchez d'être vous-même au-dessus de tout blâme, car l'exemple est plus éloquent que les préceptes.

22. N'employez contre personne un langage amer; ne vous servez ni de malédiction, ni d'injures.

23. Ne vous hâtez pas d'ajouter créance aux bruits qui courent contre la réputation d'autrui.

24. Soyez modeste dans vos vêtements, et songez plutôt à vous habiller convenablement qu'à attirer sur vous l'admiration; mettez-vous comme vos égaux, comme ceux qui sont polis et convenables, eu égard au temps et au lieu.

25. Ne faites pas la roue comme un paon, regardant partout à l'entour de vous pour voir si vous êtes bien paré, si vos souliers font bon effet, si vos bas sont bien tirés et si vos habits sont beaux.

26. Recherchez la société des hommes recommandables, si vous tenez à votre propre réputation; car il vaut mieux être seul que se trouver en mauvaise compagnie.

27. Que votre conversation soit exempte de toute médisance ou de toute envie; en effet c'est là le signe d'un caractère facile

et honorable; au milieu de tout ce qui pourrait exciter vos passions, laissez-vous gouverner par la raison.

28. Ne soyez pas indiscret en pressant votre ami de vous découvrir un secret.

29. Ne tenez pas des discours inconvenants et frivoles devant des hommes graves et instruits; ne soumettez pas à des ignorants des questions difficiles ou des sujets élevés, ni des choses qu'ils aient de la peine à comprendre.

30. N'amenez pas la conversation sur un sujet triste, au milieu d'une fête ou à table. Ne parlez pas de choses pénibles comme la mort ou des blessures; et si d'autres personnes s'en entretiennent, tâchez, si vous le pouvez, de changer le cours de la conversation. Ne confiez vos rêves qu'à l'amitié intime.

31. Ne prolongez pas un badinage qui ne plairait à personne; ne riez pas haut et surtout sans motif. Ne vous réjouissez pas du malheur d'autrui, quand bien même vous paraîtriez en avoir un juste sujet.

32. Ne lancez pas de paroles injurieuses, soit en plaisantant, soit inconsidérément; ne vous moquez de personne, en eussiez-vous l'occasion.

33. Ne soyez pas trop empressé, mais amical et courtois. Soyez le premier à saluer, à écouter et à répondre; et ne montrez pas de distraction lorsqu'il s'agit de causer.

34. Ne méditez de personne, et ne louez pas avec excès.

35. N'allez pas là où vous ignorez si vous serez bien reçu ou non. Ne donnez pas d'avis sans avoir été interrogé, et lorsqu'on vous consulte, répondez en peu de mots.

36. Si deux personnes ont une discussion, ne prenez pas de vous-même parti pour l'une ou l'autre, et ne soutenez pas obstinément votre opinion; pour les choses indifférentes, rangez-vous du côté de la majorité.

37. Ne relevez pas les imperfections des autres; cela n'appartient qu'aux parents, aux maîtres et aux supérieurs.

38. Ne portez pas votre regard sur les fautes d'autrui, et ne cherchez pas à savoir ce qui les a causées; ne dites pas en

public ce que vous pouvez déposer en secret dans le sein d'un ami.

59. Lorsque vous êtes en société, ne parlez pas dans une langue étrangère, mais servez-vous de votre propre idiome; évitez aussi, comme le font les personnes distinguées, toutes locutions vulgaires. Les sujets élevés doivent se traiter sérieusement.

40. Réfléchissez avant de parler; évitez de mal prononcer; ne jetez pas vos mots trop précipitamment; mais qu'il y ait de l'ordre et de la clarté dans votre langage.

41. Lorsque quelqu'un parle, prêtez l'attention à ses discours, et n'en troublez pas la suite. Si l'on hésite devant vous en parlant, n'aidez pas votre interlocuteur sans qu'il en marque le désir; ne l'interrompez pas, et ne lui répondez que lorsqu'il a fini de parler.

42. Traitez d'affaires en temps convenable, et ne parlez pas bas en compagnie.

43. N'établissez pas de comparaison; et si, devant vous, on cite quelqu'un pour une grande et belle action, ne vantez pas une autre personne sur le même sujet.

44. Gardez-vous de répandre des nouvelles, si vous n'êtes pas certain de leur authenticité. En causant de choses que vous avez entendu dire, ne nommez pas toujours la personne qui vous les a communiquées. N'ébruitez pas un secret.

45. Ne vous montrez pas curieux de connaître les affaires d'autrui, et ne vous approchez pas trop des personnes qui sont engagées dans un entretien particulier.

46. N'essayez pas ce que vous ne pouvez accomplir; mais efforcez-vous de remplir vos engagements.

47. Quand vous racontez un fait, faites-le sans passion et avec prudence, quelque inférieure que soit la personne à qui vous le racontez.

48. Quand vos supérieurs parlent à quelqu'un, n'écoutez pas, ne vous mêlez point à la conversation, et ne lancez pas de plaisanterie.

49. Dans les discussions, que le désir de faire triompher votre opinion ne vous emporte pas au point de ne pas permettre aux autres de soutenir la leur; et soumettez-vous au jugement de la majorité des assistants, surtout si l'objet de la discussion est déféré à leur arbitrage.

50. Ne soyez pas traînant dans vos paroles; ne vous livrez pas aux digressions, et ne répétez pas souvent les mêmes choses.

51. Ne dites pas de mal des absents, car c'est une injustice.

52. Ne manifestez pas trop de plaisir à manger; ne le faites pas avec avidité; coupez votre pain avec un couteau; ne vous appuyez pas sur la table, et ne critiquez pas les mets qui vous sont servis.

53. Ne soyez pas morose à table, quelque chose qui arrive; et si vous avez une raison pour l'être, ne le laissez pas voir. Gardez une contenance gaie, surtout s'il y a là des étrangers; car une humeur agréable est le meilleur assaisonnement d'un repas.

54. Ne vous asseyez pas au haut bout de la table; mais, si cette place vous est due, ou si le maître de la maison vous l'offre, n'insistez point pour la refuser, de peur que cette cérémonie n'importune la société.

55. Lorsque vous parlez de Dieu, de sa puissance, que ce soit sérieusement, sur le ton du respect. Honorez vos parents, obéissez-leur, fussent-ils dans la pauvreté.

56. Que vos délassements soient virils et exempts de péché.

57. Efforcez-vous de conserver pure, dans votre sein, cette étincelle de feu céleste qu'on nomme *conscience*.

Nous pourrions étendre ces citations; mais ce qui précède suffira pour le but que nous nous étions proposé, c'est-à-dire pour indiquer la source de quelques-unes des impressions qui ont contribué à former le caractère de Washington.

## N° 2.

## EXTRAIT DU JOURNAL D'UN VOYAGE DE WASHINGTON DANS LES MONTS ALLEGHANY, A SEIZE ANS.

La prédilection de Washington pour les études mathématiques lui rendit de bonne heure familier l'art d'arpenter les terres; à l'âge de seize ans il s'en occupait activement. Au mois de mars 1748, au moment où il venait d'atteindre sa seizième année, il se rendit dans les monts Alleghanys avec M. George Fairfax pour des travaux d'arpentage; il fit sur ce voyage un journal détaillé d'où nous tirons les passages suivants :

13 mars. — Allé à cheval jusqu'à l'habitation de Sa Seigneurie (lord Fairfax). A quatre milles environ au-dessus de la rivière Shenandoah, nous avons trouvé les plus beaux massifs d'arbres à sucre, et employé la meilleure partie de la journée à admirer les arbres et la richesse du sol.

Du 14. — Nous avons envoyé notre bagage chez le capitaine Hite, près de Frederickstown (plus tard Winchester), et avons descendu la rivière pendant l'espace de seize milles, afin de lever quelques plans du côté de Cate's Marsh et Long Marsh. Le pays nous a semblé constamment riche, extrêmement abondant en grains, chanvre et tabac.

Du 15. — J'ai travaillé sans relâche jusqu'à la nuit et m'en suis retourné ensuite. Après souper nous avons passé dans une chambre; pour moi, qui ne suis pas si bon habitant des bois que les autres, je me suis déshabillé tout à fait et me suis mis dans ce qu'ils appellent un lit; mais, à ma grande surprise, j'ai trouvé que ce n'était qu'une étroite paillasse fort dure, sans draps, ni rien autre chose qu'une couverture qui montrait la corde, avec son double poids de vermine; j'ai été trop heureux de me lever, de remettre mes habits et d'aller reposer auprès de mes compagnons. Si nous n'avions pas été aussi fatigués, je suis certain que nous n'aurions pas beaucoup dormi cette

nuit-là. Je me suis promis de ne plus chercher à dormir ainsi désormais, préférant bivaquer près d'un feu.

Du 18. — Nous nous sommes rendus à l'habitation de Thomas Berwick sur le Potomac. Nous avons trouvé la rivière excessivement haute par suite des grandes pluies qui sont tombées sur les monts Alleghanys. On nous a avertis que la rivière ne serait pas guéable avant plusieurs jours, son lit s'étant élevé de six pieds et s'élevant encore. Nous nous sommes décidés à rester jusqu'au lundi. Ce jour-là nous avons visité les célèbres sources d'eau chaude <sup>1</sup>, nous avons campé en plein air pendant cette nuit.

Du 20. — N'ayant pas trouvé la rivière fort diminuée, nous avons, dans la soirée, fait passer nos chevaux à la nage, nous dirigeant vers la rive du Maryland.

Du 21. — Nous avons traversé dans un canot, et nous avons longé la rive du Maryland pendant toute la journée, sous une pluie continuelle, jusqu'à l'habitation du colonel Cresap, vers l'embouchure de la branche du Sud, à quarante milles environ du lieu de notre départ, et en suivant le plus mauvais chemin qu'ait jamais foulé le pied d'un homme ou celui d'un cheval.

Du 25. — Il a plu jusqu'à deux heures environ, et le temps s'était éclairci, lorsque nous fûmes agréablement surpris à la vue de plus de trente Indiens, revenant de la guerre avec une seule chevelure. Nous avions un peu de liqueur, nous leur en donnâmes une partie. Cette boisson, excitant leurs esprits, les mit en humeur de danser. Ils nous donnèrent alors le spectacle d'une danse guerrière. Après avoir tracé un large cercle, ils allumèrent au milieu un grand feu, autour duquel ils s'assirent; leur chef prononça alors un long discours pour leur indiquer la manière dont ils devaient danser. Lorsque la harangue fut finie, le meilleur danseur se mit à sauter comme un homme

<sup>1</sup> Les eaux minérales de Bath en Virginie, qui depuis sont devenues le but de voyage d'un grand nombre de personnes dans l'été.

éveillé en sursaut, à courir et à bondir autour du cercle, de la façon la plus comique; les autres le suivirent; ils commencèrent alors leur musique: elle se composait d'un vase à moitié plein d'eau avec un chalumeau percé attaché au-dessus, et d'une courge dans laquelle on avait mis des balles de plomb pour faire du bruit, avec une queue de cheval pour ornement. L'un des Indiens se mit à crier de toute sa force, et un autre à battre la caisse, pendant que le reste dansait.

Du 25. — Quitté l'habitation de Cresap et arrivé à l'entrée de Patterson's Creek. Nous avons fait passer alors le Potomac à nos chevaux, nous avons traversé nous-mêmes sur un canot, et nous sommes parvenus à quinze milles du lieu où nous avions campé.

Du 26. — Arrivés à l'habitation de Salomon Hedge, esquire, un *des juges de paix de Sa Majesté*, dans le comté de Frédéric, nous y avons campé. Quand nous allâmes souper, il n'y avait sur la table ni couteau, ni fourchette pour manger, mais par un heureux hasard nous avons apporté nous-mêmes des couteaux.

Du 28. — Remonté la branche de la rivière (où nous étions arrivés hier), à environ trente milles jusqu'à l'habitation de M. J. R... (maquignon), et à soixante et dix milles environ de l'embouchure de la rivière.

Du 29. — Nous sommes allés ce matin arpenter cinq cents acres de terres. Tué deux coqs d'Inde sauvages.

Du 30. — Commencé notre tâche en divisant les lots de terrain.

Du 2 avril. -- Nuit de vent et de pluie. La paille sur laquelle nous nous étions couchés a pris feu; mais j'ai été heureusement préservé de toute atteinte par les soins d'un de nos hommes qui se trouvait éveillé lorsque l'événement est arrivé. Aujourd'hui nous avons divisé quatre lots de terrain.

Du 4. — Ce matin M. Fairfax nous a quittés avec l'intention de descendre jusqu'à l'embouchure de la rivière; nous avons arpenté deux lots de terrain, et avons été accompagnés d'une

grande quantité d'hommes, de femmes et d'enfants qui nous ont suivis à travers les bois, en nous laissant voir leurs anciens usages. Ils semblent aussi étrangers à la civilisation que les Indiens. Ils sont hors d'état de parler anglais, mais si vous leur adressez la parole en cette langue, ils vous répondent en hollandais. Aujourd'hui notre tente a été renversée par la violence du vent.

Du 6. — La nuit dernière, nous avons souffert d'une fumée si intolérable que nous nous sommes vus obligés de laisser notre tente à la merci du vent et du feu. Nous avons été accompagnés pendant la journée par les gens dont j'ai parlé.

Du 7. — Ce matin, un de nos hommes a tué un coq d'Inde sauvage, du poids de vingt livres. Nous avons arpenté quinze cents acres de terre, et sommes revenus, vers une heure, chez Vanmeter. Je suis monté à cheval, et m'en suis allé voir M. Fairfax. Nous avons couché chez M. Cassey; c'est la première nuit où j'ai reposé dans une maison, depuis que nous sommes venus du côté sud de la rivière.

Du 8. — Nous avons déjeuné chez Cassey et sommes partis à cheval pour aller nous réunir chez Vanmeter à notre société; cela fait, nous sommes repartis de même, et sommes allés au-dessous du *trough*, marquer des lots de terrain. Le *trough* est une couple de chaînes de montagnes impraticables, s'étendant, de chaque côté, à sept ou huit milles; la rivière est au delà. Il faut tourner ces montagnes pour arriver en deçà. Nous campâmes dans les bois, et, après avoir dressé nos tentes et allumé un grand feu, nous tirâmes notre havre-sac pour nous restaurer. Chacun de nous fit sa cuisine; des bâtons fourchus nous servirent de broches, de larges morceaux de bois nous tinrent lieu d'assiettes; pour des plats, personne n'en avait.

Du 10. — Nous avons quitté la branche sud, et nous nous sommes dirigés par les collines et les montagnes jusqu'à l'habitation de Coddy, sur le grand *Cacapehon*, à environ quarante milles.

Du 12. — M. Fairfax est de retour en bonne santé; et moi

je suis rentré chez mon frère, à Mount-Vernon, et ici se termine mon journal.

---

N° 3.

SUR LES OPINIONS RELIGIEUSES ET LES MŒURS DE WASHINGTON.

Cent ans se sont écoulés depuis l'enfance de Washington, et on sait si peu de choses sur le commencement de sa vie que nous ne saurions rien affirmer relativement à ses premières croyances religieuses. Cependant, c'est une tradition reçue dans les environs du lieu de sa naissance qu'il fut élevé dans des sentiments qui ne purent manquer de graver, dans son esprit, les principes de la religion chrétienne, et un profond respect pour les préceptes qu'elle enseigne. Cette présomption se trouve confirmée par les manuscrits de Washington, qui contiennent des articles et des extraits transcrits par lui pendant son enfance, et prouvent que ses pensées avaient alors une tendance religieuse. Une de ces pièces, composée pour le jour de Noël, commence ainsi :

« Muse, inspire mes chants sur le jour fortuné

« Où, pour racheter l'homme, un Sauveur nous est né. »

Un enfant de treize ans ne s'appliquerait pas à transcrire des pièces de cette nature si les instructions de parents pieux, ou celles de ses maîtres, n'avaient déjà fait prendre à son esprit un pli religieux bien marqué.

Il convient de faire observer aussi que, pendant ses premières campagnes, Washington attachait beaucoup d'importance à maintenir dans le camp l'exactitude du service religieux. Au milieu même des scènes si vives des *Grandes-Prairies*, il ne se départit pas un seul jour de cette habitude. Pendant la guerre

avec la France, le gouvernement de Virginie ayant négligé de pourvoir l'armée de chapelains, il s'éleva contre un pareil oubli, et renouvela ses réclamations jusqu'à ce qu'on y eût satisfait. Dans ses ordres du jour, il relevait sévèrement et condamnait les habitudes vicieuses et les jurements profanes des soldats. Les citations suivantes sont extraites de quelques-uns de ces ordres du jour :

« Le colonel Washington a remarqué que les hommes de son régiment sont très-irréligieux et relâchés dans leurs mœurs. Il saisit cette occasion pour leur faire connaître le profond déplaisir que lui font éprouver de pareilles habitudes, et les assurer que, s'ils ne s'en départent pas, leur punition sera sévère. Les officiers sont invités, s'ils entendent un soldat jurer ou employer un terme d'exécration, à condamner le coupable à recevoir immédiatement vingt-cinq coups de fouet, sans qu'il soit nécessaire de convoquer pour cela une cour martiale. Si la faute se renouvelle, elle sera châtiée encore avec plus de rigueur. » Des ordres semblables furent donnés de nouveau toutes les fois que l'occasion en exigea l'application, et ils fournissent la preuve convaincante de la profondeur des sentiments religieux que portait Washington dans le commandement.

Après la guerre avec la France, pendant son séjour à Mount-Vernon, il s'intéressa vivement aux affaires de l'église, assista régulièrement à toutes les cérémonies, et fut à différentes époques marguillier de deux paroisses.

La chambre des bourgeois, dont il était membre, vota une résolution, à la date du 24 mai 1774, relative à l'acte du parlement qui ordonne la fermeture du port de Boston. Cette résolution porte que le premier jour de juin sera marqué comme un jour de jeûne, d'humiliation et de prière, pour implorer humblement la divine Providence, et la supplier de vouloir bien détourner les calamités qui menacent de détruire les droits civils du pays, et le préserver aussi des maux de la guerre civile. Ce jour-là venu, Washington écrit sur son journal :

« Allé à l'église et jeûné toute la journée. » Il se conformait ainsi non-seulement à l'esprit, mais encore à la lettre même de la résolution.

Ce journal fut soigneusement tenu pendant plusieurs années. Il y a peu de dimanches où il ne porte que Washington est allé à l'église. Quand il ne s'y rendait point, c'est qu'il en avait été empêché par le mauvais temps, ou parce que les routes étaient impraticables, l'église la plus proche ne se trouvant qu'à sept milles de sa résidence. Pendant qu'il faisait partie du premier congrès, il observa la même régularité.

Pendant la révolution, et plus tard, ses habitudes pieuses et l'importance qu'il attachait aux principes et à l'observation des pratiques de la religion ne se démentirent pas; c'est ce que l'on verra par les extraits suivants, pris indifféremment dans ses ordres du jour, ses lettres et adresses.

« L'honorable congrès continental ayant décidé qu'il serait donné un chapelain à chaque régiment, les colonels ou officiers-commandants sont invités, en conséquence, à chercher des ministres du culte qui soient connus pour leurs vertus et la régularité de leur vie, et à veiller à ce que tous les officiers inférieurs et les soldats les respectent comme ils le doivent. La bénédiction et la protection de Dieu sont toujours nécessaires, mais surtout dans les temps de crise et de danger public. Le général espère et compte que tout officier ou soldat s'efforcera de vivre et d'agir comme il convient à un chrétien qui défend les droits chéris et les libertés de sa patrie. » — *Ordre du jour du 9 juillet 1776.*

— « A l'avenir, et jusqu'à nouvel ordre, le général dispense les troupes du service pour chaque dimanche, afin qu'elles puissent observer leurs devoirs religieux et prendre quelque repos, après les grandes fatigues qu'elles ont essuyées; il n'y a d'exception que pour certains cas extraordinaires. Le général est fâché d'apprendre que l'habitude absurde et coupable de proférer des malédictions et des jurements presque inconnus autrefois à l'armée américaine devient une espèce de mode; il

espère que les officiers s'efforceront d'y mettre un frein, tant par leur exemple que par leur influence, et qu'eux et leurs soldats songeront que nous n'avons pas à attendre, pour le succès de nos armes, la bénédiction du ciel, si nous l'insultons par notre impiété et notre folie; outre que ce vice est si vulgaire et si bas, sans être racheté par aucun attrait, que tout homme de sens et de cœur le déteste et le méprise. » — *Ordre du jour du 5 août 1776.*

— « Que le vice et l'immoralité de toute nature soient, autant que possible, bannis de votre brigade; et puisqu'un chapelain est accordé à chaque régiment, veillez à ce que les hommes assistent régulièrement au service divin. Tous les jeux sont expressément défendus; car c'est la source du mal, et plus d'un brave et honnête officier leur a dû sa ruine. » — *Instructions aux brigadiers généraux, 26 mai 1777.*

— « C'est demain le jour marqué par l'honorable congrès pour des actions de grâces à rendre publiquement à Dieu. Le devoir nous appelant tous à exprimer humblement notre profonde reconnaissance envers la Providence, qui a tant de fois béni nos drapeaux, le général ordonne que l'armée restera dans les quartiers qu'elle occupe, et invite les chapelains à célébrer le service divin pour les divers régiments et brigades; il exhorte instamment tous les officiers et soldats, dont l'absence n'est pas indispensable, à assister avec recueillement à cette solennité. » — *Ordre du jour du 17 décembre 1777.*

Le lendemain de la capitulation d'Yorktown, l'ordre du jour suivant fut publié : « Demain, le service divin aura lieu dans les brigades et divisions. Le commandant en chef recommande instamment, aux troupes qui seront libres ce jour-là, de ne pas se départir de cette joie sérieuse et de cet élan de cœur que nous impose le sentiment de tant de preuves d'étonnante protection dont nous a comblés la Providence. » — *20 octobre 1781.*

En annonçant à l'armée la fin des hostilités, lorsque la guerre fut terminée, il s'exprimait ainsi dans son ordre du jour : « La proclamation qui sera publiée avec cette nouvelle sera lue

demain soir à la tête de chaque régiment et des divers corps de l'armée ; ensuite les chapelains, avec les diverses brigades, rendront des actions de grâces au Seigneur tout-puissant pour toutes ses bontés, et particulièrement pour ses grands desseins, qui font tourner la colère de l'homme à sa propre gloire et mettent un terme aux maux de la guerre déchainés sur les nations. » — 18 avril 1783.

En parlant de la marche de la guerre et de la manière dont les Américains l'avaient soutenue contre un ennemi puissant, il disait : « La protection de la Providence a si vivement brillé sur nos armes, qu'il faudrait être plus méchant qu'un infidèle pour le nier, et plus qu'infâme pour n'être pas reconnaissant de ses bienfaits. » — *Lettre du 20 août 1778.*

Cette habitude d'attribuer tout événement heureux, de même que le succès de ses efforts personnels, à l'influence favorable d'une Providence toute-puissante, Washington la conserva pendant toute la guerre, et il semble y avoir trouvé la meilleure consolation pour les tristes revers et les fatigues qu'il a été tant de fois appelé à supporter.

« Nous avons, a-t-il dit, à soutenir une sorte de lutte marquée par la Providence pour éprouver la patience et le courage des hommes. Aussi quiconque est engagé dans cette voie ne doit pas se montrer un moment abattu par les difficultés ou découragé par les épreuves.

« La Providence a si souvent pris soin de nous relever lorsque nous avons perdu toute espérance, que j'ose croire que nous ne succomberons jamais.

« Nous abandonnons le reste à cette sage Providence, qui nous a si évidemment soutenus dans le cours de toutes nos traverses.

« Nous avons de fortes raisons de remercier la Providence de la protection qu'elle nous a accordée. C'est en elle seule que j'ai parfois placé toute ma confiance, car toutes nos autres ressources semblaient nous avoir manqué.

« Nos affaires ont été amenées à une crise terrible pour que

la main de Dieu fût encore plus visible dans notre délivrance. Telle est ma conviction. L'intervention puissante de la volonté divine aux jours de notre plus profond accablement, de notre plus sombre situation, a été trop éclatante pour que je puisse douter de l'heureuse issue de la lutte actuelle. »

Washington exprima plusieurs fois les mêmes sentiments après la guerre : « Je suis sûr, dit-il dans une lettre au général Armstrong, qu'il n'y a pas de peuple qui ait plus de raisons de reconnaître la protection de Dieu dans ses affaires que celui des États-Unis. Je serais fâché d'avoir lieu de penser que mes compatriotes ont oublié cette protection qui s'est si souvent manifestée pendant notre révolution, ou qu'ils ne croient pas assez à cette toute-puissance de Dieu qui seule peut les sauver. » — 11 mars 1792.

Les exemples de cette sorte pourraient être multipliés à l'infini. Il serait difficile de trouver, dans quelque communion chrétienne que ce soit, un homme plus éminemment religieux que Washington, si l'on considère ces marques de foi et de piété pratique, cette haute conviction de la présence providentielle de l'Être suprême, cette reconnaissance constante envers son pouvoir et sa bonté, cette soumission humble et sans bornes à la volonté divine, fondée sur les motifs les plus sérieux et les plus fervents.

On pourrait trouver dans plusieurs autres passages de ses écrits, comme dans l'ensemble de toute sa vie, la preuve que sa croyance particulière à la révélation chrétienne et son observation stricte des devoirs qu'elle impose répondaient bien à toutes ces déclarations. Les deux passages suivants sont tirés de sa lettre circulaire aux gouverneurs des États, au sujet du licenciement de l'armée. — 8 juin 1783.

« La libre culture des lettres, l'extension illimitée du commerce, le progrès des bonnes mœurs, l'empire toujours croissant des sentiments libéraux, et par-dessus tout *la pure et douce lumière de la révélation*, ont eu pour heureux effet d'améliorer la société et d'augmenter les biens dont elle jouit. »

— « Je forme le vœu ardent que Dieu vous garde, vous et l'État que vous dirigez, sous sa sainte protection; qu'il entretienne dans le cœur des citoyens l'esprit de subordination et d'obéissance envers le gouvernement, une affection fraternelle envers tous leurs compatriotes des États-Unis en général, et particulièrement envers ceux de leurs frères qui ont servi, sur le champ de bataille, la cause de la liberté; enfin qu'il veuille bien disposer notre cœur à l'amour de la justice, au goût de la miséricorde, pour que nous pratiquions cette charité, cette humilité, cette douceur, qui forment les *attributs caractéristiques du divin auteur de notre sainte religion* : car il n'y a pas d'exemple qu'une nation puisse être heureuse si elle n'observe humblement ces règles et ne se pénètre de ces vertus. »

Le même esprit brille dans la réponse de Washington à l'adresse des évêques, du clergé et des laïques de l'Église protestante épiscopale. « En cette occasion, il serait mal à moi de cacher toute la joie que j'ai ressentie à voir l'affection fraternelle qui semble augmenter parmi les fidèles sectateurs de la *vraie et pure religion*. Par là se découvre à mes yeux le plus doux avenir, le temps où les *chrétiens de toutes les communions* suivront mieux les règles de la charité, et éprouveront les uns pour les autres des *sentiments plus véritablement chrétiens* qu'on n'a encore fait dans aucun siècle, ni chez aucune nation. » — 19 août 1789.

Il s'exprimait encore ainsi dans une lettre écrite à George Mason, relativement à un bill porté devant la législature de la Virginie, et ayant pour objet l'établissement, moyennant une taxe générale, d'un fonds pour l'entretien des ministres de la religion chrétienne : « Quoique personne ne soit plus opposé que moi à tout ce qui peut gêner les principes religieux, cependant j'avoue que je ne suis pas du nombre de ceux qui s'alarment tant de l'idée de faire payer par le peuple les frais du culte qu'il professe. » 3 octobre 1785. — D'après ce passage, il semble que Washington ne désapprouvait pas le projet et le but de ce vote de fonds. Mais en même temps plus d'un fait

prouve que chez lui cette pensée n'allait pas jusqu'à l'intolérance. Il écrivait à la Fayette, en faisant allusion aux votes de l'assemblée des notables : « Je ne souhaite pas moins que vous de voir triompher vos idées sur la tolérance en matières religieuses. N'étant pas bigot moi-même, je suis disposé à reconnaître comme les vrais précepteurs du christianisme ceux qui nous conduiront au ciel par la voie la plus directe, la plus unie, la plus facile, la moins sujette à objection. » — 15 août 1787.

Ailleurs, dans une lettre à sir Édouard Newenham, il s'exprime ainsi : « De toutes les haines qui ont existé entre les hommes, celles qui sont causées par la différence de religion semblent les plus obstinées et les plus douloureuses, et doivent par conséquent être le plus combattues. J'ai espéré que la politique éclairée et libérale qui a marqué le siècle présent unirait enfin assez étroitement les chrétiens de toute secte pour que nous n'eussions plus le triste spectacle de disputes religieuses violentes au point de compromettre la paix de la société. » — 20 octobre 1792.

Dans son adresse aux quakers, il dit : « Lorsque les hommes remplissent exactement leurs devoirs sociaux, ils font tout ce que la société ou l'État a le droit de leur demander ou d'attendre d'eux; ils sont responsables, devant Dieu seulement, de la religion ou des pratiques particulières qu'ils préfèrent ou professent. » — Octobre 1789.

Vers la même époque, il s'exprima ainsi au synode de l'Église hollandaise réformée : « Messieurs, vous vous montrez pieux chrétiens et bons citoyens par vos prières et vos efforts pour maintenir parmi les hommes l'harmonie et la fraternité, base la plus solide de tout établissement politique; je me réunis donc à vous dans cette pensée que « si un gouvernement juste « protège chez tous les citoyens les croyances religieuses, la « vraie religion, de son côté, prête au gouvernement son meilleur appui. » Ces principes de tolérance et d'union entre la religion et le gouvernement sont reproduits souvent dans

la correspondance particulière et publique de Washington.

Il est inutile de commenter ces extraits, on peut en laisser l'appréciation au jugement des lecteurs. Dire que Washington n'était pas chrétien, ou du moins qu'il ne croyait pas l'être, ce serait inculper à la fois sa sincérité et son honneur. De tous les hommes qui ont jamais vécu, Washington serait certainement le dernier que l'on pourrait accuser de dissimulation ou de mauvaise foi; lui qui était si soigneux d'écartier de tout acte de sa vie, même peu important, l'ombre de pareilles fautes, est-il vraisemblable, est-il admissible que pour un sujet de la plus haute, de la plus sérieuse gravité, il aurait, pendant une longue série d'années, médité et pratiqué un système de fourberie vis-à-vis de ses amis et du public? Cela n'est ni croyable, ni possible.

Je placerai ici une lettre relative à ce sujet; elle m'a été écrite par une femme qui a vécu vingt ans dans la famille de Washington, et était sa fille adoptive et la petite-fille de madame Washington. Le témoignage de cette lettre et les indications qu'elle contient sur la vie intime de Washington sont pleins d'intérêt.

« Woodlawn, 26 février 1833.

« Monsieur,

« J'ai reçu hier soir votre honorée lettre du 20 de ce mois, et je me hâte de vous donner les renseignements que vous désirez.

« La paroisse de Truro est celle qui renferme Mount-Vernon, l'église de Pohick et Woodlawn. Le siège de la paroisse de Fairfax est maintenant à Alexandrie. Avant que le district fédéral fût cédé au congrès, Alexandrie se trouvait dans le comté de Fairfax. Le général Washington avait un banc dans l'église de Pohick et un autre dans celle du Christ à Alexandrie. Il coopéra puissamment par ses soins et, je pense aussi, par ses dons à l'établissement de l'église de Pohick. Son banc

se trouvait près de la chaire. Je me souviens parfaitement de m'y être assise avec lui et ma grand'mère avant son élection à la présidence. C'était une belle église, elle avait une communauté nombreuse et riche, et ses paroissiens assistaient régulièrement à toutes les cérémonies.

« Il se rendait à l'église d'Alexandrie, lorsque le temps et l'état des routes lui permettaient de faire à cheval une course de dix milles. A New-York et à Philadelphie, il ne manqua jamais d'aller à l'église le matin, à moins d'en être empêché par une indisposition. Il passait l'après-midi chez lui, dans sa chambre, le soir en famille et sans autre compagnie. Quelquefois un vieil ami intime était invité à venir causer une heure ou deux avec nous; mais le dimanche tous les visiteurs étaient consignés. Personne dans l'église n'apportait au service plus de gravité et de recueillement. Ma grand'mère, qui était éminemment pieuse, ne se départit jamais de ses habitudes d'enfance. Elle se tenait constamment agenouillée. Le général, suivant la coutume d'alors, restait debout pendant qu'on célébrait le service. Les dimanches où l'on communiait, il quittait l'église avec moi après la bénédiction et retournait au logis. Nous renvoyions ensuite la voiture pour prendre ma grand'mère.

« Il avait l'habitude de se retirer dans sa bibliothèque vers neuf ou dix heures, et d'y passer une heure avant de rentrer dans sa chambre. Il se levait toujours avant le soleil et restait dans sa bibliothèque jusqu'à ce qu'on l'appelât pour le déjeuner. *Je n'ai jamais été témoin* de ses dévotions particulières, je ne m'en suis jamais *enquise*. J'aurais regardé comme la plus grande hérésie le moindre doute sur sa ferme croyance au christianisme. Sa vie, ses écrits, tout prouve qu'il était bon chrétien. Ce n'était pas non plus un de ces hommes qui agissent ou prient pour être vus. C'est en secret qu'il communiait avec son Dieu.

« Ma mère habita deux ans Mount-Vernon, après son mariage avec John Parke Custis, fils unique de madame Washington. Je lui ai entendu dire que le général Washington

communia souvent avec ma grand'mère avant l'époque de la révolution. Quand ma tante, miss Custis, mourut subitement à Mount-Vernon, avant qu'on pût prévoir cet événement, il s'agenouilla près d'elle et pria avec la plus grande ferveur, avec beaucoup de componction, pour sa guérison. C'est ce que m'ont affirmé la mère du juge Washington et d'autres témoins.

« C'était un homme silencieux et réfléchi. Généralement il parlait peu et jamais le premier. Je ne lui ai jamais entendu raconter un seul de ses souvenirs de la guerre. Je l'ai souvent vu complètement absorbé, remuant les lèvres, mais ne laissant échapper qu'un son confus. Quelquefois ma vive et folle gaieté lui arrachait un rire de grand cœur, inspiré par la sympathie qu'il ressentait pour moi. J'étais sans doute une des dernières personnes au monde à qui il aurait adressé une parole sévère; d'autant plus qu'il savait bien que j'avais le plus parfait modèle des vertus d'une femme dans ma grand'mère, qui montrait à mon égard toute la tendresse et le dévouement d'une excellente parente, m'aimant comme peut aimer seulement une mère et ne tolérant ni n'approuvant jamais en moi ce qu'elle désapprouvait chez les autres. Elle ne négligeait jamais de faire ses dévotions, en particulier ou en public. Elle et son mari formaient un couple si uni et si heureux que le général Washington doit avoir été certainement un bon chrétien. Elle n'avait à ce sujet ni doute ni crainte. Après quarante ans d'affection dévouée et de bonheur non interrompu, elle le remit sans murmurer dans les bras de son Sauveur, de son Dieu, avec le ferme espoir de sa félicité éternelle. Est-il nécessaire que quelqu'un affirme « que le général Washington a été, dans son opinion, un fervent chrétien? » Autant vaudrait mettre en question son patriotisme, le dévouement héroïque et désintéressé qu'il portait à son pays. Sa devise était : *Des actions, et non des paroles; et Dieu et ma patrie!*

« Je suis avec une profonde estime, etc. »

Il n'est pas hors de propos de joindre à cette lettre ce qu

m'a été dit par M. Robert Lewis, à Fredericksburg, en 1827. Neveu de Washington et ayant été son secrétaire particulier au commencement de sa présidence, M. Lewis a vécu avec lui dans les termes de l'intimité, et avait beaucoup de facilités pour observer ses habitudes. Il m'a dit avoir dû au hasard d'être témoin des dévotions particulières que Washington faisait, matin et soir, dans sa bibliothèque. Dans ces occasions, il l'avait vu agenouillé avec une Bible ouverte devant lui, et il pensait que le président observait journallement cette habitude. Depuis, M. Lewis est mort; mais c'était un homme estimé, et dont la parole avait du poids. Je rapporte cette anecdote telle qu'il me l'a confiée, pensant qu'il désirait qu'elle fût rendue publique sur l'autorité de son dire. Il ajouta que le président avait l'habitude d'entrer dans sa bibliothèque vers quatre heures du matin, et qu'après avoir fait ses dévotions, il employait ordinairement son temps jusqu'au déjeuner à écrire des lettres.

La lettre suivante a été adressée par le vénérable évêque White au révérend B. C. C. Parker, alors recteur de l'église de la Trinité dans le Lenox (Massachusetts), avec la permission duquel elle est insérée ici :

« Philadelphie, 28 novembre 1852.

« Cher monsieur,

« J'ai reçu votre lettre du 20 courant, et je vais vous donner les renseignements que je possède sur ce qui en fait l'objet.

« Le père de notre patrie a, soit pendant la guerre de la révolution, soit pendant sa présidence, suivi le service divin en cette ville dans l'église du Christ, un seul hiver excepté; se trouvant ici à cette époque pour s'entendre avec le congrès sur les mesures à prendre dans la prévision de l'ouverture de la prochaine campagne, il loua une maison près de l'église de Saint-Pierre, qui se trouvait sur la même paroisse que celle du Christ. Pendant cette saison, il se rendit très-exactement à

Saint-Pierre. Son maintien était toujours sérieux, son air attentif; mais, comme quelques expressions de votre lettre me semblent marquer le désir de savoir quelle était l'attitude du général pendant le service divin, et s'il se tenait agenouillé, je crois devoir à la vérité de déclarer que je ne l'ai jamais vu dans cette attitude. Pendant sa présidence, notre fabrique lui consacra un banc de moins de dix verges de long, devant la chaire. Il occupait habituellement ce banc avec madame Washington, qui communiait régulièrement, et avec ses secrétaires.

« Bien que je me sois souvent trouvé en société avec ce grand homme, et que j'aie eu souvent aussi l'honneur de dîner à sa table, je ne lui ai jamais entendu rien dire qui m'ait pu faire connaître ses opinions religieuses. Je n'ai jamais connu d'homme qui évitât plus de parler de lui-même ou de ses actions, ou de quoi que ce fût qui le concernât; et j'ai eu occasion d'observer, lorsque je me trouvais dans sa compagnie, que si une personne étrangère à sa famille se trouvait présente, jamais une parole prononcée par le président ne serait venue révéler qu'il se savait digne de l'attention du monde. Son maintien ordinaire, quoique toujours bienveillant, n'était pas de nature à encourager ceux qui auraient voulu connaître sa pensée. Quelques jours après qu'il eut quitté le fauteuil de président, notre consistoire se rendit chez lui avec une adresse préparée par moi, et que je prononçai. Dans sa réponse, il voulut bien exprimer tout le plaisir que lui avaient causé les prédications de notre chaire, mais il ne dit rien qui pût trahir le secret de ses théories religieuses. Un ou deux jours après, ce fut le tour d'une autre adresse de plusieurs ministres appartenant à diverses sectes, qu'avait écrite le docteur Green et que je prononçai. Un passage des œuvres posthumes de M. Jefferson a donné lieu à une longue polémique. Il dit (en s'appuyant sur l'autorité du docteur Rush, qui lui-même passe pour avoir tenu ce fait du docteur Green) que cette adresse avait eu pour but d'amener le président à énoncer son opinion sur la religion chrétienne. C'est ce que le docteur Green a nié dans son écrit périodique

intitulé *l'Avocat chrétien*, et sa déclaration est exacte. Le docteur Rush peut avoir mal compris le docteur Green ou avoir été mal compris par M. Jefferson; ou bien encore toute cette histoire peut avoir tiré son origine des propos de l'un des ministres réunis, qui aura pris ses propres idées pour celles de l'assemblée. Les deux documents en question se trouvent dans les papiers-nouvelles de Philadelphie imprimés à cette époque.

« Un jour d'actions de grâces choisi par le président pour célébrer le terme de l'insurrection de l'ouest, je prêchai en sa présence. Le sujet était le rapport qui existe entre la religion et le bonheur civil. Ce sermon fut défigurés dans une de nos feuilles publiques; cela m'engagea à le publier en l'accompagnant d'une dédicace au président, m'appuyant principalement sur sa proclamation en faveur du rapport que je viens d'indiquer. Il ne parut pas désapprouver l'usage que j'avais fait de son nom. Selon moi, le principe d'une entière séparation entre le christianisme et le gouvernement civil serait la preuve d'un manque de religion; cependant je n'ai pas de raisons positives pour supposer que telle fût la pensée intime du président, ce qui peut être.

« Mes souvenirs ne me rappellent pas d'autres particularités sur le sujet qui vous intéresse. En conséquence, je termine en me disant votre très-respectueux et très-humble serviteur,

« WILLIAM WHITE. »

On a signalé, comme un fait singulier, qu'à une certaine époque de sa vie Washington ait cessé de communier. Ce fait peut être envisagé et déploré sous le double rapport de l'influence d'un pareil exemple de la valeur de l'opinion du général et de l'importance ainsi que du but particulier de ce sacrement; il ne s'ensuit pas cependant que Washington manquât de foi; à moins que la même accusation ne pèse sur cette nombreuse classe d'hommes qui pensent être de sincères chrétiens, mais qui éprouvent des scrupules à observer l'usage

de la communion. Quels qu'aient pu être les motifs qui ont dirigé la conduite de Washington, ils ne semblent pas avoir été jamais éclaircis. On ne sait pas si l'occasion s'en est jamais offerte, on ne le présume même pas. Il est probable qu'après avoir pris le commandement de l'armée, voyant ses pensées et ses soins nécessairement absorbés par les affaires qui pesaient sur lui, et qui souvent ne lui permettaient guère d'observer la différence entre le dimanche et les autres jours, il jugea inutile de s'astreindre publiquement à une règle qui, selon l'idée qu'il s'en faisait, imposait de sévères restrictions à la conduite extérieure et était comme un engagement sacré à des devoirs que sa situation lui rendait impraticables. Une telle manière de voir serait naturelle à un esprit aussi sérieux ; et, bien qu'elle soit fondée sur une vue erronée de la nature de cette pratique religieuse, elle peut avoir été d'un grand poids auprès d'un homme dont la conscience était si délicate, et qui professait tant de respect pour le culte.

Cependant il existe une preuve que Washington s'approcha de la sainte table une fois au moins pendant la guerre ; ce fut dans la saison d'hiver, lorsque l'armée était campée, et que l'activité de la guerre était jusqu'à un certain point enchaînée. Une anecdote contenue dans la vie de de Witt Clinton, par le docteur Hosack, et rapportée dans les paroles mêmes du révérend Samuel H. Cox, qui l'avait communiquée à l'auteur de ce livre, établit l'authenticité de ce fait.

« Je tiens l'anecdote suivante, dit le docteur Cox, d'une autorité irrécusable ; elle n'a jamais été, je pense, rendue publique ; mais elle m'a été communiquée par un vénérable ecclésiastique, qui la tenait du révérend docteur Jones lui-même. Tous les chrétiens, tous les Américains l'accueilleront avec joie.

« Pendant que l'armée américaine, sous le commandement de Washington, était campée à Morristown dans le New-Jersey, il arriva que la communion (pratiquée alors tous les six mois seulement) dut être administrée dans l'église presbytérienne de

ce village. Un matin de la semaine avant la cérémonie, le général, après son inspection accoutumée du camp, alla visiter la maison du révérend docteur Jones, alors pasteur de cette église; après l'échange des politesses ordinaires, il l'interpella ainsi : « Docteur, j'ai appris que la sainte Cène doit être célébrée par vous dimanche prochain; je voudrais savoir si les règles de votre Église vous permettent d'admettre des communicants d'une autre secte? » Le docteur répondit : « Très-certainement, général; notre table n'est pas celle des presbytériens, c'est la table du Seigneur; nous invitons donc au nom du Seigneur tous les fidèles à venir ici agenouillés, quels que soient leurs noms. » Le général reprit : « J'en suis bien aise; c'est ainsi que cela doit être; mais, n'étant pas entièrement rassuré à cet égard, j'ai pensé devoir m'en informer auprès de vous; car je me propose de me joindre à vous en cette occasion. Bien qu'appartenant à l'Église anglicane, je ne fais pas d'exclusion et n'ai point de partialité. » Le docteur lui donna de nouveau l'assurance qu'il serait bien reçu, et le général parut le dimanche suivant au nombre des communicants. »

La situation dans laquelle se trouvait Washington, lorsqu'il fut nommé président des États-Unis, l'obligeait à mettre beaucoup de circonspection dans tout ce qu'il pouvait avoir à dire sur des sujets théologiques; il recevait d'un grand nombre de congrégations religieuses, ou de sociétés représentant presque toutes les classes du pays, des adresses à la louange de son caractère et pleines des expressions de la reconnaissance publique pour ses longs et éminents services. Dans ses réponses, il eût été également désobligeant et impolitique à lui d'employer un langage qui indiquât une préférence marquée pour les règles particulières ou les formes d'aucune Église. Il prit le plus sage parti, le seul évidemment qu'il fût convenable de prendre. Il approuva les principes généraux et encouragea le zèle de toutes les congrégations ou sociétés religieuses qui lui apportèrent des adresses, parla de leur bienfaisante influence

sur le sort de l'humanité, exprima ses vœux sincères pour leur succès et conclut souvent en disant qu'il priaït ardemment pour le bonheur futur de leurs prosélytes dans ce monde et dans l'autre. Toutes les réponses qu'il fit dans ce sens respirent un esprit chrétien, et peuvent être à bon droit considérées comme marquant chez leur auteur la conviction de la vérité et l'autorité de la religion chrétienne.

Après un long et minutieux examen des écrits publics et privés, imprimés et manuscrits, de Washington, je puis assurer que je n'ai jamais rencontré la moindre chose, la moindre expression propre à faire conjecturer qu'il nourrît quelques doutes sur la foi chrétienne, ou qu'il ait ressenti de l'indifférence ou du dédain à ce sujet. Au contraire, si l'occasion lui venait d'en parler ou d'y faire allusion, il le faisait toujours avec gravité et respect.

Les observations précédentes ont été écrites non pour rien démontrer, mais simplement pour rapprocher des faits que fournissent les écrits de Washington et plusieurs autres sources; je terminerai comme j'ai commencé, en disant que tout raisonnement serait mal venu et inutile sur un sujet si éloquent par lui-même. Si un homme qui a toujours, pendant le cours d'une longue vie, parlé, écrit et agi comme un chrétien, qui a donné mille preuves de sa conviction à se juger tel, et qui enfin n'a jamais été connu pour rien dire, rien écrire ou rien faire contre ces sentiments, si un tel homme n'est pas rangé parmi les plus fervents chrétiens, il sera impossible de décider cette question par aucune espèce de raisonnement. On ne peut dire jusqu'à quel point Washington a examiné les principes de sa foi, mais probablement il a poussé cette recherche aussi loin qu'un grand nombre de chrétiens qui ne font pas de la théologie une étude spéciale. Nous avons tout lieu de présumer qu'un esprit comme le sien n'admettait pas une opinion sans une raison satisfaisante. Il fut élevé dans le sein de l'Église épiscopale, à laquelle il demeura toujours attaché; et je suis convaincu qu'il conserva dans son cœur les doctrines fondamentales du chris-

tianisme, telles que les enseigne ordinairement cette Église, et telles qu'il les comprenait, mais qu'il n'y méla jamais la moindre idée d'intolérance ou de mépris pour les croyances et les rites adoptés par les chrétiens des autres communions.

---

N<sup>o</sup> 4.

DERNIÈRE MALADIE ET MORT DE WASHINGTON <sup>1</sup>.

Mount-Vernon, 14 décembre 1799.

(Ce jour a été marqué par un événement qui sera mémorable dans l'histoire de l'Amérique et peut-être dans celle du monde entier. J'entreprendrai d'en faire le récit détaillé, en ayant été un des témoins.)

Le jeudi 12 décembre, le général sortit à cheval, vers dix heures, pour aller visiter ses fermes; il ne fut pas de retour avant trois heures. Presque aussitôt après son départ, le temps devint très-mauvais : la pluie, la grêle, la neige se succédèrent, accompagnées d'un vent froid. Lorsque le général rentra, je lui apportai quelques lettres à affranchir, afin de les envoyer dans la soirée à la poste. Il les marqua de son cachet, en disant que le temps ne permettait pas d'envoyer ce soir un domestique à la poste. Je lui fis observer que je craignais qu'il n'eût été mouillé ; mais il me répondit que sa redingote l'avait garanti de la pluie. Cependant son cou paraissait humide, et quelques flocons de neige pendaient à ses cheveux. On l'avait attendu pour dîner; il se mit à table sans changer de vêtements. Le

<sup>1</sup> M. Tobias Lear, homme de savoir et de talent, passa plusieurs années auprès de Washington, d'abord en qualité de secrétaire, et ensuite comme surintendant de ses affaires privées. Il assista à la dernière maladie de Washington, et, aussitôt après la mort de ce grand homme, il en retraça tous les détails. Le récit qu'on va lire est tiré du manuscrit original de M. Lear.

soir il parut aussi bien portant qu'à l'ordinaire. Vendredi il tomba beaucoup de neige, ce qui empêcha le général de faire sa promenade accoutumée; il avait gagné un rhume, probablement pour s'être trouvé la veille si longtemps exposé au froid, et il se plaignait d'avoir mal à la gorge.

Il alla cependant dans l'après-midi sur le terrain qui s'étendait entre la maison et la rivière afin de marquer quelques arbres qui devaient être abattus pour l'embellissement de cette place. Son enrouement s'accrut le soir, mais il n'y prit pas garde.

Dans la soirée, on apporta les journaux de la poste; le général s'établit dans le parloir avec mistress Washington; et moi je fis la lecture jusque vers neuf heures : alors mistress Washington monta dans la chambre de mistress Lewis, qui était retenue chez elle; elle nous laissa, le général et moi, occupés à lire les journaux; il était très-gai, et lorsqu'il rencontrait un passage curieux ou amusant, il le lisait aussi haut que son enrouement le lui permettait. Il me pria de lui lire les débats de l'assemblée de Virginie sur l'élection d'un sénateur et d'un gouverneur. En entendant les réflexions faites par M. Madison relativement à M. Monroe, il parut fort affecté, et s'exprima sur ce sujet avec une certaine aigreur, que j'essayai de modérer comme j'avais l'habitude de le faire en pareille occasion. Lorsqu'il se retira, je lui fis observer qu'il eût mieux valu pour lui prendre quelque chose pour calmer son rhume. Il me répondit : « Non, vous savez que je ne me soigne jamais pour un rhume; celui-ci passera comme il est venu. »

Le samedi matin, entre deux et trois heures, il éveilla mistress Washington et lui dit qu'il ne se sentait pas bien, qu'il avait la fièvre. Mistress Washington remarqua qu'il pouvait à peine parler et qu'il respirait avec difficulté. Elle manifesta le désir de se lever pour appeler un domestique. Mais le général l'en empêcha, de peur qu'elle ne prit froid. Aussitôt que le jour eut paru, la femme de service (Caroline) entra dans la chambre pour faire le feu, et mistress Washington l'envoya tout

de suite me chercher. Je me levai, m'habillai aussi promptement que possible, et me rendis dans la chambre du général. Mistress Washington était levée et me donna sur l'état de son mari les détails déjà rapportés. Je trouvai que le général respirait difficilement et pouvait à peine articuler un mot d'une manière intelligible. Il exprima le désir qu'on envoyât chercher M. Rawlins (un de ses intendants) pour le saigner avant l'arrivée du docteur. Je dépêchai aussitôt un domestique vers Rawlins : un autre courut chez le docteur Craik, et je retournai ensuite dans la chambre du général, que je trouvai dans l'état où je l'avais laissé.

On prépara, pour adoucir sa gorge, un mélange de mélasse, de vinaigre et de beurre, mais le général ne put en avaler une goutte; chaque fois qu'il essayait de boire, il paraissait agité, accablé et presque suffoqué.

Rawlins arriva bientôt après le lever du soleil et se prépara à saigner le malade. Lorsque le bras fut prêt, le général, remarquant l'agitation de Rawlins, lui dit en prononçant le mieux qu'il put : « N'ayez pas peur. » Et lorsque l'incision fut faite, il ajouta : « L'ouverture n'est pas assez large. » Cependant le sang coulait assez abondamment. Mistress Washington, ne sachant pas si la saignée convenait ou non dans la situation du général, demanda qu'on ne lui tirât pas trop de sang, de peur que ce ne fût dangereux; elle me pria d'en arrêter le flux. Mais lorsque je fus sur le point de lier la bandelette, le général avança la main pour m'en empêcher, et aussitôt qu'il put parler il dit : « Encore, encore. » Mistress Washington, continuant à être inquiète, exprima la crainte qu'on ne tirât trop de sang; on l'arrêta quand il y en eut une demi-pinte de répandu. Voyant qu'on n'avait obtenu aucun résultat satisfaisant de la saignée et que le mal de gorge ne diminuait pas, je proposai de baigner la gorge à l'extérieur avec du sel volatil. On adopta mon avis, et pendant l'opération, qui fut faite à la main et le plus doucement possible, le général observa « que cela lui faisait beaucoup de mal. » Une pièce de flanelle, trempée dans

le sel volatil, fut placée autour de son cou, et on lui mit les pieds dans l'eau chaude; mais rien ne parut le soulager.

Sur ces entrefaites, avant l'arrivée du docteur Craik, mistress Washington me pria d'envoyer chercher le docteur Brown, de Port Tobacco, que le docteur Craik avait recommandé d'appeler s'il se présentait jamais quelque cas de nature à inspirer des inquiétudes sérieuses. Je dépêchai immédiatement, entre huit et neuf heures, un messenger vers le docteur Brown. Le docteur Craik arriva bientôt après. Ayant examiné le général, il lui mit sur la gorge un vésicatoire de cantharides, lui tira encore plus de sang et lui prépara un gargarisme de vinaigre et de thé de sauge, et ordonna au général de respirer la vapeur d'un mélange de vinaigre et d'eau bouillante. Ce que fit le malade, qui, en essayant de se gargariser, faillit être suffoqué. Lorsque le gargarisme sortit de la gorge, des flegmes suivirent; le général fit des efforts pour tousser, le docteur fit tout ce qu'il put pour l'aider, mais ce fut inutile. Vers onze heures, le docteur Craik demanda qu'on envoyât chercher le docteur Dick, craignant qu'il n'arrivât pas à temps. Un messenger fut en conséquence envoyé vers le docteur Dick. En ce moment on saigna encore le général. Ce nouveau coup de lancette ne produisit aucun bien sur le malade, qui continua à se trouver dans le même état, dans la même impossibilité d'avalier.

Le docteur Dick arriva vers trois heures, et le docteur Brown entra bientôt après. Lorsque le docteur Dick eut examiné le général et consulté quelques minutes avec le docteur Craik, on saigna de nouveau le malade. Le sang vint très-lentement; il était épais, et la saignée occasionna quelques symptômes d'évanouissement. Le docteur Brown rentra en cet instant dans la chambre, et quand il eut tâté le pouls du général, il sortit avec les autres médecins. Le docteur Craik ne tarda pas à revenir. Le général ne pouvait rien avaler; on lui administra du calomel et du tartre émétique, mais ce remède ne produisit aucun effet.

Un peu après quatre heures et demie, le général exprima le

voeu que j'appelasse à son chevet mistress Washington; il la pria alors de descendre dans son cabinet et de prendre dans son pupitre deux testaments qu'elle y trouverait et de les lui apporter, ce qu'elle fit. Les ayant examinés, il lui en donna un qu'il dit être inutile, étant annulé par l'autre, et il la pria de le brûler; elle lui obéit, prit le second et le serra dans son propre cabinet.

Quand tout cela fut fini, je retournai au chevet du général et lui pris la main. Il me dit :

« — Je sens que je m'en vais, ma respiration ne peut durer longtems. J'ai tout de suite jugé de la gravité de mon mal. Arrangez et enregistrez toutes mes dernières lettres militaires ainsi que mes papiers. Réglez mes comptes et mettez mes livres en ordre, car vous connaissez mes affaires beaucoup mieux que personne, et que M. Rawlins achève la classification de mes autres lettres, qu'il a déjà commencée. »

Je l'assurai que j'accomplirais ses volontés. Il me demanda alors si je me rappelais quelque point essentiel dont il eût à s'occuper, car il n'avait que bien peu de temps à rester avec nous. Je lui répondis que je ne me rappelais rien, mais que j'espérais qu'il n'était pas si près de sa fin. Il dit en souriant que je me trompais, que nous devons tous payer cette dette, et qu'il voyait arriver le dénoûment avec une complète résignation.

Dans le cours de l'après-midi, le général parut souffrir beaucoup de la difficulté qu'il éprouvait à respirer, et il changea fréquemment de position dans son lit. Dans ces moments, je me penchais sur le lit, et j'essayais de le soulever et de le retourner le plus doucement possible. Il parut pénétré de reconnaissance pour mes soins et me répéta souvent :

« — Je crains de trop vous fatiguer. »

Et comme je l'assurai que je ne songeais qu'à son bien-être, il ajouta :

« — C'est bien, c'est un devoir que nous devons nous rendre mutuellement, et j'espère que vous ne manquerez pas de secours lorsque vous en aurez besoin. »

Il demanda quand MM. Lewis et Washington Custis seraient de retour (ils étaient alors dans le New-Kent). Je lui dis que ce serait vers le 20 du mois.

Sur les cinq heures, le docteur Craik entra dans la chambre et alla au chevet du général, qui lui dit :

« — Docteur, je meurs au milieu de grandes souffrances, mais la mort ne m'effraye pas. J'ai prévu, dès les premiers symptômes de ma maladie, que je n'y survivrais pas. Ma respiration ne saurait se prolonger. »

Le docteur lui serra la main sans pouvoir prononcer un mot. Il s'éloigna du lit et alla s'asseoir devant le feu, accablé par le chagrin.

Entre cinq et six heures, les docteurs Dick et Brown entrèrent et s'approchèrent du lit avec le docteur Craik, qui demanda au malade s'il ne pouvait pas se mettre sur son séant. Alors le général tendit la main, et, la lui prenant, je l'aidai à se soulever. En ce moment, il dit aux médecins :

« — Je sens que je m'en vais; je vous remercie de vos soins, mais je vous prie de ne plus vous occuper de moi. Laissez-moi mourir tranquillement : je n'ai pas longtemps à vivre. »

Les médecins jugèrent que tout ce qui avait été fait n'avait produit aucun résultat. Le malade s'étendit de nouveau sur son lit, et tous les médecins se retirèrent, excepté le docteur Craik. Le général resta dans le même état, souffrant, sans faire un mouvement, ni se plaindre, et demandant souvent quelle heure il était. Lorsque je l'aidais à changer de position, il ne parlait plus, mais tournait vers moi des yeux pleins de reconnaissance.

Sur les huit heures, les médecins rentrèrent dans la chambre, et appliquèrent des vésicatoires et des cataplasmes de son sur les jambes et sur les pieds du malade; puis ils sortirent, à l'exception du docteur Craik, sans emporter le moindre rayon d'espérance. J'étais absent en ce moment et occupé à écrire quelques lignes à MM. Law et Peter, pour les prier de venir le plus promptement possible à Mount-Vernon, avec leurs femmes (les petites-filles de mistress Washington).

Vers dix heures, le malade fit plusieurs efforts pour me parler avant d'y réussir. Enfin il me dit :

« — Je m'en vais. Que l'on m'enterre convenablement. Ne laissez descendre mon corps dans le caveau que trois jours après ma mort. »

Je fis un signe d'adhésion, car je ne pouvais parler. Alors il me regarda et dit :

« — Me comprenez-vous ?

« — Oui, répondis-je.

« — C'est bien, » répliqua-t-il.

Environ dix minutes avant qu'il n'expirât (ce qui eut lieu entre dix et onze heures), sa respiration devint plus libre. Il était calme; il retira sa main de la mienne et se tâta le pouls. Je le vis changer de visage. J'adressai la parole au docteur Craik, qui était assis près du feu. Il s'approcha du lit. La main du général quitta son poignet. Je la pris dans la mienne et la pressai sur mon cœur. Le docteur Craik mit ses mains sur ses yeux. Washington expira sans un effort ni un soupir.

Tandis que nous restions plongés dans un morne désespoir, mistress Washington, qui était assise au pied du lit, demanda d'une voix ferme et recueillie :

« — Est-il parti ? »

Je ne pouvais parler, mais je levai la main pour lui faire comprendre que le général n'était plus.

« — C'est bien, répliqua-t-elle du même ton, tout est fini, je le suivrai bientôt; je n'ai plus d'épreuve à traverser. »

---

#### CIRCONSTANCES OMISES DANS LE RÉCIT PRÉCÉDENT.

Christophe, le valet de chambre du général, fut toute la journée dans la chambre; vers l'après-midi, le général l'engagea

à s'asseoir, car il était resté constamment debout. Il obéit.

Vers huit heures du matin, le malade manifesta le désir de se lever. On l'habilla et on le conduisit à un siège près du feu. Il n'éprouva aucun soulagement de ce changement de position, et se recoucha sur les dix heures.

Vers cinq heures de l'après-midi, il essaya encore de se lever, et, après être resté assis une demi-heure environ, il demanda à être déshabillé et mis au lit : ce qui fut fait.

Durant le cours de sa maladie, il parlait rarement, avec beaucoup de difficulté et une grande souffrance, et d'une voix si basse et si entrecoupée que parfois on avait peine à le comprendre. Sa patience, son courage et sa résignation ne l'abandonnèrent pas un seul instant ; au milieu de ses souffrances, il ne poussa ni un soupir ni une plainte, s'efforçant toujours, par un sentiment de devoir, de prendre ce qu'on lui offrait, et de se conformer aux désirs des médecins.

Au moment où il passa de vie à trépas, nous étions, le docteur Craik et moi, dans la position déjà décrite : mistress Washington était assise au pied du lit, Christophe se tenait debout au chevet ; Caroline, Molly et Charlotte étaient dans la chambre, et debout près de la porte. Mistress Forbes, la femme de charge, fut souvent dans la chambre pendant la journée et la soirée.

Lorsque le moment cruel fut passé, et aussitôt que le docteur Craik put parler, il dit à un domestique de faire monter les personnes qui étaient dans l'appartement au-dessous. Au moment où elles s'approchaient du lit, je baisai la main glacée du général, que j'avais tenue sur mon cœur ; je la laissai retomber, et allai à l'autre bout de la chambre, où je restai quelques instants plongé dans un profond désespoir. J'en fus tiré par la voix de Christophe, qui me demandait de prendre soin des clefs du général et d'autres objets qui avaient été trouvés dans ses poches. Mistress Washington avait chargé ce domestique de me les remettre. Je les enveloppai dans le mouchoir du général, et je les emportai dans ma chambre.

Vers minuit, le corps fut descendu et déposé dans la grande chambre <sup>1</sup>.

DIMANCHE, 15 DÉCEMBRE. — Mistress Washington demanda à me parler dans la matinée. Elle me pria d'envoyer commander un cercueil à Alexandria : ce que je fis.

On envoya chercher le matin mistress Stuart. Vers dix heures, M. Thomas Peter arriva, et fut suivi sur les deux heures de M. et mistress Law, auxquels j'avais écrit samedi soir. Le docteur Thornton accompagnait M. Law. Le docteur Craik passa avec nous toute la journée et la nuit.

Dans la soirée, je me consultai avec MM. Law, Peter et le docteur Craik, afin de choisir le jour où le corps devrait être déposé dans le caveau. Je désirais que la cérémonie fût remise à la fin de la semaine, pour donner le temps à quelques parents du général d'arriver ; mais les docteurs Craik et Thornton déclarèrent que, vu la gravité de la maladie inflammatoire qui avait emporté le général, il ne serait pas convenable de garder le corps aussi longtemps. En conséquence, le jour des funérailles fut fixé au mercredi.

LUNDI, 16 DÉCEMBRE. — J'ordonnai aux domestiques d'ouvrir le caveau de famille, d'enlever les décombres qui l'obstruaient et de faire tous les préparatifs convenables ; en outre, j'y fis placer une porte, car il avait toujours été fermé par un mur de brique suivant la coutume. J'engageai enfin MM. Inglis et Munn à se procurer un cercueil d'acajou doublé de plomb.

Le docteur Craik, M. Peter et le docteur Thornton nous quittèrent après le déjeuner. Mistress Stuart et ses filles arrivèrent dans l'après-midi. M. Anderson alla à Alexandria pour faire de nombreux achats nécessaires pour les préparatifs des funérailles. Le deuil fut commandé pour la famille, les domestiques et les intendants.

<sup>1</sup> Le certificat suivant, écrit de la main du docteur Craik, est joint à la partie précédente du récit de M. Lear : « *Dimanche, 15 décembre.* — Le récit suivant est exact autant que je puis me le rappeler.

Ayant reçu d'Alexandria la nouvelle que la milice, les francs-maçons, etc., avaient résolu de prouver leur respect pour la mémoire du général en accompagnant son corps jusqu'au tombeau, je donnai des ordres afin qu'on préparât des provisions pour une grande quantité de personnes qui devaient s'attendre à ce qu'on leur offrit des rafraîchissements. M. Robert Hamilton m'écrivit pour m'instruire qu'un de ses schooners s'emboserait à Mount-Vernon pour tirer des salves d'artillerie pendant que le corps serait porté au tombeau. D'après le désir de mistress Washington, je donnai avis du jour fixé pour les funérailles aux personnes suivantes, savoir : M. Mason et sa famille, M. Peake et sa famille, M. Nickols et sa famille, M. Mac-Carthy et sa famille, miss Mac-Carthy, M. et mistress Mac-Clanahan, lord Fairfax et sa famille, M. Triplet et sa famille, M. Anderson et sa famille, M. Diggs, M. Cockburn et sa famille, M. Massey et sa famille, et M. R. West. J'écrivis aussi au révérend M. Davis pour qu'il fit le service.

**MARDI, 17 DÉCEMBRE.** — On fait tous les préparatifs nécessaires à la lugubre cérémonie. M. Stewart, adjudant au régiment d'Alexandria, vient visiter le terrain où doit défilier le cortège. Vers une heure, le cercueil a été apporté d'Alexandria. M. Grater l'accompagnait avec un drap mortuaire. Le corps est mis dans un cercueil d'acajou doublé de plomb et scellé dans les jointures avec un couvercle de plomb pour le fermer hermétiquement, lorsque le corps aura été déposé dans le caveau. Le cercueil est mis dans une bière doublée et recouverte d'un drap noir.

**MERCREDI, 18 DÉCEMBRE.** — Vers onze heures, une foule de peuple commença à se réunir pour suivre les funérailles, qui devaient avoir lieu à midi; mais, comme une grande partie des troupes commandées pour la cérémonie n'arriva pas à temps, elles furent retardées jusqu'à trois heures.

Onze pièces d'artillerie furent amenées d'Alexandria, et un schooner appartenant à M. R. Hamilton descendit le fleuve, et s'approcha de Mount-Vernon pour tirer des salves d'artillerie.

Vers trois heures, le cortège s'ébranla. Les dispositions de la marche furent faites par les colonels Little, Simms, Deneale et le docteur Dick. Les porteurs du poêle étaient les colonels Little, Simms, Payne, Gilpin, Ramsay et Marsteler. Le colonel Blackburn précédait le corps; le colonel Deneale marchait avec les troupes. Le cortège sortit du côté gauche de la maison, fit un circuit vers la plaine, et se dirigea vers le caveau à la droite de la maison. Il marchait dans l'ordre suivant :

Les troupes, cavalerie et infanterie;

Le clergé, savoir : les révérends Davis, Muio, Moffatt et Addison;

Le cheval du général, avec sa selle, ses arçons et ses pistolets, conduit par deux grooms, Cyrus et Wilson, en deuil;

Le corps, porté par les francs-maçons et les officiers;

Les principales personnes menant le deuil, savoir :

Mistress Stuart et mistress Law;

Mesdemoiselles Nancy et Sally Stuart;

Miss Fairfax et miss Denison;

M. Law et M. Peter;

M. Lear et le docteur Craik;

Lord Fairfax et Ferdinand Fairfax;

La loge n° 25;

La corporation d'Alexandria;

Le reste du cortège précédé par M. Anderson et les inspecteurs.

Lorsque le corps fut arrivé au caveau, le révérend M. Davis lut le service et prononça quelques paroles.

Les francs-maçons firent leurs cérémonies, et le corps fut descendu dans le caveau.

Après la cérémonie, le cortège retourna à la maison mortuaire, où on lui distribua des rafraîchissements; puis tout le monde se retira en bon ordre.

N<sup>o</sup> 5.

## ACTES DU CONGRÈS

A LA SUITE DE LA MORT DE WASHINGTON.

---

DISCOURS DE JOHN MARSHALL DANS LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS  
ET RÉOLUTIONS ADOPTÉES PAR CETTE ASSEMBLÉE LE 19 DÉCEMBRE 1799 <sup>1</sup>.

Monsieur le président,

Le triste événement qu'on annonçait hier sous la forme du doute ne s'est que trop confirmé. Notre Washington n'est plus! Le héros, le patriote, le sage de l'Amérique, l'homme vers qui tous les regards se tournaient aux jours du danger, sur qui se fondaient toutes les espérances, ne vit que par le souvenir de ses grandes actions dans le cœur d'un peuple dont il était chéri et qui le pleure.

Quand même ce ne serait pas une coutume publique de témoigner du respect pour la mémoire de ceux que le ciel a choisis pour répandre ses bienfaits sur l'humanité, tel a été le rare mérite, telles ont été les éclatantes actions qui ont marqué la vie de celui dont nous déplorons la perte, que toute la nation américaine, poussée par le même sentiment, se lèverait tout entière pour réclamer un témoignage public d'une douleur si universelle.

Plus que tout autre et autant qu'il était au pouvoir d'un

<sup>1</sup> La veille de ce jour, la chambre avait reçu la nouvelle de la mort de Washington. La séance fut suspendue aussitôt; ce fut le lendemain matin que M. Marshall prononça ce discours devant la chambre.

homme, il a contribué à fonder cet empire qui s'accroît chaque jour, et à donner au monde occidental l'indépendance et la liberté.

Nous l'avons vu, après avoir atteint le grand but qu'on s'était proposé en le plaçant à la tête de nos armées, quitter l'épée pour la charrue et transformer le soldat en citoyen.

Lorsque la faiblesse de notre système fédéral fut devenue manifeste, et que les liens qui unissaient ce vaste continent furent rompus, nous l'avons vu se mettre à la tête de ces patriotes qui établirent pour nous une constitution qui maintient l'union et assure les bienfaits de notre révolution.

Obéissant à la voix unanime de son pays qui l'appelait à présider un grand peuple, nous l'avons vu quitter une seconde fois la retraite qu'il aimait, et, à une époque plus tourmentée, plus agitée que celle de la guerre civile elle-même, veiller avec une sage et calme fermeté aux véritables intérêts de la nation, et contribuer plus que personne à établir ce système politique qui, j'en ai la certitude, garantira notre repos, notre honneur et notre indépendance.

Nous l'avons vu choisi deux fois à l'unanimité pour être le premier magistrat d'un peuple libre, et, à une époque où le suffrage universel lui était assuré, donner au monde un rare exemple de modération en quittant son haut rang pour les paisibles travaux de la vie privée.

Quoique la popularité soit de sa nature mobile, et que les affections de la foule varient souvent et se détournent de ceux qui en ont été l'objet, elles n'ont pas cessé, soit en temps de paix, soit en temps de guerre, soit dans sa vie publique, soit dans sa vie privée, de reposer sur sa tête, aussi inébranlables que l'était son cœur, aussi constantes que l'étaient ses hautes vertus.

Offrons donc, M. le président, un dernier tribut de respect et d'affection à notre ami qui n'est plus. Que le grand conseil de la nation fasse éclater les sentiments qu'éprouve le pays tout entier. Dans ce but, voici quelques mesures que je prends la liberté de soumettre à la chambre :

*Il est arrêté* que la chambre se rendra chez le président pour lui adresser des compliments de condoléance sur ce triste événement.

*Il est arrêté* que le siège du président sera tendu de noir, et que les membres et officiers de cette chambre porteront le deuil pendant la session.

*Il est arrêté* qu'un comité, d'accord avec celui que nommera le sénat, sera chargé d'examiner quelle est la manière la plus convenable de rendre honneur à la mémoire d'un homme qui fut le premier dans la guerre, le premier dans la paix, et qui occupe la première place dans le cœur de ses concitoyens.

---

LETTRE DU SÉNAT AU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS.

25 décembre 1799.

Monsieur,

Le sénat des États-Unis se permet de vous exprimer respectueusement le profond regret qu'il éprouve de la perte que notre pays a faite dans la personne du général George Washington.

Cet événement si pénible pour tous nos concitoyens le sera surtout pour vous qui avez longtemps uni vos efforts aux siens dans les travaux du patriotisme. Permettez-nous, monsieur, de mêler nos pleurs aux vôtres : en cette occasion, il n'est pas indigne d'un homme de pleurer. La perte d'un tel homme, dans la crise présente, n'est pas pour le monde un malheur ordinaire. Notre patrie porte le deuil d'un père. Le Tout-Puisant nous a enlevé à la fois notre plus grand bienfaiteur et notre gloire. Il faut nous soumettre humblement à « Celui qui a fait des ténèbres son pavillon. »

C'est avec un orgueil patriotique que nous passons en revue la vie de notre Washington, et que nous la comparons à celle des hommes célèbres des autres pays. Les temps anciens et

modernes perdent leur éclat devant lui. La grandeur et le crime ont trop souvent été alliés; pour lui, sa réputation est encore plus pure qu'elle n'est brillante. Les destructeurs des nations se sont inclinés devant la majesté de ses vertus. Cette magnanimité a mis un frein à leur ambition et terni la splendeur de leur triomphe. Le rideau est tombé, et nous ne craignons plus que les revers viennent attrister sa gloire. Il est arrivé au terme de son voyage en portant un fardeau toujours croissant d'honneurs. Il l'a déposé tel qu'il l'avait reçu, sans qu'aucun désastre ait affaibli l'éclat de sa réputation, sans que la calomnie ait pu le noircir. Favorisé du ciel, il a quitté la terre sans montrer la faiblesse naturelle à l'homme. Sa mort a été magnanime, les ombres du tombeau n'obscurciront pas sa brillante renommée.

Tel était l'homme que nous regrettons. Grâce à Dieu, sa gloire est complète. Washington vit toujours sur la terre par l'exemple de ses vertus; son âme est au ciel.

Que ses concitoyens consacrent la mémoire de l'héroïque général, de l'homme d'État, du patriote et du sage; qu'ils enseignent à leurs enfans à ne jamais oublier qu'ils ont pour héritage les fruits des travaux de Washington et son exemple.

---

#### RÉPONSE DU PRÉSIDENT.

23 décembre 1799.

Messieurs les sénateurs,

Je reçois avec les sentiments les plus respectueux et les plus affectionnés, dans votre pénétrante adresse, la touchante expression de vos regrets pour la perte que notre patrie a faite dans son citoyen le plus estimé, le plus aimé, le plus admiré.

Au milieu des pensées et des souvenirs que ce triste événement m'inspire, permettez-moi de vous dire, messieurs, que

j'ai connu le général Washington au jour du malheur, lorsqu'il était le plus accablé par les circonstances et le plus en proie aux inquiétudes de sa position. Je l'ai également connu au plus haut degré de splendeur et de félicité qu'il ait atteint, et j'ai toujours admiré sa sagesse, sa modération et sa constance.

De tous ceux qui se réunirent dans la mémorable coalition de ce continent en 1774, pour faire entendre la volonté souveraine de l'Amérique affranchie, il était le seul qui fût resté dans le gouvernement général. Bien que ma constitution soit plus faible que ne l'était la sienne à l'âge où il crut devoir se retirer des affaires, je me trouve aujourd'hui seul, privé en lui de mon dernier frère ; cependant j'éprouve un grand soulagement dans ma douleur en voyant les sentiments unanimes que font éclater les citoyens de tout âge et de toute condition, pour déplorer avec moi le malheur qui frappe le monde entier.

La vie de notre Washington ne peut trouver d'analogie dans celle des hommes les plus célèbres qu'aient produits les autres pays. Les honneurs et les attributs de la royauté n'auraient fait que ternir la majesté de ces vertus qui firent de lui, modeste citoyen, l'étoile de sa patrie. S'il avait vécu, le malheur n'aurait pu ternir sa gloire qu'aux yeux de ces esprits superficiels qui, ne voyant de mérite que dans le succès, ne sont pas dignes de l'obtenir. La calomnie ne put jamais entacher son honneur, et l'envie le laissa, par une singulière exception, à l'abri de ses traits empoisonnés.

Il a vécu assez longtemps pour sa gloire ; mais si les prières de ses concitoyens avaient été exaucées, il eût joui de l'immortalité. Sa mort est pour moi le coup le plus pénible. Confiant, cependant, dans le sage et juste empire de la Providence sur les passions des hommes, sur le résultat de leurs travaux aussi bien que sur leur vie, il ne me reste qu'à me résigner humblement.

L'exemple que Washington a donné est maintenant complet ;

il enseignera la sagesse et la vertu aux magistrats, aux citoyens et à l'humanité tout entière, non-seulement à notre époque, mais dans les siècles futurs, et aussi longtemps qu'on lira notre histoire.

Si un Trajan a trouvé un Pline, un Marc-Aurèle ne manquera jamais de biographes, de panégyristes ou d'historiens.

JOHN ADAMS.

---

### RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LES DEUX CHAMBRES DU CONGRÈS.

23 décembre. — *Il est résolu*, par le sénat et la chambre des représentants des États-Unis d'Amérique, réunis en congrès, qu'un monument en marbre sera érigé par les soins des États-Unis au Capitole de la ville de Washington, et que l'on demandera à la famille du général Washington de permettre que son corps soit sous ce monument, qui sera destiné à rappeler les grands événements de la vie militaire et politique du général.

*Autre résolution.* Une procession funèbre partira jeudi, 26 courant, de l'enceinte du congrès, pour se rendre à l'église allemande luthérienne, en mémoire du général George Washington; un discours sera composé, sur la demande du congrès, pour être prononcé ce jour-là devant les deux chambres. Le président du sénat et l'orateur de la chambre des représentants sont invités à prier un des membres du congrès de préparer et de prononcer ce discours.

*Autre résolution.* Il est recommandé aux citoyens des États-Unis de porter en signe de deuil, et durant l'espace de trente jours, un crêpe au bras gauche.

*Autre décision.* Le président des États-Unis est invité à envoyer une copie de ces résolutions à mistress Washington, en

l'assurant du profond respect que le congrès conservera toujours pour sa personne et son caractère, en lui exprimant toute la part qu'il prend au malheur dont la Providence vient de la frapper, et enfin en lui demandant son consentement aux mesures adoptées dans la première résolution pour l'inhumation des restes du général Washington.

*Il est résolu* que le président des États-Unis publiera une proclamation qui signifie à tout le peuple des États-Unis la recommandation contenue dans la troisième décision.

30 décembre. *Il est résolu* que les citoyens des États-Unis seront invités à s'assembler le vingt-deuxième jour de février prochain, en nombre convenable et avec décence, pour rendre un témoignage éclatant de la douleur que leur cause la mort du général George Washington, par des éloges, des oraisons funèbres et des discours ou des prières publiques.

*Autre résolution.* Le président est invité à publier une proclamation pour faire exécuter la présente résolution.

FIN DE L'APPENDICE.

# NOUVEL APPENDICE.

## SUPPLÉMENT.

---

N° 1.

## DÉCLARATION

FAITE

PAR LES REPRÉSENTANTS DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE RÉUNIS EN  
CONGRÈS, LE 4 JUILLET 1776.

Lorsque, dans le cours des événements humains, il devient indispensable pour un peuple de rompre les liens politiques qui l'attachaient à un autre peuple, afin de prendre parmi les puissances de la terre la place séparée et égale à laquelle les lois de la nature et du Dieu de la nature lui donnent des droits, le respect qui est dû à l'opinion des hommes demande qu'il proclame les causes qui le déterminent à cette séparation.

Nous regardons comme évidentes par elles-mêmes les vérités suivantes : Que tous les hommes sont créés égaux; qu'ils ont été doués par le Créateur de certains droits inaliénables; que parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur; que les gouvernements sont établis parmi les hommes pour garantir ces droits, et que leur juste pouvoir émane du consentement des gouvernés; que, lorsqu'une forme de gouvernement cesse d'atteindre à ce but, le peuple a le droit

de la changer ou de l'abolir, et d'établir un nouveau gouvernement, en le fondant sur ces principes, et en organisant son pouvoir en telle forme qui lui paraît la plus convenable pour sa sûreté et son bonheur. La prudence, à la vérité, enseigne que les gouvernements établis depuis longtemps ne doivent point être changés pour des causes légères ou passagères; et l'expérience a prouvé que les hommes sont plutôt disposés à souffrir, tant que les souffrances sont supportables, qu'à se faire droit à eux-mêmes en abolissant les formes auxquelles ils étaient accoutumés. Mais lorsqu'une longue suite d'abus et d'usurpations tendant invariablement au même but prouve évidemment le dessein de réduire un peuple sous le joug d'un despotisme absolu, il est de son droit, il est de son devoir de se soustraire à ce joug et d'établir de nouvelles garanties pour sa sûreté future. Telle a été la patience de ces colonies dans leurs souffrances, et telle est maintenant la nécessité qui les force de changer leur système de gouvernement. L'histoire du roi actuel de la Grande-Bretagne est une série d'injustices et d'usurpations répétées, qui toutes avaient pour but direct l'établissement d'une tyrannie absolue sur ces États. Pour le prouver, soumettons les faits au monde impartial.

Il a refusé son consentement aux lois les plus salutaires et les plus nécessaires pour le bien public.

Il a défendu à ses gouverneurs de sanctionner des lois d'une importance immédiate et urgente, à moins qu'il ne fût sursis à leur mise en vigueur jusqu'à ce que l'on eût obtenu son consentement; et quand elles ont été ainsi suspendues, il a complètement négligé d'y faire attention.

Il a refusé de sanctionner d'autres lois pour l'établissement de grands districts, à moins que le peuple de ces districts n'abandonnât le droit d'être représenté dans la législature; droit inestimable pour un peuple, et qui n'est redoutable qu'aux tyrans.

Il a convoqué les corps législatifs dans des lieux inusités, incommodes, et éloignés des dépôts de leurs registres publics,

dans la seule vue d'obtenir d'eux par la fatigue la sanction de ses mesures.

Il a dissous plusieurs fois des chambres de représentants, parce qu'elles s'opposaient avec une noble fermeté à ses empiétements sur les droits du peuple.

Après ces dissolutions, il a refusé pendant longtemps de faire élire d'autres chambres de représentants, et par là le pouvoir législatif, qui ne saurait être anéanti, est retourné au peuple pour être exercé par lui dans son entier; l'État restant pendant ce temps-là exposé à tous les dangers d'invasions extérieures et de convulsions au dedans.

Il a cherché à mettre obstacle à l'accroissement de la population de ces États. Dans ce but, il a mis empêchement à l'exécution des lois pour la naturalisation des étrangers; il a refusé d'en rendre d'autres pour encourager leur émigration dans ces contrées, et il a élevé les conditions pour les nouvelles acquisitions de terres.

Il a gêné l'administration de la justice, en refusant sa sanction à des lois pour l'établissement de pouvoirs judiciaires.

Il a rendu les juges dépendants de sa seule volonté, pour la durée de leurs offices et pour le taux et le payement de leurs appointements.

Il a créé une multitude de nouveaux offices, et envoyé dans ce pays des essaims d'employés pour vexer notre peuple et pour dévorer sa substance.

Il a entretenu parmi nous en temps de paix des armées permanentes, sans le consentement de nos législatures.

Il s'est efforcé de rendre le militaire indépendant de l'autorité civile, et même supérieur à elle.

Il a combiné ses efforts avec ceux d'autres personnes, pour nous soumettre à une juridiction étrangère à notre constitution, et non reconnue par nos lois, en donnant sa sanction à leurs actes de prétendue législation, lesquels actes avaient pour objet :

« De mettre en quartier parmi nous de gros corps de troupes armées;

« De protéger les hommes engagés dans ces corps, par une procédure illusoire, contre le châtiment des meurtres qu'ils auraient commis sur la personne des habitants de ces États;

« De détruire notre commerce avec toutes les parties du monde;

« D'imposer sur nous des taxes sans notre consentement;

« De nous priver dans plusieurs cas du bénéfice de la procédure par jurés;

« De nous transporter au delà des mers pour nous faire juger à raison de prétendus délits;

« D'abolir, dans une province voisine, le système libéral des lois anglaises, d'y établir un gouvernement arbitraire, et de reculer ses limites, afin de faire à la fois de cette province un exemple et un instrument propre à introduire le même gouvernement absolu dans ces colonies;

« D'enlever nos chartes, d'abolir nos lois les plus précieuses, et d'altérer dans leur essence les formes de nos gouvernements;

« De suspendre nos propres législatures, et de se déclarer investi du pouvoir de faire des lois obligatoires pour nous, dans tous les cas quelconques. »

Il a abdiqué le gouvernement de notre pays en nous déclarant hors de sa protection et en nous faisant la guerre.

Il a pillé nos vaisseaux, ravagé nos côtes, brûlé nos villes et massacré nos concitoyens.

Et maintenant il transporte de grandes armées de mercenaires étrangers, pour accomplir l'œuvre de mort, de désolation et de tyrannie, qui déjà a été commencée avec des circonstances de cruauté et de perfidie dont on aurait peine à trouver des exemples dans les siècles les plus barbares, et tout à fait indignes du chef d'une nation civilisée.

Il a forcé nos concitoyens faits prisonniers sur mer à porter les armes contre leur pays, à devenir les bourreaux de leurs

amis et de leurs frères, ou à tomber eux-mêmes sous les coups de leurs concitoyens.

Il a excité parmi nous des troubles domestiques, et il a cherché à faire détruire les habitants de nos frontières par les Indiens, ces sauvages sans pitié dont la manière bien connue de faire la guerre est de tout massacrer, sans distinction d'âge, de sexe ni de condition.

A chaque époque de cette série d'oppressions, nous avons demandé justice dans les termes les plus humbles : nos pétitions réitérées n'ont reçu pour réponses qu'injustices répétées. Un prince dont le caractère est ainsi marqué par toutes les actions qui peuvent signaler un tyran est incapable de gouverner un peuple libre.

Et nous n'avons pas manqué d'égards pour nos frères les Bretons. Nous les avons souvent avertis des tentatives faites par leur gouvernement pour étendre sur nous une injuste juridiction. Nous leur avons rappelé les circonstances de notre émigration et de notre établissement dans ces contrées. Nous en avons appelé à leur justice et à leur magnanimité naturelles, et nous les avons conjurés, par les liens de notre origine commune, de désavouer ces usurpations qui devaient inévitablement amener l'interruption des relations commerciales entre les deux pays. Eux aussi ont été sourds à la voix de la justice et de la parenté. Nous devons donc nous rendre à la nécessité qui commande notre séparation, et les regarder, ainsi que nous regardons les autres peuples, comme ennemis pendant la guerre et comme amis pendant la paix.

En conséquence, nous, les représentants des États-Unis, assemblés en congrès général, prenant à témoin le Juge suprême de l'univers de la droiture de nos intentions ;

Nous publions et déclarons solennellement, au nom de l'autorité du bon peuple de ces colonies, que ces colonies unies sont et ont droit d'être des *États libres et indépendants* ; qu'elles sont dégagées de toute obéissance envers la couronne de la Grande-Bretagne ; que tout lien politique entre elles et l'État de la

Grande-Bretagne est et doit être entièrement rompu; et que, comme *États libres et indépendants*, elles ont pleine autorité de faire la guerre, de conclure la paix, de contracter des alliances, d'établir le commerce, et de faire tous les autres actes ou choses que les États indépendants ont droit de faire; et pleins d'une ferme confiance dans la protection divine, nous engageons mutuellement au soutien de cette déclaration nos vies, nos fortunes, et notre bien le plus sacré, l'honneur.

John HANCOCK, Button GWINNETT, Lyman HALL, Geo. WALTON, W<sup>m</sup> HOOPER, Joseph HEWES, John PENN, Edward RUTLEDGE, Thomas LYNCH JUNIOR, Arthur MIDDLETON, Samuel CHASE, W<sup>m</sup> PACA, Tho. STONE, Charles CARROLL de CARROLTON, George WYTHE, Richard-Henry LEE, Th. JEFFERSON, Benj. HARRISON, Th. NELSON J<sup>r</sup>, Francis LIGHT, FOOT LEE, Carter BRAXTON, Rob. MORRIS, Benj. RUSH, Benj. FRANKLIN, John MORTON, Geo. CLYMER, Ja. SMITH, Geo. TAYLOR, James WILSON, Geo. ROSS, Cæsar RODNEY, Geo. READ, Tho. M. READ, W. FLOYD, Phil. LIVINGSTON, LEWIS, Lewis MORRIS, Rich. STOCKTON, Jh. WITHERS POURC, Franç. HOPKINSON, Joh. HART, Abra. CLARK, Josiah BARTLETT, W. WHIPPE, Sam. ADAMS, John ADAMS, Rob. PAINE, Ebridge GERRY, Steph. HOPKINS, William ELLERY, Roger SHERMAN, Sam. HUNTINGTON, W. WILLIAMS, Oliver WOLCOTT, Mathew THORNTON.

---

N<sup>o</sup> 2.

ADRESSE D'ADIEU DE WASHINGTON AU PEUPLE DES ÉTATS-UNIS.

Amis et concitoyens,

L'époque où l'on procède à l'élection du dépositaire du pouvoir exécutif des États-Unis n'étant pas éloignée, et celle où ce choix important doit occuper votre pensée étant arrivée, je

crois devoir, pour rendre plus libre l'expression de la voix publique, vous déclarer que j'ai résolu de ne point me placer parmi ceux entre lesquels vous aurez à choisir.

Soyez convaincus que je n'ai pas pris cette détermination sans avoir examiné ce qu'un citoyen doit à son pays, et que, si je ne me suis pas borné à faire connaître ma résolution par mon silence, c'est que j'ai craint qu'on ne se persuadât que ma respectueuse reconnaissance et mon zèle pour vos intérêts avaient éprouvé quelque altération.

En acceptant la dignité à laquelle vos suffrages m'ont élevé deux fois, j'ai sacrifié mon inclination à mon devoir et à ma déférence pour votre vœu. J'avais espéré que je pourrais rentrer plus tôt dans le sein d'une retraite que j'avais quittée à regret; en conséquence, j'avais préparé, avant la dernière élection, une adresse où je vous déclarais ma résolution; mais de plus mûres réflexions sur l'état de nos relations avec les puissances étrangères, jointes à l'avis unanime des hommes qui ont part à ma confiance, m'ont fait renoncer momentanément à ce projet. Je me félicite que la situation de nos affaires, tant au dedans qu'au dehors, ne rende plus la réalisation de mes vœux incompatible avec le sentiment de mon devoir, ou avec les convenances; et je suis persuadé que dans la position où nous sommes, vous ne blâmez point ma détermination, quelque favorablement que votre partialité pour moi vous fasse envisager mes services.

Je vous ai déjà exprimé les sentiments dans lesquels je me suis chargé du dépôt que vous m'avez confié. Il me suffira donc de dire que j'ai fait, pour remplir mon devoir, tous les efforts dont j'ai été capable. La connaissance que j'avais de l'infériorité de mes talents et de mon peu d'expérience a fortifié les motifs que j'avais de me défier de moi-même; et le poids des années m'avertit chaque jour que l'ombre de la retraite m'est aussi nécessaire qu'elle me sera agréable. Enfin, j'ai la consolation de croire que lorsque la prudence et mon inclination me portent à quitter le théâtre des affaires publiques, le patriotisme ne me le défend pas.

En voyant approcher la fin de ma carrière politique, je ne puis retenir l'expression de la profonde reconnaissance que je dois à ma chère patrie, pour les honneurs divers qu'elle m'a conférés, pour la confiance qu'elle m'a témoignée et pour les occasions qu'elle m'a procurées de lui prouver ma fidélité et mon inviolable attachement, par des services dont l'importance n'a peut-être pas égalé mes vœux. Si ces services ont été de quelque utilité, on doit à jamais rappeler, à votre louange et pour l'instruction de la postérité, qu'en des conjonctures où les passions agitées en tous sens pouvaient vous égarer, malgré des apparences trompeuses, et lorsque le mauvais succès fournissait des armes à la critique, vous avez constamment soutenu mes efforts, et qu'ainsi, lorsqu'ils ont été couronnés de succès, ç'a été principalement à vous que j'en ai été redevable. J'en conserverai jusqu'au tombeau la plus vive gratitude, et ce sera pour moi le plus puissant motif de prier le ciel qu'il daigne continuer à vous donner les marques les plus signalées de sa bonté, qu'il entretienne parmi vous l'union et l'esprit de fraternité, qu'il vous conserve cette constitution libre qui est l'œuvre de vos mains, qu'il répande l'esprit de sagesse sur tous ceux qui seront préposés à son exécution, et qu'enfin la félicité du peuple de ces États soit si complète qu'elle rende la liberté chère à toutes les nations.

Je devrais peut-être m'arrêter ici : mais ma sollicitude pour vous ne peut finir qu'avec ma vie, et elle m'invite à saisir cette occasion de vous offrir quelques observations qui sont le fruit de mes méditations et de mon expérience, et qui me paraissent de la plus grande importance pour votre bonheur, comme formant un corps de nation. Je vous les présenterai avec liberté, pour que vous y voyiez les conseils désintéressés d'un ami qui, prêt à se séparer de vous, ne peut avoir aucun avantage à vous tromper ; et je ne puis d'ailleurs oublier l'indulgence avec laquelle vous avez reçu, en une occasion presque semblable, l'expression de mes sentiments.

L'amour de la liberté est si profondément gravé dans vos

cœurs, qu'aucune recommandation de ma part n'est nécessaire pour fortifier en vous ce penchant.

L'unité du gouvernement, qui fait de vous un seul peuple, vous est chère aussi, et c'est à juste titre; car c'est la base de votre indépendance, c'est le gage de votre tranquillité au dehors et au dedans. C'est celui de votre sûreté, de votre prospérité et de cette liberté que vous appréciez tant. Mais comme il est aisé de prévoir qu'on aura recours à beaucoup d'artifices pour affaiblir la conviction de cette vérité, que c'est le point contre lequel les efforts de vos ennemis intérieurs ou extérieurs seront (quoique souvent en secret et d'une manière insidieuse) constamment dirigés, il est d'une importance extrême que vous connaissiez combien votre bonheur individuel dépend de l'union qui vous constitue en corps de nation; il faut que vous la chérissiez constamment, invariablement, que vous vous accoutumiez à la considérer comme le palladium de votre bonheur et de votre sûreté, que vous veilliez sur elle d'un œil jaloux, que vous imposiez silence à quiconque oserait jamais vous conseiller d'y renoncer, que vous fassiez éclater toute votre indignation au premier effort qu'on tenterait pour détacher de l'ensemble quelque partie de la confédération, ou pour affaiblir un seul des nœuds sacrés qui la forment. Des motifs de plus d'un genre doivent vous y porter. Cette patrie dont vous êtes citoyens, soit par la naissance, soit par votre choix, a des droits à toute votre affection. Le nom d'*Américain*, qui est pour vous un nom national, doit, plus que toute autre dénomination plus spéciale, exalter en vous l'orgueil du patriotisme. A de très-faibles différences près, vous avez la même religion, les mêmes coutumes, les mêmes mœurs, les mêmes principes politiques. Vous avez combattu et triomphé ensemble pour la même cause; l'indépendance et la liberté dont vous jouissez, vous les devez à la réunion des conseils et des efforts communs, vous les devez aux dangers auxquels vous avez été exposés, aux maux que vous avez soufferts et aux succès que vous avez obtenus ensemble.

Mais ces considérations, quelque puissantes qu'elles soient,

le sont bien moins encore que celles qui touchent de plus près à vos intérêts particuliers, et chaque partie de l'Union doit reconnaître en elle-même les raisons les plus fortes pour ne point s'isoler.

Le *Nord*, par une communication libre que protègent les lois égales d'un même gouvernement, trouve dans les productions du *Sud* un surcroît de ressources pour les entreprises maritimes et commerciales, ainsi que des matériaux précieux pour ses manufactures. Le *Sud*, par cette même communication avec le *Nord*, voit prospérer son agriculture et s'étendre son commerce. Attirant dans ses ports une partie des gens de mer du *Nord*, il augmente sa navigation et prépare les voies à l'établissement d'une marine nationale. L'*Est*, communiquant avec l'*Ouest*, trouve dans cette contrée, et par le perfectionnement des moyens de navigation intérieure, il y trouvera de plus en plus des débouchés commodes pour les articles de commerce qu'il fabrique ou qu'il importe. L'*Ouest* tire des comestibles de l'*Est*; et, ce qui est de plus d'importance, il devra la jouissance assurée de marchés pour l'écoulement de ses denrées au poids, à l'influence et à la future puissance maritime de cette partie du territoire de l'Union qui est située sur la mer Atlantique. Parvint-il même à se procurer cet avantage de toute autre manière, c'est-à-dire en s'isolant ou en s'unissant à une nation étrangère, acte qu'on ne pourrait considérer que comme une trahison, ce ne serait jamais que précairement.

Si donc chacune des parties est intéressée directement au maintien de l'ensemble de l'État, celui-ci doit trouver, dans la réunion des moyens et des efforts, plus de ressources et de puissance; il doit être plus à l'abri des attaques d'un ennemi extérieur; il doit jouir plus constamment de la paix avec les nations étrangères; et, ce qui est un avantage inappréciable, les diverses parties devront à l'Union de ne pas voir éclater entre elles les guerres qui affligent si fréquemment des contrées voisines, que ne réunit point un même gouvernement; guerres que leurs rivalités seules pourraient produire, et

qu'exciteraient des alliances opposées et des intrigues avec les puissances étrangères. Par là aussi, vous serez dispensés de tenir sur pied ces armées nombreuses qui, sous toutes les formes de gouvernement, sont très-peu favorables à la liberté, et qui lui sont particulièrement contraires sous le gouvernement républicain.

C'est sous ce rapport qu'il importe que vous considériez l'Union comme la pierre fondamentale de votre liberté; et la conservation de celle-ci dépendra de l'amour que vous aurez pour l'autre. Ces considérations doivent agir puissamment sur tout homme vertueux et sensé. Elles prouvent que le maintien de l'Union doit être le principal objet des vœux de tout patriote américain. Quelques personnes doutent, il est vrai, qu'un gouvernement unique puisse embrasser un si vaste territoire. C'est à l'expérience à résoudre le problème; ce serait un crime, en pareil cas, de ne suivre que la théorie. Nous pouvons espérer qu'une sage administration de la part du gouvernement général, jointe aux efforts des gouvernements particuliers, aura un résultat favorable.

Il aurait été extrêmement à désirer qu'on n'eût point caractérisé les quatre grandes parties de l'Union par les dénominations géographiques de *Septentrionale*, de *Méridionale*, d'*Atlantique* et d'*Occidentale*, dénominations par lesquelles les malintentionnés s'efforcent de faire entendre qu'il existe entre les parties une opposition d'intérêts et de vues. Le moyen que les brouillons emploient pour acquérir de l'influence est de calomnier les intentions des autres districts. Ce manège peut faire naître une méfiance contre laquelle vous ne sauriez trop vous tenir en garde. Elle rendrait étrangers les uns pour les autres ceux que doit unir une amitié fraternelle.

Les habitants de nos contrées occidentales ont eu dernièrement une utile leçon à ce sujet. Ils ont dû voir, par le plaisir que le traité conclu avec l'Espagne a causé dans tous les États-Unis, combien était mal fondé le soupçon que le gouvernement général et les États situés sur la mer Atlantique craignaient

qu'ils n'obtinsent la libre navigation du Mississipi. Ce traité, et celui qui a été conclu avec l'Angleterre, leur assurent, dans nos relations avec les puissances étrangères tout ce qu'ils peuvent désirer pour leur prospérité. En conséquence, n'est-il pas de leur intérêt de se reposer, pour la conservation de ces avantages, sur l'Union, qui les leur a procurés? Ne sera-ce pas à eux de repousser avec indignation quiconque leur donnerait le conseil impie de se séparer de leurs frères et de se réunir à des étrangers?

L'utilité et la stabilité de l'Union dépendent nécessairement d'un gouvernement général. Des alliances, quelque étroites qu'elles fussent, ne pourraient le remplacer. Pénétrés de cette vérité, vous avez perfectionné votre premier essai, et adopté un gouvernement qui est plus propre que celui que vous aviez auparavant à maintenir une union intime et à veiller sur vos intérêts respectifs. Ce gouvernement, que vous avez choisi librement et avec réflexion, est fondé sur la liberté; il offre une sage distribution des pouvoirs, il est doué de force, il contient en lui-même un principe de perfectionnement, et sous tous ces rapports, il doit obtenir votre confiance et votre appui. Respectez son autorité, exécutez ses lois, acquiescez à ses mesures, c'est la liberté elle-même qui vous le commande. La base de notre système politique est le droit reconnu dans le peuple de constituer et de changer son gouvernement. Mais jusqu'à ce qu'elle ait été abrogée ou altérée par un acte authentique de la volonté nationale, la constitution doit être obligatoire et sacrée pour tout citoyen. Le droit et le pouvoir qu'a le peuple d'établir un gouvernement impliquent l'idée qu'il est du devoir de tout particulier de se soumettre à celui qui est établi.

Toute opposition mise à l'exécution des lois, toute association dont l'objet est de gêner ou d'arrêter l'action du gouvernement établi, est directement contraire au principe que nous avons posé. De telles associations sont propres à organiser des factions, à donner à celles-ci une force extraordinaire et artificielle, à mettre à la place de la volonté de la nation, exprimée

par ses délégués, la volonté d'un parti, celle d'une minorité faible et artificieuse. Des hommes ambitieux, adroits et dépourvus de principes, et qu'on verrait briser ensuite les instrumens au moyen desquels ils auraient acquis une injuste domination, pourraient se servir de ces sociétés pour usurper le pouvoir du peuple et prendre en main les rênes du gouvernement.

Pour assurer votre félicité présente, il ne suffira pas que vous fassiez cesser toute opposition faite irrégulièrement à l'exécution des lois, il faudra que vous résistiez avec force à l'esprit d'innovation. Souvenez-vous toujours que le temps et l'habitude sont nécessaires pour fixer le caractère des gouvernements comme pour consolider toutes les institutions humaines; que l'expérience est le plus sûr moyen de connaître la véritable tendance d'une constitution; et que la facilité à opérer des changements d'après de simples hypothèses ne peut occasionner qu'une extrême instabilité. Rappelez-vous sans cesse que, dans un pays aussi étendu que le nôtre, il importe que le gouvernement ait toute la force qui peut être compatible avec la liberté. C'est sous un gouvernement de cette sorte, pourvu que les pouvoirs en soient distribués sagement, que la liberté elle-même trouvera son plus sûr appui. Elle n'existe que de nom lorsque le gouvernement est trop faible pour réprimer les factions, lorsqu'il ne peut contenir chaque membre de la société dans les limites qui lui sont assignées par les lois, et qu'il est incapable de procurer à tous les citoyens la paisible jouissance de leurs droits.

Je viens de vous prémunir contre les dangers que des distinctions locales entraîneraient pour l'État; laissez-moi vous prémunir à présent contre les pernicious effets de l'esprit de parti dans une acception plus générale. Cet esprit est malheureusement inséparable de notre nature; il s'unit aux passions les plus fortes du cœur humain, il existe, sous différentes formes, dans tous les gouvernements; mais c'est surtout dans les gouvernements populaires qu'il exerce le plus de ravages, et l'on

peut vraiment l'en considérer comme l'ennemi le plus acharné. La domination alternative des factions irrite cette soif de la vengeance qui accompagne les dissensions civiles. Elle est elle-même un despotisme affreux, et elle finit par en amener un plus durable. Les désordres et les malheurs qui en résultent préparent les hommes à chercher la sûreté et le repos dans le pouvoir d'un seul; et tôt ou tard, plus habile ou plus heureux que ses rivaux, le chef de quelque faction met cette disposition à profit pour s'élever sur les ruines de la liberté publique. Sans prévoir pour nous une pareille extrémité, les suites funestes qu'entraîne communément l'esprit de parti doivent nous porter à le décourager et à le contenir. Cet esprit, partout où il règne, ne manque jamais d'agiter les conseils nationaux et d'affaiblir l'administration publique; il allume la haine, fomenté les troubles, et produit des soulèvements; il donne de l'influence aux étrangers, et introduit la corruption dans toutes les branches du gouvernement; et c'est ainsi que la politique et la volonté d'une nation sont soumises à la politique et à la volonté d'une autre nation.

On dit que, sous les gouvernements libres, les partis sont utiles en ce qu'ils rendent l'administration circonspecte, et qu'ils entretiennent l'esprit de liberté. Cette assertion peut être juste jusqu'à un certain point; et dans un gouvernement monarchique, l'esprit de parti peut être toléré par le patriotisme. Mais il ne doit point en être ainsi dans les gouvernements populaires et purement électifs, qui de leur nature ont assez de cet esprit; et comme ils doivent constamment en redouter l'excès, il faut que l'opinion publique s'efforce toujours de le modérer. C'est un feu qui ne peut être éteint. Il ne s'agit donc pas de travailler à l'entretenir, mais, au contraire, de veiller sans cesse, dans la crainte que sa flamme ne consume au lieu d'échauffer.

Il importe également que ceux qui, dans un pays libre, participent à l'action du gouvernement, se contiennent dans les limites que la constitution a posées, et qu'ils n'empiètent pas

sur les attributions les uns des autres. Cet esprit d'empiétement tend à concentrer tous les pouvoirs en un seul, et par conséquent à établir le despotisme, sous quelque gouvernement que ce soit.

Il suffit de savoir combien l'amour du pouvoir et le penchant à en abuser sont naturels au cœur de l'homme, pour sentir ces vérités ; de là vient la nécessité de balancer les pouvoirs publics par leur division et leur partage entre plusieurs dépositaires, qui défendent cette propriété publique des invasions les uns des autres. L'expérience des temps passés et modernes nous fournit des exemples de l'excellence de ce système ; nous en avons quelques preuves dans notre pays, et d'autres sous nos yeux. Il n'est pas moins nécessaire de contenir les pouvoirs que de les instituer. Si, dans l'opinion du peuple, une distribution nouvelle ou des modifications sont désirables dans l'organisation constitutionnelle, il faut opérer les réformes suivant les voies légales, mais non souffrir que ces changements aient lieu par usurpation. On arrive quelquefois à produire un bien passager par ce dernier moyen ; mais, en général, il est l'arme la plus usitée pour détruire un gouvernement libre, et il finit toujours par en amener la chute.

La religion et la morale sont les appuis nécessaires de la prospérité des États. En vain prétendrait-il au patriotisme celui qui voudrait renverser ces deux colonnes de l'édifice social. Le politique, ainsi que l'homme pieux, doit les révéler et les chérir. Ce ne serait pas assez d'un volume pour tracer les rapports qu'elles ont avec la félicité publique et avec celle des particuliers. Que deviendraient la fortune, la réputation, la vie même des citoyens, si la religion n'empêchait pas de violer les serments, à l'aide desquels la justice cherche la vérité ? Supposons même, pour un moment, que la morale puisse se soutenir seule. L'influence qu'une éducation très-soignée aura peut-être sur des esprits d'une trempe particulière, la raison et l'expérience nous défendent de l'attendre de la morale de toute une nation, sans le secours des principes religieux.

Il est vrai, dans la rigueur des termes, que la vertu et les mœurs sont le mobile d'un gouvernement populaire; et toute espèce de gouvernement libre est soumis avec plus ou moins d'étendue à leur action. Quel est donc l'ami de son pays qui verrait avec indifférence saper ces fondements de l'édifice?

Encouragez comme un objet de la plus haute importance les institutions destinées à propager les lumières; plus l'opinion publique tire de force de la nature du gouvernement, plus elle doit être éclairée.

Maintenez le crédit national comme un moyen d'acquérir de la puissance et d'assurer votre tranquillité; en conséquence, cultivez la paix. Souvenez-vous cependant que des dépenses faites à propos peuvent en prévenir de plus grandes. Évitez, non-seulement par une stricte économie, mais en vous efforçant d'acquitter en temps de paix les dépenses que des guerres inévitables auraient occasionnées, l'accroissement de la dette publique; et ne soyez pas assez peu généreux pour rejeter sur votre postérité un fardeau que vous devez porter. C'est à vos représentants à mettre ces maximes en pratique; mais pour le faire, ils ont besoin du secours de l'opinion publique. Il faut que vous soyez convaincus que, pour éteindre la dette, un revenu public est nécessaire, et qu'il ne peut y en avoir un sans taxes; qu'on ne peut imaginer des taxes qui n'aient quelques inconvénients et ne soient onéreuses; la différence n'est que du plus au moins, et l'embarras inséparable du choix, dans une matière qui n'est jamais sans difficulté, doit faire interpréter d'une manière favorable la conduite du gouvernement, et disposer les esprits à acquiescer aux mesures qu'il est obligé de prendre pour obtenir les fonds exigés par les besoins publics.

Observez envers toutes les nations les règles de la justice et de la bonne foi, et vivez en paix avec elles. La religion et la morale vous en font une loi, et une sage politique vous le prescrit aussi; il est digne d'un peuple éclairé et libre, et bientôt d'un grand peuple, de donner à l'univers un exemple aussi sublime que nouveau, en se montrant constamment guidé par

la justice et la bienveillance. Qui pourrait douter que, dans la suite, vous serez indemnisés au centuple des sacrifices momentanés que vous aurez faits ainsi ? La Providence n'aurait-elle pas attaché à la vertu la félicité constante d'une nation, tous les sentiments qui ennoblissent le cœur humain recommandent d'en faire l'épreuve : les vices la rendraient impossible.

Pour l'exécution d'un tel plan, rien n'est plus essentiel que d'extirper les antipathies invétérées, ou l'aveugle attachement pour certaines nations, et de les remplacer par un sentiment de bienveillance amicale pour tous les peuples.

La nation qui entretient pour une autre une haine habituelle ou un excès d'affection s'en rend esclave en proportion de la vivacité de ces sentiments, et l'un ou l'autre doit l'entraîner au delà de son devoir ou de ses intérêts. L'antipathie entre deux nations les dispose à s'injurier, à s'insulter, à devenir hautaines ou ombrageuses au plus léger prétexte de mécontentement : de là des froissements multipliés et des querelles obstinées et sanglantes.

Une nation qu'emporte le ressentiment ou l'aversion se précipite quelquefois dans des guerres que lui défendent les calculs de la saine politique. Le gouvernement partage les préventions nationales, et adopte par passion un parti que la raison réprouve. D'autres fois il profite de l'animosité de la nation pour se livrer à des actes hostiles, entrepris dans des vues d'orgueil ou d'ambition personnelle, et autres intentions condamnables et funestes.

De son côté, l'attachement excessif d'une nation pour une autre est une source de maux ; la nation favorite se prévaudra de cette sympathie pour mettre l'autre en mouvement par les illusions d'une communauté d'intérêts, lorsqu'il n'existera réellement point d'intérêt commun ; et, en lui faisant partager ses haines ou ses amitiés, elle l'entraînera dans ses querelles ou dans ses guerres, sans aucun motif qui autorise cette conduite.

Une affection dérégulée engage, en outre, à des concessions en faveur de la nation favorite, qui ont le double inconvénient

de faire tort à la nation qui les accorde, en lui faisant céder sans nécessité ce qu'elle aurait dû conserver, et d'exciter la jalousie, la haine et des désirs de représailles dans l'esprit des nations auxquelles on refuse de semblables privilèges.

De plus, elle donne à des citoyens ambitieux et corrompus la facilité de trahir et de sacrifier les intérêts de leur patrie, sans courir le risque de se rendre odieux aux yeux de leurs concitoyens, et quelquefois même avec les apparences de la popularité; car ils auront l'art de présenter comme l'effort de leur reconnaissance pour un allié, de leur déférence pour l'opinion publique, de leur zèle pour le bien général, de folles complaisances qui n'auront d'autre motif que leur ambition, leur corruption ou leur entêtement.

Mais les prédilections de cette nature doivent plus particulièrement alarmer les patriotes éclairés et indépendants, parce qu'elles ouvrent, par de nombreuses voies, l'accès aux influences étrangères. Que d'occasions n'offrent-elles pas aux autres puissances de s'immiscer dans les factions domestiques, d'employer les moyens de séduction, de pervertir l'opinion, d'agir au sein même des conseils publics!

La jalousie d'un peuple libre (je vous conjure de m'en croire, chers concitoyens) doit être constamment éveillée sur les ruses décevantes de l'influence étrangère, qui est, d'après les leçons de l'expérience et de l'histoire, le plus cruel ennemi d'une république; mais, pour que cette surveillance soit profitable, il faut qu'elle soit sans partialité; autrement elle servira de motif pour vous entraîner dans le piège que vous voulez fuir.

La règle de conduite que nous devons nous appliquer le plus à suivre à l'égard des nations étrangères est d'étendre nos relations de commerce avec elles, et de n'avoir que le moins de relations politiques qu'il sera possible. Remplissons avec la bonne foi la plus scrupuleuse les engagements que nous avons contractés; mais arrêtons-nous là.

L'Europe a des intérêts qui ne nous concernent aucunement, ou qui ne nous touchent que de très-loin: il serait donc con-

traire à la sagesse de former des nœuds qui nous exposeraient aux inconvénients qu'entraînent les révolutions de sa politique. Notre position éloignée nous invite à suivre un autre système; si nous continuons à ne former qu'un seul peuple, et si nous sommes régis par un bon gouvernement, nous pourrons défier promptement tout ennemi extérieur de nous nuire d'une manière sensible. Quand nous aurons pris des mesures propres à faire respecter notre neutralité, les nations étrangères, qui connaîtront l'impossibilité de nous rien enlever, ne se hasarderont pas légèrement à nous provoquer, et nous pourrons choisir la guerre ou la paix, selon que l'ordonnera notre intérêt d'accord avec la justice.

Pourquoi renoncerions-nous à de si grands avantages? Pourquoi, unissant notre destinée à celle d'une nation européenne quelconque, sacrifierions-nous notre repos et notre félicité à l'ambition, à la rivalité, aux intérêts, aux passions et aux caprices des puissances de l'Europe? Notre véritable politique doit être de n'avoir aucune alliance permanente, autant du moins que nous en sommes les maîtres; car je ne suis pas capable de vous inviter à manquer aux engagements que vous avez pris. Je considère la probité comme la meilleure politique pour les nations, aussi bien que pour les particuliers. Je le répète donc, remplissez vos obligations à la lettre; mais mon avis est que vous ne devez pas les multiplier. Enfin, en prenant soin d'être toujours en état de défense, vous pourrez, en des cas extraordinaires, vous reposer sur des alliances de peu de durée.

La politique, l'humanité et votre propre intérêt vous recommandent de vivre en bonne intelligence avec toutes les nations. Votre commerce exige que, dans vos relations avec elles, vous teniez la balance égale. Ne demandez et n'accordez aucune préférence; consultez la nature des choses, et ne forcez jamais rien; que vos traités de commerce ne soient que temporaires, afin que vous puissiez les modifier et les changer selon les circonstances. Souvenez-vous que c'est une folie, de la part d'une nation, d'exiger qu'une autre lui accorde quelque chose gratui-

tement, et que celle qui contracte une obligation de ce genre compromet son indépendance et sa tranquillité.

En vous offrant, mes chers concitoyens, les conseils d'un vieil ami dévoué, je n'espère pas qu'ils produisent l'impression forte et durable que je souhaiterais, ni qu'ils répriment le cours ordinaire des passions, ni qu'ils empêchent notre peuple de suivre la carrière jusqu'ici marquée à la destinée des peuples. Mais, si je puis me flatter qu'ils feront quelque bien, même partiel et passager, qu'ils contribueront quelquefois à modérer les fureurs de l'esprit de parti, et à mettre mon pays en garde contre les menées de l'intrigue étrangère et les impostures du faux patriotisme, cette seule espérance me dédommagera amplement de ma sollicitude pour votre bonheur, unique source de mes paroles.

Les actes publics prouveront jusqu'à quel point les principes que je viens de rappeler m'ont guidé lorsque je me suis acquitté des devoirs de ma place. Ma conscience me dit du moins que je les ai suivis.

La proclamation que j'ai faite le 22 avril 1793 a été la base de la conduite que j'ai tenue relativement à la guerre qui est encore allumée en Europe. Après un mûr examen, et avec le secours des hommes les plus éclairés, je me suis convaincu que le devoir et l'intérêt nous commandaient la neutralité. Ma résolution prise, je me suis appliqué à la maintenir avec modération, persévérance et fermeté.

Sans entrer dans le détail des considérations qui motivaient ce parti, je ferai seulement observer que les puissances belligérantes ont certainement été d'accord que la neutralité n'avait rien de contraire à nos devoirs, car aucune d'elles ne l'a méconnue. Et, en effet, il suffit, pour la justifier, de considérer que la justice et l'humanité ordonnent à chaque nation de maintenir inviolables ses relations de paix et d'amitié avec les autres peuples, lorsqu'elle est libre de le faire.

Sous le rapport de nos intérêts, je m'en rapporte à vos réflexions et à votre expérience pour prononcer sur cette neutra-

lité. Quant à moi, j'ai regardé comme un motif prédominant le besoin de gagner du temps pour affermir nos institutions naissantes, et pour les élever, sans interruption, à ce degré de force et de consistance qui leur est nécessaire pour marcher d'elles-mêmes.

Bien qu'en repassant les actes de mon administration je n'aie connaissance d'aucune faute d'intention, j'ai un sentiment trop profond de mes défauts pour ne pas penser que probablement j'ai commis beaucoup de fautes. Quelles qu'elles soient, je supplie avec ferveur le Tout-Puissant d'écarter ou de dissiper les maux qu'elles pourraient entraîner. J'emporterai aussi avec moi l'espoir que mon pays ne cessera jamais de les considérer avec indulgence, et qu'après quarante-cinq années de ma vie dévouées à son service, avec zèle et droiture, les torts d'un mérite insuffisant tomberont dans l'oubli, comme je tomberai bientôt moi-même dans les demeures du repos.

Confiant dans cette bonté de mon pays, et pénétré pour lui d'un ardent amour, bien naturel de la part d'un homme qui voit dans cette contrée sa terre natale et celle de ses ancêtres pendant plusieurs générations, je me complais d'avance dans cette retraite où je me promets de partager sans trouble, avec mes concitoyens, les doux bienfaits de bonnes lois sous un gouvernement libre, objet toujours favori de mes désirs, et heureuse récompense, je l'espère, de nos soins, de nos travaux et de nos dangers mutuels.

GEORGE WASHINGTON.

Etats-Unis, 17 septembre 1796.

---

## TESTAMENT DE WASHINGTON.

---

Au nom de Dieu, ainsi soit-il.

1. Moi, George Washington, de Mount-Vernon, citoyen des États-Unis et récemment président de ces États, j'ordonne et déclare que ce cahier, qui est écrit de ma propre main, et dont chaque page est signée de mon nom, doit être considéré comme ma dernière volonté et mon testament, et qu'il annihile toute autre disposition.

*Imprimis.* — Toutes mes dettes, qui ne sont ni nombreuses ni importantes, seront ponctuellement et promptement payées, et les legs ordonnés ci-après seront remplis aussitôt que les circonstances le permettront, et de la manière suivante :

*Item.* — Je donne et lègue à ma chère et bien-aimée femme *Martha Washington* la jouissance, les avantages et le produit de tous mes biens, meubles et immeubles, pendant sa vie, excepté les lots dont je disposerai ci-après.

Je lui donne pour toujours, à elle et à ses héritiers, mes propriétés en bon état, sises dans la ville d'Alexandrie, et dans les rues de Pitt et de Cameron; ainsi que les ustensiles de ménage et de cuisine de toutes sortes et de toutes formes, les liqueurs et les épiceries qui se trouveront au logis, à l'époque de ma mort, afin qu'elle en fasse ce qu'elle jugera convenable.

*Item.* — Ma volonté et mon désir sont qu'au décès de ma

femme, tous les esclaves qui m'appartiennent en propre reçoivent leur liberté. Si elle voulait la leur accorder durant sa vie, elle réaliserait un de mes vœux les plus ardents ; mais, prévoyant des difficultés insurmontables par suite des mariages qui existent entre mes nègres et ceux qui dépendent du douaire de ma femme, je craindrais que l'affranchissement des uns n'éveillât chez les autres les impressions les plus tristes, et n'entraînât même de fâcheuses conséquences pour ceux qui continueraient à être esclaves, attendu que je n'ai pas le pouvoir d'affranchir ceux que ma femme m'a apportés en dot. Si, parmi ceux qui recevront la liberté par l'effet de cette clause, il y en avait d'âgés et d'infirmes, et d'autres qui ne seraient pas encore en âge de suffire à leurs besoins, je désire que ceux qui se trouvent compris dans la première et la seconde disposition soient convenablement habillés et nourris par mes héritiers pendant leur vie, et que ceux mentionnés dans la dernière disposition et dont les parents ne vivent plus, ou bien ne peuvent ou ne veulent pas pourvoir à leurs besoins, restent en la possession de mistress Washington, qui les mettra en apprentissage jusqu'à ce qu'ils arrivent à l'âge de vingt-cinq ans ; dans le cas où l'on ne pourrait pas produire de pièces suffisantes pour établir leur âge, le jugement de la cour le fixera. Les nègres ainsi engagés doivent (aux frais de leurs maîtres et maîtresses) apprendre à lire et à écrire, et faire l'apprentissage de quelque métier utile, conformément aux lois de l'État de Virginie relatives aux orphelins.

Je défends expressément qu'on vende ou transporte hors dudit État, sous quelque prétexte que ce soit, aucun des esclaves que je laisserai à ma mort. Je recommande par-dessus tout et solennellement à mes exécuteurs testamentaires ci-après nommés, ou à leurs survivants, de veiller à ce que cette clause relative aux esclaves et à ce qui se rapporte à leurs intérêts soit religieusement remplie sans faux-fuyant, négligence, ni délai, lorsque les blés qui s'élèveront alors auront été moissonnés ; surtout en ce qui concerne les esclaves âgés et infir-

mes ; qu'on ait soin d'entretenir des fonds réguliers et permanents pour assurer leur subsistance, aussi longtemps qu'ils en auront besoin ; qu'on ne les abandonne pas aux soins de mercenaires. Quant à mon mulâtre William, qui s'appelle *William Lee*, je lui donne immédiatement sa liberté. S'il préférerait rester dans sa condition présente, il est maître de choisir, divers accidents l'ayant mis hors d'état de marcher ou de travailler activement : dans l'un et l'autre cas, cependant, je lui accorde, sa vie durant une rente de trente dollars, qui sera indépendante de la nourriture et des habillements qu'il est habitué à recevoir. Il jouira de ces avantages, s'il choisit la dernière de ces conditions ; mais le tout lui sera donné avec la liberté s'il préfère vivre son maître. Je fais ces dispositions en sa faveur, pour reconnaître l'attachement qu'il me porte et les services signalés qu'il m'a rendus pendant la guerre de l'indépendance.

*Item.* — Je donne et lègue en toute confiance aux directeurs (ou gouverneurs, n'importe leur nom) de l'Académie de la ville d'Alexandrie quatre mille dollars, ou en d'autres termes vingt des actions que je possède dans la banque d'Alexandrie, pour entretenir une école gratuite établie dans ladite Académie pour l'éducation des orphelins ou des enfants des personnes pauvres et malheureuses, qui ne pourraient pas les faire élever à leurs propres frais, et qui seront reconnues dignes par les directeurs de profiter du bénéfice de cette donation. Je donne et lègue à perpétuité les vingt titres précités. Les dividendes seulement devront être touchés et appliqués par lesdits directeurs à l'emploi ci-dessus indiqué. Le capital restera intact, à moins qu'on ne juge, d'après des indices certains, qu'il y a danger de faillite et nécessité de retirer les fonds par suite de la suppression de cet établissement. Dans l'un ou l'autre cas, le montant de ce capital devra être confié à quelque autre banque ou établissement public où l'intérêt en soit régulièrement servi pour être appliqué à l'usage ci-dessus mentionné. Et, pour prévenir toute équivoque, ma volonté est, comme je le déclare ici, que

les vingt inscriptions de rente soient en remplacement et non en surplus des mille livres que j'ai données à l'Académie, il y a quelques années, par une lettre spéciale, et en conséquence de laquelle une rente de cinquante livres a été payée depuis pour l'entretien dudit établissement.

*Item.* — Comme, par une loi de l'État de Virginie, décrétée en 1785, la législature a bien voulu, pour reconnaître les services que j'avais rendus au pays pendant la révolution, et surtout, je crois, en considération des grands avantages que, d'après mes conseils, la société a tirés de l'extension donnée à la navigation de l'intérieur sous le patronage de la chambre, m'attribuer cent titres, de cent dollars chacun, dans la compagnie formée et établie pour étendre la navigation de James-River, depuis son embouchure jusqu'aux montagnes; comme elle m'a offert également cinquante titres, de cent livres sterling chacun, sur une autre compagnie constituée aussi dans un but semblable, c'est-à-dire pour ouvrir la navigation du fleuve Potomac, depuis son embouchure jusqu'au fort Cumberland; comme je ne pouvais accepter ces offres, certes fort honorables pour moi et auxquelles j'ai été bien sensible, sans me départir du principe que j'avais adopté, à savoir de ne jamais recevoir de récompense pécuniaire pour les services que j'aurais pu rendre à mon pays dans sa lutte violente avec la Grande-Bretagne pour le maintien de ses droits, et aussi parce que j'avais repoussé toutes propositions semblables de la part des autres États de l'Union; ayant toutefois déclaré en refusant que, si la législature voulait bien me permettre de disposer de ces fonds dans un intérêt public, je les recevrais de cette manière avec la plus grande reconnaissance; et enfin, cette proposition ayant été accueillie sans restriction dans les termes les plus flatteurs, comme l'indiquent une loi rendue plus tard et diverses résolutions: — j'en viens, après cet exposé, à faire la déclaration suivante, pour qu'il n'y ait aucun doute sur ce point. J'ai toujours vu avec un vif sentiment de regret les jeunes gens de nos États-Unis envoyés en pays étrangers pour y faire leur éduca-

tion, souvent même avant que leur esprit ne soit formé ou qu'ils ne se soient pénétrés d'une juste idée des avantages que leur offre leur patrie; ils contractent trop fréquemment, non-seulement des habitudes de dissipation et d'extravagance, mais des principes opposés au gouvernement républicain et aux vrais droits de l'homme, principes qu'ils peuvent rarement ensuite oublier. C'est pourquoi mon ardent désir a toujours été de voir établir, sur une large échelle, un plan qui tende à répandre des idées d'unité dans toutes les parties de cet empire naissant, qui fasse taire les amours-propres de localité et les préjugés d'État, et les bannisse de nos conseils nationaux, autant que le demanderait ou le permettrait la nature des choses.

Appliqué tout entier à accomplir un projet aussi désirable, selon moi, que l'est celui-ci, je n'ai pas trouvé un plan qui fût plus convenable pour faire triompher ces idées, que l'établissement d'une UNIVERSITÉ, placée au centre des États-Unis. Les jeunes gens riches et instruits y seraient envoyés de toutes parts pour compléter leur éducation dans toutes les branches de la haute littérature, des arts et des sciences, pour acquérir la connaissance des principes d'une sage politique; en outre, ce qui, à mon avis, est un point fort important, ils se lieraient ensemble et formeraient dans leurs jeunes années des amitiés qui les affranchiraient de ces préjugés locaux et de ces jalousies incessantes dont je viens de parler, et qui, lorsqu'ils sont poussés à l'excès, ne manquent pas de jeter du trouble dans l'esprit public et d'être une source de malheurs pour un pays. Sous ces impressions, que j'éprouve au plus haut degré :

*Item.* — Je donne et lègue à perpétuité les cinquante titres que je possède dans la compagnie du Potomac (d'après les actes précités de la législature de Virginie), pour la fondation d'une université, qui sera établie dans les limites du district de Colombie, sous les auspices du gouvernement général, si ce gouvernement veut bien lui tendre une main protectrice; et

jusqu'à ce que ce collège soit établi, et que les fonds provenant de ces titres puissent être appliqués à son entretien, je veux et désire que les revenus qu'ils donneront chaque année soient employés à acheter une rente dans la banque de Colombie ou toute autre, par les soins de mes exécuteurs testamentaires ou par ceux du trésorier des États-Unis alors en fonctions, et que le congrès surveille cette institution, si toutefois cet honorable corps veut bien admettre le plan que je lui soumets. Je désire que les dividendes soient capitalisés jusqu'à ce que cette somme soit devenue assez forte pour suffire à l'accomplissement du projet en question. Je ne doute pas le moins du monde que ce but ne soit atteint avant peu d'années, quand même l'autorité législative n'y aiderait pas de ses propres efforts, et quand il n'y aurait pas d'autres dons volontaires.

*Item.* — Quant aux cent actions que je possède dans la compagnie de James-River, je les ai données, et j'en confirme la propriété perpétuelle, à l'Académie de Liberty-Hall, dans le comté de Rockbridge, État de Virginie.

*Item.* — J'acquitte et décharge feu mon frère Samuel Washington du paiement de l'argent qui m'est dû pour la terre que j'ai vendue à Philippe Pendleton (habitant le comté de Berkeley), qui a transporté ledit bien audit Samuel, lequel, par convention, devait me payer. Et comme, par un contrat (dont la teneur ne m'a jamais été communiquée) entre ledit Samuel et son fils, Thornton Washington, ce dernier est entré en possession de ladite terre, sans que j'aie donné mon acquiescement à Pendleton ou à Samuel, ou à Thornton, et sans en avoir fait aucune déclaration, par suite de laquelle négligence les titres primitifs conservent toute leur valeur, il me reste à faire connaître mes sentiments au sujet de cette propriété. Les voici : Je donne et lègue ladite terre, soit audit Thornton Washington, soit à ses héritiers, s'il est mort intestat ; déchargeant les biens dudit Thornton, ainsi que ceux dudit Samuel, du paiement de la somme fixée pour l'achat, qui, avec les intérêts, et selon le contrat passé d'abord avec ledit Pendleton, doit

se monter à plus de mille livres. Et comme deux autres fils de feu mon frère Samuel, savoir : George Steptoe Washington et Lawrence-Augustin Washington, ont été, par la mort de ceux dont ils devaient recevoir les soins, confiés à ma protection, et qu'en conséquence ils m'ont coûté des avances pour leur éducation au collège et ailleurs, pour leur entretien, habillement et autres frais imprévus, dépense qui se monte à près de cinq mille dollars au-dessus des sommes fournies par leur patrimoine; et comme ils ne pourraient s'acquitter sans préjudice pour leur fortune et celle de leur père : pour toutes ces raisons, je les décharge, eux et lesdits biens, de toute obligation à cet égard, mon intention étant de leur en donner quittance.

*Item.* — Je renonce complètement au paiement de la part qui m'était due dans la succession de feu Bartholomew Dandridge (le frère de ma femme), et qui se montait, le 1<sup>er</sup> octobre 1795, à quatre cent vingt-cinq livres (comme on le verra par un compte qu'a rendu son fils John Dandridge, également mort, et qui était l'exécuteur testamentaire de son père). Quant aux nègres, au nombre de trente-trois, faisant partie autrefois dudit bien, qui ont été vendus et achetés à mon compte dans l'année... et depuis sont restés en possession et au service de Mary, veuve dudit Bartholomew Dandridge, avec leurs enfants, je veux et désire qu'ils continuent à lui appartenir, sans qu'elle paye à mes héritiers aucune rente, ni qu'elle leur donne des compensations pour le passé ou l'avenir; elle en jouira, sa vie durant; à sa mort, je veux que tous ceux de ces esclaves qui auront quarante ans et au delà reçoivent la liberté, et que tous ceux au-dessous de cet âge et au-dessus de seize ans servent pendant sept ans et rien de plus; enfin, que tous ceux au-dessous de seize ans servent jusqu'à l'âge de vingt-cinq, et qu'ensuite ils soient libres; et, pour prévenir les difficultés qui pourraient s'élever au sujet de l'âge de ces nègres, il devra être fixé par la cour du comté qu'ils habitent. Le jugement prononcé à cet égard sera définitif, et on s'y rapportera, s'il s'élevait un jour quelques discussions sur ce point. Je veux aussi que les

héritiers dudit Bartholomew Dandridge partagent également entre eux, à la mort de leur mère, conformément à la lettre de cette disposition, les avantages qu'ils recueilleront du service de ces nègres.

*Item.* — Si Charles Carter, qui a épousé ma nièce Betty Lewis, n'est pas suffisamment garanti par le titre des lots qu'il tient de moi dans la ville de Fredericksburg, je veux et désire que mes exécuteurs testamentaires remplissent toutes les formalités exigées par la loi, pour mettre à l'abri de toute contestation la jouissance de ses biens.

*Item.* — Je donne à mon neveu William-Augustin Washington, et à ses héritiers (s'il regarde ce legs comme digne d'être recueilli), un lot dans la ville de Manchester, n° 265 (en face de Richmond), ainsi que la dixième partie de lots d'un ou de deux cents acres de terre, et de lots de deux ou trois demi-acres dans la ville et aux environs de Richmond, lesquels me sont échus conjointement avec neuf autres personnes, lors de la mise en loterie de l'héritage de William Byrd; il y a aussi un lot que j'ai acheté de John Hood, et qui a été transporté par William Willie et Samuel Gordon, mandataires dudit John Hood; il est au n° 159, dans la ville d'Édimbourg, comté du Prince-George, État de Virginie.

*Item.* — À mon neveu Bushrod Washington, je donne et lègue tous les papiers en ma possession qui se rapportent à mon administration civile et militaire dans ce pays. Je lui laisse également ceux de mes papiers particuliers qui sont dignes d'être gardés; je lui laisse aussi, pour en prendre possession à la mort de ma femme ou même auparavant, si elle ne tient pas à les conserver, ma bibliothèque et les livres de toute espèce qu'elle contient.

*Item.* — Ayant vendu des terres que je possédais dans l'État de Pensylvanie, et une partie d'un bien acheté à titre égal avec George Clinton, dernier gouverneur de New-York, dans l'État de New-York, en outre, ma part de terre avec les intérêts dans le Great-Dismal-Swamp, et une propriété que je possédais dans

le comté de Gloucester, en en gardant les titres légaux, jusqu'à ce que les sommes fixées eussent été payées; ayant de plus cédé et vendu à condition (comme on le verra par la tenue desdites transactions) toutes mes terres sises sur le Great-Kenhawa, et un bien sur Difficult-Run, dans le comté de Loudoun, je veux et entends que les contrats, quels qu'ils soient, soient pleinement exécutés selon leur esprit, leur véritable but et leur sens, par les acquéreurs, leurs héritiers ou leurs représentants, afin que, dans ce cas, tous les transports soient faits selon les termes desdits contrats, et que l'argent qui en sera le produit soit converti en actions de la Banque; les dividendes qui en résulteront, ainsi que ceux de l'argent qui a déjà été placé de cette manière, reviendront à ma femme, sa vie durant; mais le titre même de la rente subsistera pour être appliqué à la distribution des legs ci-après désignés.

*Item.* — Je renvoie au comte de Buchan la boîte faite avec le bois du chêne qui a abrité le grand sir William Wallace après la bataille de Falkirk, et que Sa Seigneurie m'a offerte en termes trop flatteurs pour être refusée, en me priant de la donner « en mourant à celui de mes concitoyens qui me paraîtrait la mériter le mieux, et serait dans les mêmes conditions qui l'avaient porté à me l'envoyer. » Persuadé que je ne puis disposer de cet objet d'une manière plus convenable qu'en le remettant à Sa Seigneurie, conformément aux intentions de la confrérie des orfèvres d'Édimbourg, qui lui en avaient fait don à l'origine, et qui avaient consenti, sur sa demande, à ce qu'il me le transmitt; je donne et lègue cette même boîte à Sa Seigneurie, et, au cas de sa mort, à son héritier, avec tous mes remerciements pour l'honneur qu'il m'a fait en me l'offrant, et surtout pour les sentiments de bienveillance qu'il m'a exprimés à cette occasion.

*Item.* — Je donne et lègue à mon frère Charles Washington la canne à pomme d'or que m'a laissée, par son testament, le docteur Franklin. Je n'ajoute rien à ce legs, à cause des grands sacrifices que j'ai faits pour ses enfants. Je donne à Lawrence

Washington et à Robert Washington de Chotanck, compagnons et amis de mon enfance, mes deux autres cannes à pommes d'or, sur lesquelles sont gravées mes armes. En outre, je laisse à chacun d'eux, pensant que ces objets leur seront utiles dans leurs résidences, une des lorgnettes qui faisaient partie de mon équipement durant la dernière guerre. Je lègue à mon compagnon d'armes, à mon vieil et fidèle ami le docteur Craik, mon bureau (ou secrétaire à tambour, comme les ébénistes appellent ce meuble) et mon fauteuil rond qui se trouvent dans mon cabinet. Je donne mon grand rasoir, ma table de toilette et mon télescope, au docteur David Stuart; au révérend lord Bryan Fairfax, maintenant lord Fairfax, une Bible en trois forts volumes in-folio, avec notes, qui me fut offerte par le très-révérend Thomas Wilson, évêque de Sodor et de Man; au général la Fayette, une paire de beaux pistolets d'acier, précieusement travaillés, et pris à l'ennemi dans la guerre de la révolution. Quant à mes belles-sœurs, Hannah Washington et Mildred Washington, et à mes amies, Eleanor Stuart Hannach Washington, de Fairfield, et Élisabeth Washington, de Hayfield, je leur donne à chacune une bague de deuil du prix de cent dollars. Ces legs ne sont pas faits pour leur valeur intrinsèque, mais comme souvenirs de mon amitié. Je donne à Tobias Lear, sa vie durant, la jouissance de la ferme qu'il occupe maintenant en vertu d'un bail. Ce bien sera libre de toute redevance jusqu'à la mort de Tobias Lear, après quoi il en sera disposé comme il est marqué ci-après. Je donne et lègue trois cents dollars à Sally B. Haynie, une de mes parentes éloignées. Je lègue à Sarah Green, fille de feu Thomas Bishop, et à Anna Walker, fille de John Alton, également décédé, cent dollars chacune, en considération de l'attachement de leurs pères pour moi, ceux-ci ayant vécu près de quarante ans dans ma famille. Je dispose en faveur de mes neveux William-Augustin Washington, George Lewis, George Steptoe Washington, Bushrod Washington et Samuel Washington, d'une épée ou d'un couteau à choisir parmi ceux que je laisse en mourant. Chacun d'eux

prendra son lot d'après l'ordre dans lequel il est nommé. En leur donnant ces armes, je leur recommande de ne pas les tirer du fourreau pour répandre le sang de leurs semblables, excepté pour leur défense personnelle ou pour soutenir les droits de leur pays; dans ce dernier cas, qu'ils n'hésitent pas à s'en servir, et qu'ils tombent en les serrant dans leurs mains plutôt que de les abandonner.

Et maintenant, après avoir spécifié toutes ces dispositions, en donnant des explications, pour qu'on en comprenne le mieux possible le sens et le but, j'arrive à la répartition des lots les plus importants de ma fortune. Voici comment je les ai distribués :

1° A mon neveu Buhsrod Washington et à ses héritiers (en partie, parce que j'ai promis à son père lors de la guerre de l'indépendance, en lui confiant sur sa demande la surveillance de mes biens, que, dans le cas où je succomberais, Mount-Vernon, qui était alors moins étendu qu'il n'est maintenant, deviendrait sa propriété, et à cause du soin affectueux qu'il a mis à surveiller mes affaires), je donne et lègue tout le terrain compris dans les limites suivantes, savoir : à partir du gué de Dog-Run, près mon moulin, s'étendant le long de la route, et limité en cet endroit; car le terrain est et a toujours été, depuis que je le possède, du gué de Little-Hunting-Creek au Gum-Spring, jusqu'à ce qu'il arrive à une colline, en face d'une ancienne route qui autrefois traversait la lisière du terrain de Muddy-Hole-Farm; au nord de ladite route sont trois chênes rouges ou espagnols, formant le coin, et non loin une pierre de borne; de là, par une ligne d'arbres est formé un rectangle à l'extrémité ou à la limite du terrain entre les possessions de Thompson-Mason et les miennes. Cette ligne s'étend à l'est (protégée maintenant par un double fossé, et garnie d'une enceinte de haies), jusqu'à l'extrémité de Little-Hunting-Creek. Vers ce lieu sont les limites qui séparent les terres de feu Humphrey-Peake et les miennes, et s'étendent jusqu'au rivage de ladite baie. De là, mon domaine va en suivant le bord

de l'eau jusqu'au fleuve Potomac; du fleuve jusqu'à Dog-Creek, et de Dog-Creek, il va se terminer au gué que j'ai déjà indiqué; cette propriété contient au delà quatre mille acres, plus ou moins, y compris le corps de logis principal et tous les autres bâtimens et dépendances.

2° En considération des liens de parenté qui existent entre ma femme et George-Fayette Washington et Lawrence-Augusta Washington, et qui les unissent à elle aussi étroitement qu'à moi; en considération de l'amitié que j'ai portée à leur père durant sa vie, et des obligations que j'ai contractées envers lui, qui, depuis sa jeunesse, s'était attaché à ma personne et avait suivi ma fortune à travers les vicissitudes de la dernière révolution, consacrant son temps depuis à veiller pendant plusieurs années à mes intérêts particuliers, tandis que mes fonctions publiques m'empêchaient de m'occuper de ce soin indispensable, me rendant ainsi des services éminents, et cela toujours d'une manière filiale et respectueuse : pour ces raisons, je laisse et lègue à ses fils et à leurs héritiers mes possessions à l'est de Little-Hunting-Creek, sur le fleuve Potomac, formant autour de la ferme une enceinte de trois cent soixante acres, affermées à Tobias Lear, comme je l'ai dit déjà, et contenant en tout par le fait deux mille vingt-sept acres, plus ou moins; je veux et entends que ce bien soit équitablement et convenablement divisé entre mes neveux, par les soins de trois personnes sages et désintéressées, selon la quantité, la qualité et toutes autres circonstances, lorsque le plus jeune des deux aura atteint vingt et un ans. Un de ces lots sera choisi par chacun des deux frères, et le troisième partagé entre eux deux. En même temps, si ma femme cesse de jouir de l'usufruit de sa propriété, ils joindront ce nouvel avantage à ceux qu'ils auront déjà recueillis.

3° Et comme j'ai toujours eu l'intention, depuis que j'ai perdu l'espérance d'avoir des héritiers, de considérer les petits-enfants de ma femme comme mes propres parents, et de leur faire un sort avantageux, surtout aux deux que nous avons

élevés depuis leur plus tendre enfance, savoir : Eleanor-Parke-Custis et George-Washington Parke-Custis; comme la première a dernièrement épousé Lawrence Lewis, fils de ma défunte sœur Betty Lewis, et que cette union est pour moi une raison de plus de songer à leur sort : en conséquence, je donne et lègue audit Lawrence Lewis et à Eleanor-Parke Lewis sa femme et à leurs héritiers, le reste de mon bien de Mount-Vernon, qui n'est pas déjà destiné à mon neveu Bushrod Washington, et qui se trouve compris dans les limites suivantes, savoir : toute la partie nord de la route, conduisant du gué de Dog-Run jusqu'au Gum-Spring, comme elle est décrite dans le plan de l'autre partie des terres, attribuées à Bushrod Washington, jusqu'à la pierre et aux trois chênes rouges ou espagnols, sur la colline. Puis, de la ligne formant rectangle à celle de derrière (entre la propriété de M. Mason et la mienne); de cette ligne suivant à l'ouest le nouveau fossé double jusqu'au Dog-Run, par la chute d'eau de mon moulin; enfin, de cette chute au gué déjà indiqué. J'y ajoute tout le terrain que je possède à l'ouest dudit Dog-Run et de Dog-Creek, qui le limitent à l'est et au sud; puis le moulin, la distillerie et toutes les autres maisons et les travaux faits sur les lieux; le tout forme environ deux mille acres plus ou moins.

4° Animé du sentiment que j'ai déjà exprimé, je donne et lègue à George-Washington-Parke Custis, le petit-fils de ma femme et mon pupille, ainsi qu'à ses héritiers, le domaine que je possède à Four-Mile-Run, dans le voisinage d'Alexandrie, contenant mille deux cents acres, plus ou moins, et tout mon square n° 21, dans la ville de Washington.

5° Quant au reste de mes biens réels et personnels dont je n'ai pas disposé dans les arrangements qui précèdent, quels qu'ils soient et en quelque endroit qu'ils puissent être, je désire que mes exécuteurs testamentaires, qui en trouveront ci-joint le tableau fait avec le plus grand soin possible et l'estimation modérée, le vendent en temps opportun et de manière à servir le mieux qu'ils croiront pouvoir le faire les

intérêts des parties ci-désignées, s'ils jugent qu'il n'y a pas lieu sans ce moyen de faire entre mes héritiers une égale et équitable répartition de ces propriétés. Je veux que les sommes qui proviendront de cette vente soient divisées en vingt-trois parts égales et distribuées comme il suit, savoir : Je donne et lègue quatre parts, c'est-à-dire une part à chacun d'eux, à *William - Augustin Washington*, *Élisabeth Spotswood*, *Jane Thornton* et aux héritiers d'*Anne Ashton*, fils et filles de feu mon père, *Augustin Washington*. Je donne et lègue cinq parts, c'est-à-dire une à chacun d'eux, à *Fielding Lewis*, *George Lewis*, *Robert Lewis*, *Howell Lewis* et *Betty Carter*, fils et filles de feu ma sœur *Betty Carter*. Je donne et lègue quatre autres parts, c'est-à-dire une à chacun d'eux, à *George-Steptoe Washington*, *Lawrence-Augustin-Washington-Harriot Parks* et aux héritiers de *Thornton Washington*, fils et filles de feu mon frère *Samuel Washington*. Je donne et lègue deux parts, c'est-à-dire une à chacun d'eux, à *Corbin Washington* et aux héritiers de *Jane Washington*, fils et fille de feu mon frère, *John-Augustin Washington*. Je donne et lègue trois parts, c'est-à-dire une à chacun d'eux, à *Samuel Washington*, *Frances Ball* et *Mildred Hammond*, fils et filles de mon frère, *Charles Washington*. Je donne et lègue une autre part, c'est-à-dire un tiers à chacun d'eux, à *George-Fayette Washington*, *Charles-Augustin Washington* et *Maria Washington*, fils et fille de feu mon neveu *George-Augustin Washington*. Je donne et lègue trois autres parts, c'est-à-dire une part à chacun d'eux, à *Élisabeth-Parke Law*, *Martha-Parke Peter* et *Eleanor-Parke Lewis*. Je donne et lègue une autre part, c'est-à-dire un tiers à chacun d'eux, à mes neveux, *Bushrod Washington* et *Lawrence Lewis* et à mon pupille, petit-fils de ma femme. Et, s'il arrivait que quelqu'une des personnes ci-désignées fût morte en ce moment, ou mourût avant moi, dans l'un ou l'autre cas, les héritiers dudit défunt profiteraient, quoi qu'il en soit, de tous les avantages de la donation, de la même manière que si l'on eût vécu à cette époque. Et, sous forme d'avis, je recommande à mes exécuteurs

testamentaires de ne pas mettre trop de précipitation à disposer des biens fonciers ( qui doivent être vendus ), si par suite de causes temporaires , on pouvait s'en défaire avec difficulté, car l'expérience a pleinement démontré que le prix de la terre, surtout près des chutes du fleuve et des eaux de l'est, n'a cessé d'aller en augmentant, et cette hausse ne doit pas s'arrêter. Je recommande particulièrement, dans cette clause de mon testament, à ceux des exécuteurs qui pourront le faire, de prendre chacun une portion de mes actions dans la compagnie du Potomac, plutôt que de les vendre pour les réaliser ; car je suis profondément convaincu que jamais, à quelque spéculation qu'on s'applique, on ne tirera d'aussi grands bénéfices que du péage de cette navigation, lorsqu'elle sera en pleine activité (ce qui aura lieu dans peu), et surtout si la navigation du Shenandoa vient s'y joindre.

Le caveau de famille à Mount-Vernon demandant des réparations, je désire qu'on en bâtit un nouveau en briques, et sur un plus vaste plan, au pied du lieu nommé communément Vineyard-Enclosure, dans le lieu désigné : mes restes y seront déposés avec ceux de mes parents morts (qui reposent maintenant dans l'ancien caveau) et les autres membres de la famille qui choisiront ce lieu de sépulture. Je désire expressément que mon corps soit enterré avec les cérémonies ordinaires, sans pompe ni oraison funèbre.

ENFIN, je constitue et nomme ma bien-aimée femme, *Martha Washington* ; mes neveux, *William-Augustin Washington*, *Bushrod Washington*, *George-Steptoe Washington*, *Samuel Washington* et *Lawrence Lewis*, et mon pupille *George-Washington Parke-Custis* (lorsqu'il aura atteint l'âge de vingt et un ans), exécutrice et exécuteurs de mes volontés et testament. Il sera facile de voir, par la forme de ce testament, que je n'ai pas consulté d'homme d'affaires, et que tout en y ayant employé une grande partie de mes heures de loisir, il est resté imparfait et incorrect, malgré le soin que j'ai mis à lui donner sa forme actuelle. Mais m'étant surtout appliqué à être clair et explicite sur tous

les points, fût-ce par un peu de prolixité et même de redites, j'espère et j'ose croire qu'il ne fera pas naître de contestations; mais, si, contre mon attente, il en était autrement, faute par moi d'avoir employé les expressions légales ou les termes techniques consacrés, ou parce que j'aurais dit trop ou trop peu sur l'un des articles pour me trouver d'accord avec la loi, je désire et j'entends expressément que toutes les discussions (si par malheur il s'en élevait) soient jugées par trois hommes impartiaux et intelligents, connus pour leur probité et leur bon sens : que deux de ces arbitres soient choisis par les parties, dont chacune en nommerait un, et que le troisième soit élu par les deux premiers arbitres eux-mêmes. Ces trois personnes, choisies de la sorte, et affranchies de toute forme légale, exprimeront leur pensée sur les intentions du testateur. Une telle décision devra être, à tous égards, aussi sacrée pour les deux parties, que si elle émanait de la cour suprême des États-Unis.

En témoignage du tout et de chacune des choses contenues dans ce testament, j'ai signé et apposé mon sceau, ce neuvième jour de juillet, dans l'année mil sept cent quatre-vingt-dix <sup>1</sup>, et de l'indépendance des États-Unis la vingt-quatrième.

GEORGE WASHINGTON.

<sup>1</sup> Il paraît que Washington avait oublié le mot *neuf*.

FIN.



# TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
PRÉFACE de la nouvelle édition. . . . .	1
WASHINGTON. . . . .	5

## *Appendice.*

N° 1. Premiers écrits de Washington. . . . .	91
2. Extrait du journal d'un voyage de Washington dans les monts Alleghanys, à seize ans. . . . .	98
3. Sur les opinions religieuses et les mœurs de Washington. . . . .	102
4. Dernière maladie et mort de Washington. . . . .	119
5. Actes du congrès à la suite de la mort de Washington. . . . .	150
— Discours de J. Marshall à la chambre des représentants, et résolutions adoptées par cette assemblée, le 19 décembre 1799. . . . .	<i>ib.</i>
— Lettre du sénat au président des États-Unis, M. John Adams. . . . .	152
— Réponse du président. . . . .	155
— Résolutions adoptées par les deux chambres du congrès. . . . .	155

## *Appendice supplémentaire.*

N° 1. Déclaration d'indépendance des États-Unis. . . . .	157
2. Adresse d'adieu de Washington au peuple des États-Unis. . . . .	142
3. Testament de Washington. . . . .	158

FIN DE LA TABLE.

